

1997 - 2002  
Il était une fois  
**LA "GAUCHE  
PLURIELLE"**

## Méditerranée

XVI<sup>e</sup> siècle - 1830

# L'ESCLAVAGE OUBLIÉ

BEL 7,90€ - LUX 7,90€ - UK 12,50€ CHF - D 8,70€ - ESP 7,90€ - IT 7,90€ - PORT CONT 7,90€ - DOM 7,90€ - NCA 10,50€ APF - MAR 7,90€ - TUN 11,50€ TND - CAN 11,95€ CAD

L 13413 - 541 S - F. 6,90 € - RD



Étude d'un captif «turc»  
par Pietro Tacca,  
vers 1620

20-29 mars  
2026

Comme  
par magie

Festival —  
Histoire  
et Cité



Débats | Films | Livres | Visites  
Genève | Lausanne | Neuchâtel | Fribourg  
La Chaux-de-Fonds | Nyon | Prangins

histoire  
-cite.ch

# Cervantès et la servante noire

L'arrachement de 12 millions d'Africains à leur terre d'origine, leur transbordement aux Amériques, l'implantation durable et mortifère d'économies esclavagistes qui s'est ensuivie, constituent un événement majeur de l'histoire du monde. La traite transatlantique a donné une figure, et une couleur, aux esclaves, et un cadre à nos imaginaires comme aux combats des abolitionnistes. « *C'est à ce prix que vous avez du sucre en Europe* », explique à Candide un malheureux cruellement mutilé.

Même si l'on n'ignore pas la permanence, ni la variété des formes prises, depuis cinq mille ans, dans toutes les civilisations, par la razzia, la soumission et le travail contraint, on en minimise du coup quelquefois l'importance. Ce dossier, en même temps qu'une exposition ce printemps à l'Institut du monde arabe à Paris, raconte

une autre histoire, un peu oubliée, et souvent mal comprise, celle des captifs de la guerre de course que se livrèrent, pendant trois cents ans, les puissances riveraines de la

Méditerranée. L'esclavage n'avait pas disparu de cette région du monde, mais il y prit, au xvi<sup>e</sup> siècle, avec l'affirmation de la puissance maritime de l'Empire ottoman, une allure nouvelle.

La « *guerre de basse intensité* » (Fernand Braudel) qui s'ouvre alors entre les souverains des deux rives touche tout le monde. Les acteurs principaux sont les ducs et les princes d'Italie, les Habsbourg d'Espagne, les chevaliers de l'ordre de Malte, comme, à un moindre degré, le roi de France ou, en face, les vassaux maghrébins des Ottomans. Elle n'épargne personne : chrétiens, Juifs ou musulmans, tous peuvent être asservis, quelle que soit leur couleur de peau.

Ce combat d'un nouveau genre contre les « infidèles » des deux bords fit basculer bien des destins : renégats, convertis « du pape » exhibés comme trophées

de guerre, certains même firent carrière chez l'ennemi, dans l'ordre des Jésuites ou dans l'administration impériale, comme Galeni, corsaire calabrais parvenu à la tête de la flotte ottomane.

De cet asservissement, on pouvait sortir. La conversion ne valait pas toujours liberté, mais le rachat était possible. Ainsi se déploya une économie de la rançon qui mobilisa des moines missionnaires spécialement chargés de racheter, parfois par dizaines, les otages. Au xviii<sup>e</sup> siècle, le sultan du Maroc s'illustra dans le rôle de grand libérateur.

Parce qu'on les appelle « captifs », on n'a pas toujours mesuré le caractère massif ni la violence de cet asservissement. Les chiffres sont considérables : au moins 2 millions de « Turcs », « Maures » de toutes origines, entre autres musulmans, s'entassaient dans les chiourmes de Gênes ou de Livourne, où ils représentent jusqu'à 20 % de la population. Les chrétiens furent sans doute moins nombreux (1 million peut-être ?), mais le cas, bien réel, de Cervantès, masque trop les cohortes de misérables enchaînés aux galères, dans les mines, sur les chantiers d'Alger ou de Rabat, dont beaucoup attendirent en vain le paiement de leur rançon.

Mais, dans l'histoire, tout laisse des traces : dans les tableaux exposés à Versailles, Marseille, Florence ou Madrid témoignent silencieusement des « Turcs » au crâne rasé, bizarrement surmonté d'un toupet, casaque rouge et fers aux pieds ; dans les fouilles d'où les archéologues exhument dès à jouer ou pipes autorisées aux galériens quand ils étaient à terre ; dans les archives aussi où de poignantes suppliques parlent de l'abandon, des souffrances et des violences subies par ces malheureux et malheureuses de tous bords.

Impossible donc d'oublier complètement les 3 millions d'esclaves, mal dissimulés dans les ports ou les grandes maisons de la Méditerranée à l'Époque moderne. Ainsi Cervantès, mais aussi Benoît le Maure, saint patron de Palerme, ou la servante noire dans l'ombre des *Dames de Malte*, reprennent place, toute leur place dans une histoire longue de l'esclavage, dont on n'a pas encore exploré tous les méandres. ■

**L'Histoire**

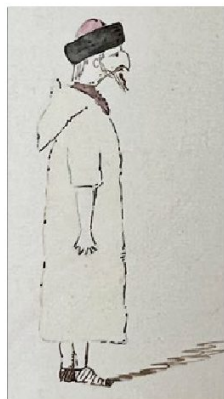


Retrouvez toute l'actualité de L'Histoire sur [www.lhistoire.fr](http://www.lhistoire.fr)

## Le Maroc, les Juifs et Mitterrand

Vous avez été nombreux à réagir à notre numéro L'Histoire Collection « Le Maroc. Des dynasties berbères à Mohammed VI », n° 110, janvier-mars 2026. Michel Pierre renvoie à propos de l'article « Les Juifs. De l'enracinement à l'exil » à un épisode oublié de la vie de Charles de Foucauld, alors jeune explorateur : « Il est possible d'ajouter de nombreux témoignages sur les difficultés de l'état des Juifs, de leur sort et de leur vie quotidienne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Il suffit de se rapporter à celui de Charles de Foucauld dans sa *Reconnaissance au Maroc*, publié en 1888. Pendant onze mois, en 1883-1884, il parcourt le Maroc et documente plus de 2000 kilomètres d'itinéraires. Non sans



risque, il effectue son périple en se faisant passer pour un Juif ashkénaze (comme le montre l'illustration ci-dessus, inédite, où il s'est dessiné lui-même dans ses vêtements d'emprunt). Le plus souvent hébergé dans les mellahs (les quartiers juifs), il décrit la condition des Juifs, ainsi dans les régions rurales où « ils sont attachés à la glèbe, ayant chacun leur seigneur musulman, dont ils sont la propriété, pressurés sans mesure, se voyant enlever le jour ce qu'ils gagnent avec peine, sans sécurité ni pour leurs personnes ni pour leurs biens ». »

David Ebersolt nous demande une clarification : « Dans l'article « XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle. Résister aux Ottomans », vous mentionnez la conquête d'Alger et de Tunis par opposition à la dynastie saadienne, qui maintient l'indépendance du Maroc. Je me souviens d'une polémique à la suite d'une déclaration d'Emmanuel Macron (le 30 septembre 2021) remettant en cause l'existence d'une nation algérienne avant 1830. Certains lui rétorquent que le protectorat ottoman n'était que symbolique. »

### La réponse de la rédaction



**Concernant Alger, effectivement, en 1827, la tutelle ottomane était, sinon symbolique, du moins très ténue. Une forme de vassalité lointaine. Fréquemment aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, on parle ainsi du « Royaume d'Alger » ou de la « République d'Alger », qui a ses pavillons et ses représentations diplomatiques propres, qui peut entrer en guerre et signer des traités sans passer par le sultan de Constantinople ; celui-ci reste néanmoins l'autorité religieuse légitime – contrairement au Maroc, où le souverain est le chef des croyants.**

David Ebersolt ajoute, à propos du cahier de fin consacré à François Mitterrand : « Michel Winock parle du libéralisme de Mitterrand, au début des années 1950 vis-à-vis de la Tunisie et du Maroc. Le livre *François Mitterrand, le dernier empereur. De la colonisation à la Françafrique* (Philippe Rey, 2025), dirigé par Pascal Blanchard et Nicolas Bancel est d'un avis contraire. »

### La réponse de la rédaction

**Si Mitterrand n'était nullement partisan de l'indépendance des colonies, il était résolument réformiste. En 1953, il démissionna du gouvernement Laniel après la déposition du sultan du Maroc. Quelques mois auparavant, il avait publié *Aux frontières de l'Union française, un essai sur la politique française notamment au Maroc et en Tunisie* préfacé par Mendès France. Si la France voulait garder ses possessions d'outre-mer, écrivait-il, elle devait adopter une attitude réformiste, contre la volonté des coloniaux et l'immobilisme de l'administration coloniale suicidaire. Il aura la même position quand éclatera la guerre d'indépendance algérienne.**

### Tacite en français

Dans son compte rendu « Tacite en BD et en latin » (sur le site de *L'Histoire*, 19 janvier 2026), Claude Aziza déplore le parti de prendre le latin comme langue de l'album : « Pourquoi ce choix ? Deux autres s'offraient à l'éditeur : le même album avec texte en français, le même album avec texte authentique. » Or, l'album a déjà été publié en français aux éditions Rue d'Ulm en 2022. Le présent album ne contient du reste que du texte authentique de Tacite ; seuls les dialogues sont de mon cru.

**Édouard Michel, auteur de Tacite, Agricola**



En vous inscrivant à l'adresse [privilege-abonnes@histoire.presse.fr](mailto:privilege-abonnes@histoire.presse.fr), vous pourrez recevoir la newsletter et les informations de *L'Histoire*.

Sauf mention contraire de son auteur, toute lettre parvenue à la rédaction de *L'Histoire* est susceptible d'être publiée dans le magazine. Par souci de brièveté et de clarté, la rédaction se réserve le droit de ne publier que des extraits des lettres sélectionnées.

## L'Histoire

La rédaction de *L'Histoire* est responsable des titres, intertitres, textes de présentation, encadrés, notes, illustrations et légendes. La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (article L.122-4 du Code de propriété intellectuelle). Toute copie doit avoir l'accord du Centre français de droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70. Fax : 01 46 34 67 19).

L'éditeur s'autorise à refuser toute insertion qui semblerait contraire aux intérêts moraux ou matériels de la publication. Les nom, prénom(s) et adresse de nos abonnés sont communiqués à notre service interne et aux organismes liés contractuellement avec *L'Histoire*, sauf opposition motivée. Dans ce cas, la communication sera limitée au service de l'abonnement. Les informations pourront faire l'objet d'un droit d'accès ou de rectification dans le cadre légal.

**Commission paritaire n° 1130 K 83242. ISSN 0182-2411.**  
L'Histoire est publiée par les Éditions L'Histoire  
Président-directeur général  
et directeur de la publication : Claude Perdriel  
Dépôt légal février 2026  
© 2026 Éditions L'Histoire



Origine du papier : Autriche  
Eutrophisation (Pot) : 0,018 kg/tonne  
Taux de fibres recyclées : 33 %  
Imprimé par BLG, Toul (54), France  
Certifié PEFC

PAR LE RÉALISATEUR DE *LE FILS DE SAUL*



MOSTRA INTERNAZIONALE  
D'ARTE CINEMATOGRAFICA  
LA BIENNALE DI VENEZIA 2025  
Sélection Officielle

# ORPHELIN

UN FILM DE  
LÁSZLÓ NEMES

**arte**

**AU CINÉMA LE 11 MARS**

**L'Histoire**

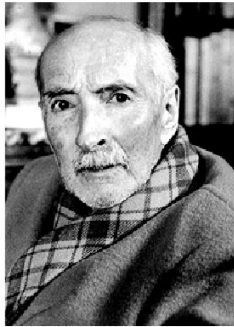
SCÉNARIO LÁSZLÓ NEMES ET CLARA ROYER RÉALISÉ PAR LÁSZLÓ NEMES AVEC BOJTORJÁN BARABÁS ANDREA WASKOVICS GREGORY GADEROIS MÓNY MÁTÁS ERDÉLY ÁSC HÓN HOSKAI EVCUENI SACHA CALPERINO TAMÁS ZÁNYI PÉTER POLITZER HSE RENES MÁRTON ÁGH  
MONTAGE EVA ZABEVSINSZKI COSTUME ANDREA FLESCSI COIFFURE JUDIT HALÁSZ MAQUILAGE ODILE FOURQUIN AMC SUPERVISEUR GLEN MCCOUGAN PRODUCTEUR YOAV ROSENBERG MICHAEL KUPISK KLÁUDIA SMIEJA-POSTWOROWSKA GÁBOR SÍPOS GÁBOR RAJNA JUDIT STALTER RÉDACTEUR ESZTER FIEKÉ RÉGISSEUR ISTVÁN KOLOS  
ADAM KOLOS JÁNOS GYÖRGY PRODUCED BY ILDIKÓ KEMENY MIKE GOODRIDGE ALEXANDER RODNYANSKY LÁSZLÓ NEMES FERENC SZÁLE GREGORY JANKILEVITSCH ALEXANDER BAZAROV CO-PRODUCED BY JULIETTE SCHRAMECK THANASSIS KARATHANOS MARTIN HAVPEL PRODUCED BY PIONEER PICTURES GOOD CHAOS  
DISTRIBUTION LUMEN TWENTY TWENTY VISION ARTE FRANCE CINÉMA RÉPUBLIQUE DE ZÈLE ARTE ARTE MAGYAR HUNGARIAN NATIONAL FILM INSTITUTE UNKERTUDAI SZABÉNYI HÍVÁS FILMFÖRDERUNGSANSTALT MEDIENBOARD BERLIN-BRANDENBURG L'AIDE AUX CINÉMAS DU MONDE  
CENTRE NATIONAL DU CINÉMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE INSTITUT FRANÇAIS FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA SHOAH LE PACTE CINÉMA ÉTUDES KINEMA BÉLÉGA AR CONTENT MID MARCH MEDIA L'ÉCRITURE CHARADES NEW EUROPE FILM SALES RÉGION ÎLE DE FRANCE LE PACTE

PIONEER GoodChaos lumen arte CDF NFI

BNF

## Les archives de Jules Isaac

Bien des générations d'écoliers ont étudié l'histoire de France dans le « Malet et Isaac », une collection de manuels entamée avant la Première Guerre mondiale. Albert Malet initia la série, mais sa mort au front en 1915 fit de Jules Isaac, entre 1923 et 1930, le maître d'œuvre de ces livres très informés (420 pages pour les collégiens de 6<sup>e</sup> !) qui avaient aussi l'ambition de former les jeunes lecteurs à l'enquête historique. Par fidélité à son alter ego, Jules Isaac tint à conserver son nom en tête de la collection. Les archives (10 mètres linéaires) de ce grand professeur, qui fut, en 1936 nommé inspecteur général par Jean Zay, étaient, depuis sa mort en 1963, conservées à Aix-en-Provence et magnifiquement classées



En haut : Jules Isaac en 1963.  
Ci-dessus : un manuel de terminale.

par Dominique Mazel. Elles viennent d'être versées à la Bibliothèque nationale de France, rejoignant ainsi le fonds Lavisse, autre grand « instituteur national », pour être elles aussi mises à la disposition des chercheurs. Révoqué par Vichy en 1940, Jules Isaac se réfugia avec sa femme, Laure, artiste, à Aix-en-Provence, puis au Chambon-sur-Lignon. C'est là que toute sa famille fut arrêtée pour faits de résistance en 1942. Seul son fils revint d'Auschwitz. Jules Isaac, devenu pourfendeur de l'antisémitisme, fut aussi un inlassable militant du dialogue ; auteur, en 1948, d'un *Jésus et Israël*, il fut reçu par le pape Jean XXIII. A lire sur [www.lhistoire.fr](http://www.lhistoire.fr) : A. Kaspi, « Jules Isaac et les malheurs du siècle », *Les Collections de L'Histoire* n° 6, octobre-décembre 1999.

« cendres reposent sur le bord de la Seine au milieu de ce peuple que j'ai tant aimé. » Vœu exaucé, qui permet chaque année à 1,5 million de visiteurs de lui rendre hommage aux Invalides.

Vidéo

### ANATOMIE DU FRANQUISME

En mars 2024, à Toulouse, un colloque international proposait pour la première fois en Europe une synthèse collective des connaissances sur le franquisme. Toutes les interventions sont disponibles en espagnol et en français sur : <https://www.canal-u.tv/chaines/ut2j/anatomie-du-franquisme-1936-1977>

Archéologie

### DONNE-MOI TA MAIN



Ce sont de simples traces de mains, retrouvées dans une grotte de Sulawesi, en Indonésie, mais, datées d'au moins 67 800 ans. Elles repoussent encore les plus anciennes peintures humaines.

Afémuse

### UN MUSÉE POUR LES FÉMINISMES

Après l'exposition « Les femmes sont dans la rue ! » à Angers en 2025, l'Association pour un



Anniversaire

### IMPRESSION, SOLEIL COUCHANT

Le 5 décembre 1926 mourait Claude Monet. De très nombreuses manifestations sont prévues dans toute la France, particulièrement à Paris et en Normandie, pour célébrer un des maîtres de l'impressionnisme, grand ami de Clemenceau. Le musée parisien Marmottan-Monet, qui envisage de vastes travaux, a même décalé sa fermeture à 2027 pour accueillir une dernière exposition.

Sondage

### RÉGIME DE VICHY

L'Observatoire Histoire & Vie publique a commandé à l'Ifop un sondage sur le régime de Vichy : 62 % des Français considèrent qu'il fut complice des nazis (54 % en 1994), 76 % que la France porte une responsabilité dans l'arrestation et la déportation des Juifs de France ; 54 % estiment que Pétain a trahi son pays (38 % en 1993). Les trois quarts des sondés estiment également que la période doit être enseignée de façon plus approfondie.

Archives

### LE TESTAMENT DE NAPOLEON



Le cycle « Les remarquables », ces documents authentiques précieux et importants, propose le testament de Napoléon I<sup>er</sup> du 4 mars au 29 juin aux Archives nationales. Un manuscrit de 58 pages où figure notamment le vœu de l'exilé : « *Je désire que mes*

musée des féminismes (Afémuse) se lance dans la recherche active d'un lieu pérenne, de soutiens publics et privés. Pour adhérer et soutenir ce projet, rendez-vous sur le site de l'association : <https://www.afemuse.fr>

### Caen **SUCCÈS DU MILLENAIRE**

En mars 2025 *L'Histoire* avait consacré son Événement au Millénaire de Caen. Une vraie



réussite, puisque près de 700 000 personnes au total ont participé aux différentes manifestations, dont 105 000 pour le lancement de l'anniversaire dans l'enceinte rénovée du château et 36 000 aux Journées de l'histoire.

### Fontainebleau **LA MODE ET LE MAROC**

Le Festival de l'histoire de l'art s'attaque, du 5 au 7 juin prochains, à la mode et a choisi comme pays invité le Maroc.

**Marc Bloch**  
**SITE À L'EHESS**  
L'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) va mettre en ligne

un site internet de référence scientifique, patrimonial et grand public consacré à l'historien, à son œuvre et à son héritage intellectuel. Avec cinq grands axes : 1) l'historien, le combattant, le résistant ; 2) Marc Bloch et l'EHESS ; 3) agenda et événements ; 4) une bibliothèque transversale de contenus ; 5) la panthéonisation.

**George Sand**  
**ANNIVERSAIRE**  
Cela fera 150 ans le 8 juin que mourait « la bonne dame de Nohant ». De nombreux projets scanderont l'année, dont un dossier des *Cahiers George Sand*, « George Sand et la fabrique de



l'histoire, du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours », un colloque à Lyon, les 18 et 19 juin, « George Sand dans la III<sup>e</sup> République », une tapisserie d'Aubusson, un concours de piano en août au domaine de Nohant et, qui sait, une panthéonisation évoquée par le Parlement des écrivaines francophones ?

@ Pour en savoir plus : [www.lhistoire.fr](http://www.lhistoire.fr)

CAHIERS  
CINEMA

**“UN FILM PASSIONNANT  
ET NÉCESSAIRE”**



un film de Juanjo pereira

## derrière les drapeaux, le soleil

120 heures d'images d'archives : voilà ce qu'il reste de 35 années de dictature de Stroessner au Paraguay.

A partir de ce corpus d'images rares retrouvées partout dans le monde, Juanjo Pereira reconstruit l'histoire d'une des dictatures les plus longues du XX<sup>e</sup> siècle, dont les effets perdurent encore aujourd'hui.



# AU CINÉMA LE 25 MARS

## LA VIE DE L'ÉDITION

## DANS VOS POCHEs

## Parmi les inédits

■ Jean-Louis Brunaux, *A la recherche d'Alésia. Des légendes grecques au lieu de mémoire*, Dunod, « Poche », 2026.

■ Irene Vallejo, *Étincelles d'humanité. Quand la sagesse antique éclaire le monde*, traduit de l'espagnol par Anne Plantagenet, Le Livre de poche, 2026.

■ Alice Mendelson, Laurent Joly, *Une jeunesse sous l'Occupation*, Tallandier, « Texto témoignage », 2026.

■ Laurent Le Gall, *A voté. Une histoire de l'élection*, Anamosa, 2026.

■ Johann Chapoutot, *Le Meurtre de Weimar*, PUF, « Quadrigé », 2026.

■ Philip Matyszak, *24 heures dans l'ancienne Athènes*, Payot, « Poche histoire », 2026.

## Et en réédition

■ Arnold J. Toynbee, *Guerre et Civilisation*, « Folio histoire », 2025.

■ Jean-Numa Ducange, *Jules Guesde. L'inventeur du marxisme en France*, version enrichie et actualisée par l'accessibilité depuis 2023 d'archives du livre sorti en 2017, Dunod, « Poche ».

■ Peter Frankopan, *Les Métamorphoses de la Terre. L'humanité et la nature, une nouvelle histoire du monde*, Points, « Histoire », 2026.

■ Michaël Prazan, *Le Massacre de Nankin, 1937. Entre mémoire, oubli et négation*, Les Belles Lettres, « Le Goût de l'histoire », 2026.

## ATLAS DE LA MER

Après la France, le monde, la Terre, le Ciel et le Moyen-Orient, l'*Atlas historique de la mer*, dirigé par Christian Grataloup et Jean de Préneuf, avec l'équipe de Légendes Cartographie, paraîtra en mai, une coédition les Arènes-L'Histoire.

## LE ROI DES ENFANTS

Réédition du livre sur Janusz Korczak, *Le Roi des enfants*, par Betty Jean Lifton (Fabert, 2025). Le 6 août 1942, ce pédiatre juif polonais accompagna

les 200 enfants dont il avait la charge dans le ghetto de Varsovie jusqu'au train qui devait les emmener à Treblinka. Et dans lequel il monta lui aussi.

## BON ANNIVERSAIRE, MADAME DE SÉVIGNÉ

A l'occasion des 400 ans de la naissance de la marquise, Gallimard réédite les trois volumes de sa correspondance dans « La Pléiade ». Et Le Passeur Éditeur réédite un texte devenu introuvable *Je ne suis ni à Dieu ni au diable. La vie spirituelle de Madame de Sévigné* avec une introduction d'Hervé Duchêne.

## LES GENS

## Michelle Perrot



## Des archives et une BD

Le 19 mars, aux Archives nationales de

Pierrefitte-sur-Seine, journée d'étude « Michelle Perrot. Le chemin des livres » avec Judith Lyon-Caen, Philippe Artières, Jacques Rancière, Patrick Fridenson et Laure Adler. Les archives professionnelles de Michelle Perrot ont intégré, sous la cote 757 AP, le département des Archives privées des Archives nationales. Sa

bibliothèque « féminine et féministe » a rejoint les fonds spécialisés de la bibliothèque de l'université Paris VIII. Ce même mois, une BD, *La Marche des femmes*, lui est consacrée.

## Jean Guilaine



## Prix de la recherche archéologique

Décerné par le Shanghai

Archaeology Forum, qui promeut l'étude et la valorisation du patrimoine archéologique mondial. C'est toute la carrière du

professeur émérite au Collège de France à la chaire « Les civilisations de l'Europe au Néolithique et à l'Age du bronze » qui est ainsi couronnée.

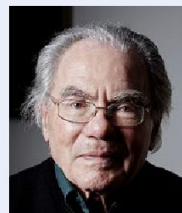
## Juliette Milleron-Beserval



## Prix de la Chancellerie

Elle a reçu le prix Benabou en histoire moderne de

France ou de la Région parisienne pour sa thèse : « L'Imprimerie nationale au travail, 1793-1830 » dirigée par Anne Conchon.

Hommage  
ANDRÉ BURGUIÈRE

Directeur d'études à l'EHESS, l'historien moderniste est mort le 22 janvier 2026, à 87 ans. Il était notamment l'auteur de *Le Mariage et l'amour en France, de la Renaissance à la Révolution* (Seuil, 2011).



Les hommages sur [www.lhistoire.fr](http://www.lhistoire.fr)

## RENCONTRES

### ■ À LA SORBONNE LE 9 MARS

L'Association des historiens accueille, dans son cycle « Lieux et visages emblématiques de l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle », Éric Anceau sur Napoléon III, Édouard Vasseur sur les Expositions universelles (le 16) et Sylvain Venayre sur l'invention du tourisme (le 23). Les conférences se tiennent à la Sorbonne.

### ■ MAISON DE L'EUROPE LE 10 MARS

On parle beaucoup de l'Europe ces temps-ci, dans un contexte géopolitique troublé. Raison de plus pour aller écouter Laurent Wirth sur « La discorde en France au risque de l'affaiblissement de l'Europe » (77, avenue de Versailles, à Paris).

### ■ AGECA LE 21 MARS

L'Association pour l'autobiographie organise une table ronde « Ego-histoire. Le Je des historiennes et historiens », avec Michelle Perrot, Annette Wiewiorka, Ludivine Bantigny, Boris Gobille, Isabelle Lacoue-Labarthe et Claire Zalc, 177, rue de Charonne, Paris. Renseignements : [www.autobio-asso.fr](http://www.autobio-asso.fr)

### ■ MAISON DE LA RECHERCHE, TOULOUSE LE 26 MARS

Journée d'étude autour du livre d'Abbès Zouache *La Croisade. Une histoire partagée* (Ifao, 2025), 5, allée Antonio-Machado, Toulouse.

## INSTITUT DU MONDE ARABE

## Fêtes et émotions



Pour ses 12<sup>es</sup> Journées de l'histoire du 27 au 29 mars, l'Institut du monde arabe évoque à la fois

les fêtes familiales et les émotions populaires, parfois porteuses de tensions.

Deux exemples : la célébration des indépendances maghrébines avec Benjamin Badier, Rihem Fahem et Malika Rahal ; fêter le retour des captifs en Europe et au Maghreb à l'Époque moderne avec Meredith Martin, M'hamed Oualdi et Gillian Weiss (cf. p. 32). Autre point fort, la présentation d'ouvrages en lice pour le Grand Prix du Livre d'histoire, parmi lesquels ceux d'Abbès Zouache, *La Croisade. Une histoire partagée* (Ifao, 2025) et d'Henry Laurens, *Question juive, problème arabe* (Fayard, 2024).

Sans oublier les films, les pauses musicales et la performance « Ma thèse en 5 minutes » par une dizaine de doctorants !

INSTITUT  
DU MONDE  
ARABE



Renseignements : [www.imarabe.org](http://www.imarabe.org)

Écoutez  
ce  
qu'hier  
nous  
prépare.



LE COURS  
DE L'HISTOIRE  
DU LUNDI  
AU VENDREDI  
9H - 10H  
Xavier  
Mauduit



L'esprit  
d'ouverture.

Revue mensuelle créée en 1978,  
éditée par les Éditions L'Histoire  
41 bis, avenue Bosquet, 75007 Paris

**Président-directeur général  
et directeur de la publication :** Claude Perdriel  
**Directeur éditorial :** Maurice Szafran  
**Directeur éditorial adjoint :** Guillaume Malaurie  
**Conception graphique :** Dominique Pasquet  
**Éditeur :** Alain Scemama

**Pour toute question concernant  
votre abonnement  
Tél. : 01 55 56 71 19**

**Courriel : abo.histoire@groupe-gll.com**

L'Histoire, service abonnements

45, avenue du Général-Leclerc, 60643 Chantilly Cedex  
Belgique : Édigroup Belgique, tél. : 070 233 304  
Suisse : Édigroup SA, tél. : 022 860 84 01  
Tarif France : 1 an, 12 n<sup>os</sup> : 67 €  
1 an, 12 n<sup>os</sup> + 4 n<sup>os</sup> Hors-série. Collections : 89 €  
Tarif autres pays : nous consulter

**Achat de revues et d'écrits**

L'Histoire, 45, avenue du Général-Leclerc,  
60643 Chantilly Cedex  
**Tél. : 01 55 56 71 19**

**RÉDACTION, DOCUMENTATION, RÉALISATION**

**Tél. :** 01 70 98 suivi des 4 chiffres

**Courriel rédaction :** courrier@histoire.presse.fr

**Directrice de la rédaction :** Valérie Hannin (19 49)

**Assistante de rédaction :**

Marie Alberto Jeanjacques (19 51)

**Conseillers de la direction :**

Michel Winock, Jean-Noël Jeanneney

**Rédactrice en chef :** Héloïse Kobleka (19 50)

**Rédacteur(rice) en chef adjoint(e)s :**

Géraldine Soudri (19 52), Olivier Thomas (19 54)

**Secrétaire général de rédaction :**

Raymond Lévêque (19 55)

**Chef de rubrique :** Ariane Mathieu (19 53)

**Rédaction :** Julia Bellot (19 60), Lucas Chabalié,

Domitille de Gavriloff, François Mathou,

Huguette Meunier, Nina Tapie (19 30)

**Rédaction-révision-correction :** Hélène Valay

**Directrice artistique :** Marie Toulouse (19 57)

**Service photo :** Jérémy Suarez-Laloumi (19 58)

**COMITÉ SCIENTIFIQUE**

Pierre Assouline, Jacques Berlioz, Patrick Boucheron,

Catherine Brice, Bruno Cabanes, Johann Chapoutot,

Joël Cornette, Clément Fabre, Anaïs Flécher,

Jean-Noël Jeanneney, Philippe Joutard,

Emmanuel Laurentin, Julien Loiseau, Pap Ndiaye,

Fabien Paquet, Olivier Postel-Vinay, Yann Potin,

Yves Saint-Geours, Maurice Sartre, Claire Sotinel,

Pierre-François Souyri, Laurent Theis,

Annette Wiewiorka, Olivier Wiewiorka, Michel Winock

**CORRESPONDANTS**

Dominique Alibert, Claude Aziza, Vincent Azoulay,

Antoine de Baecque, Esther Benbassa,

Françoise Briquel-Chatonnet, Guillaume Calafat,

Jacques Chiffolleau, Alain Dieckhoff,

Hervé Duchêne, Olivier Faron, Marie Favereau,

Christopher Goscha, Christian Grataloup,

Isabelle Heullant-Donat, Gilles Kepel,

Matthieu Lahaye, Marc Lazar, Olivier Loubes,

Gabriel Martinez-Gros, Marie-Anne Matard-Bonucci,

Guillaume Mazeau, Nicolas Offenstadt, Pascal Ory,

Michel Porret, Yann Rivière, Isabelle Surun,

Boris Valentin, Sylvain Venayre, Catherine Virlouvet,

Nicolas Werth

**Ont collaboré à ce numéro :**

Violette Bluche, David Heck, Marie Huguier,

Lucile Juteau (partenariats), Sophie Le Gallo (secrétariat

de rédaction), Carla Roche Sebastião

**FABRICATION**

**Creaprint :** Isabelle Dubuc,

Sandrine Bourgeois, Loïc Rossigneux

**ACTIVITÉS NUMÉRIQUES**

Erwan Treyz (19 08)

**SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS**

**Directrice administrative et financière :**

Jaye Reig

**MARKETING DIRECT ET ABONNEMENTS**

**Responsable abonnements :**

Frédéric Eschwege (feschwege@lhistoire.fr)

**Responsable du marketing direct :**

Linda Pain (lpain@lhistoire.fr)

**VENTES ET PROMOTION**

**Directeur :** Valéry-Sébastien Sourieau (19 11)

**Ventes messageries :** Mercuri Presse Conseil,

Frédéric Vinot (01 42 36 80 52)

**Diffusion librairies Pollen/Dif'pop'**

Tél. : 01 43 62 08 07, fax : 01 72 71 84 51

**RÉGIE PUBLICITAIRE**

**Mediaobs**

44, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris

Tél. : 01 44 88 suivi des 4 chiffres

Courriel : pnom@mediaobs.com

**Directeur général :** Corinne Rougé (93 70)

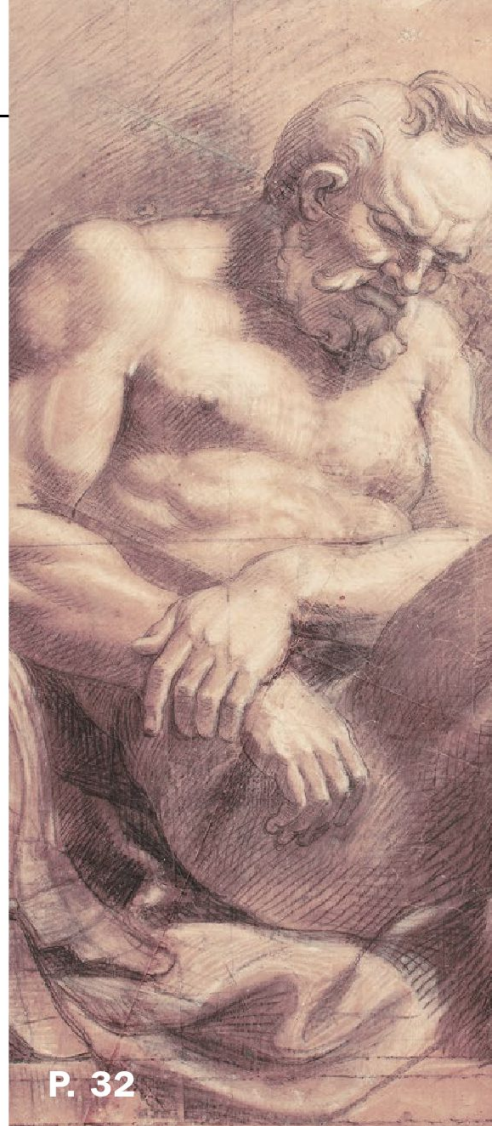
**Directeur de publicité :** Romain Provost (89 27)

**Directeur de clientèle :** Antoine Kodio (97 79)

**Studio :** Vincent Curet (89 26)

**Gestion :** Catherine Fernandes (89 20)

mediaobs.com



- 3 L'édito
- 4 Forum
- 6 On va en parler

**Événement**

**12 1997-2002. LA GAUCHE  
PLURIELLE : UN  
ESPOIR BRISÉ ?**

par Pierre-Emmanuel Guigó  
et Éliisa Steier

**Actualité**

- 22 Proust : un fonds inédit à la BNF  
entretien avec Gilles Pécout
- 24 Année Marc Bloch.  
Les lycéens se mobilisent !  
par Joëlle Alazard
- 26 « Valérian et Laureline »  
ou le rêve des historiens  
par Olivier Christin et Olivier Thomas
- 28 Genève, ville magique !  
par Michel Porret
- 30 Le Havre, 1910.  
L'affaire Jules Durand  
par Carole Christen

**Dossier**

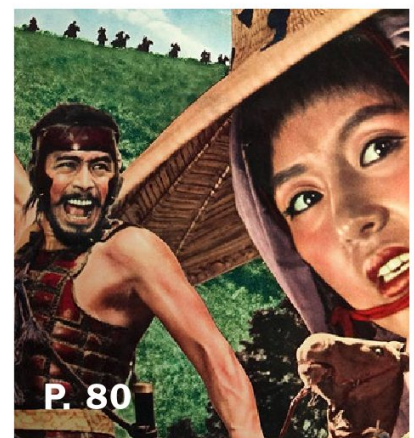
**Méditerranée.  
L'esclavage  
oublié**

**34 Chrétiens, musulmans,  
Noirs ou Blancs. Tout  
le monde pouvait être  
asservi !**

par M'hamed Oualdi

- Au Moyen Age déjà  
par Julien Loiseau
- L'Espagne et le Portugal,  
épice des traites  
par Ana Struillou
- Plus de 2 millions d'esclaves  
en Europe !
- Les chiourmes de Gênes
- Cervantès, captif à Alger

Ce numéro comporte un encart Sophia Boutique  
montre et un encart First Voyages France sur une  
partie de la diffusion abonnés.



## L'Atelier des chercheurs

- Comment l'Atlantique a relégué la Méditerranée
- Au service du sultan
- Mots-clés
- Carte : vers 1700, des ports corsaires et des bagnes sur les deux rives

### 46 Sur les galères et dans les bagnes. Survivre : un combat quotidien

par Gillian Weiss

- Sortir de l'oubli
- par Meredith Martin
- Exposition. « Esclaves en Méditerranée »

### 55 Reliques, pipes et manuscrits. Ce que disent leurs objets

par Ana Struillou

### 58 Comment le système a pris fin

par M'hamed Oualdi

- Les derniers captifs
- Pour en savoir plus

### 62 LES MÉDECINS ET LE PÉRIL ALCOOLIQUE

par Anatole Le Bras

### 68 LES ROMAINS FACE À L'OcéAN

par Yann Rivière

### 74 MOYEN AGE. INCESTE ADELPHIQUE, LE CRIME DES CRIMES

par Didier Lett

### 80 LE SEPTIÈME SAMOURAÏ DE KUROSAWA

par Nathalie Kouamé

**COUVERTURE** : Étude en bois d'un captif « turc » par Pietro Tacca, vers 1620 ; en fond, dessins issus de l'album de voyage et de navigation d'Ignazio Fabroni entre 1664 et 1687 (CC0 New York, The Metropolitan Museum, 05.8/Rogers Fund, 1905 – Florence, BNCf, Rossi Cassigoli 199). En haut : Lionel Jospin en mars 2014 (Bernard Bisson/JDD/Sipa).

## Guide

### 82 LIVRES

#### Le livre du mois

Bénédicte Savoy

par Catherine Brice

#### La sélection de « L'Histoire »

#### Le classique

Maurice Barrès

par Michel Winock

#### Les revues

### 92 SORTIES

#### Expositions

par Huguette Meunier

#### Cinéma

par Antoine de Baecque

### 98 CARTE BLANCHE

de Pierre Assouline



### FRANCE CULTURE

Le jeudi 26 février à 9 heures, retrouvez *L'Histoire* dans l'émission de Xavier Mauduit « Le Cours de l'histoire »

1997-2002

# La gauche plurielle : un espoir brisé ?

*Les législatives de 1997 consacrent l'union des gauches, et Jacques Chirac nomme Lionel Jospin, à la tête du PS, Premier ministre. Malgré un record de longévité et un bilan social solide, Jospin n'accède pas au second tour de la présidentielle en 2002. Son retrait immédiat de la vie politique laisse la gauche plurielle orpheline.*

**Par Pierre-Emmanuel Guigo et Élis Steier**

## LES AUTEURS



### Maître de conférences à l'UPEC, Pierre-

Emmanuel Guigo a récemment publié Pierre Mauroy. Le dernier socialiste

(*Passés composés*, 2024, prix spécial des Députés 2025) et Mitterrand (PUF, 2026, avec Judith Bonnin).

### Doctorante à Sorbonne Université,



Élis Steier a publié *La Genèse de la gauche plurielle, 1993-1997* (Presses universitaires de Rennes, 2021), issu de son mémoire de

master 2, prix de la Fondation Jean-Jaurès en 2018. Sa thèse porte sur la gauche plurielle au pouvoir entre 1997 et 2002.

Certes, François Mitterrand a été président de la République quatorze ans durant (1981-1995). Mais a-t-on jamais vu en France un gouvernement de gauche rester cinq ans au pouvoir sans changement de Premier ministre ? Cela n'est arrivé ni sous la III<sup>e</sup> République ni sous la IV<sup>e</sup>, et ce fut la première fois sous la V<sup>e</sup> République, quand Lionel Jospin, appuyé sur une « majorité plurielle », resta sans désemparer chef de gouvernement de Jacques Chirac, de 1997 à 2002. Expérience rare d'unité de la gauche au bilan non négligeable, elle n'est pas exceptionnelle seulement par sa durée. L'indifférence dont cette période politique fait l'objet n'est-elle pas surprenante ?

La fin du second septennat de Mitterrand avait été marquée par la débâcle des élections législatives de

1993, dont était issue l'Assemblée la plus à droite qu'ait connue la France, plus encore que celle sortie des scrutins de juin 1968. L'Union pour la France (UPF, droite et centre) totalisait 484 députés, contre seulement 70 pour la minorité présidentielle. La gauche était au plus bas et, à l'élection présidentielle de 1995, Jacques Chirac l'emportait devant Lionel Jospin, candidat du Parti socialiste (PS), avec près de 53 % des suffrages exprimés au second tour.

### Une dissolution surprise

Il y avait pourtant de l'espoir à gauche. Bien que battu en 1995, Lionel Jospin avait réussi à s'imposer comme chef de file. En décembre 1994, Jacques Delors renonça à se porter candidat. Le PS organisa donc pour la première fois une primaire interne, largement gagnée par Lionel Jospin. ▶



**Alliances** 12 juin 1997, perron de Matignon. Le gouvernement de la gauche plurielle se démarque par la présence de femmes en haut de sa hiérarchie. Lionel Jospin, Premier ministre, est au centre, entouré de Martine Aubry (ministre de l'Emploi et de la Solidarité, en rouge) et d'Élisabeth Guigou (garde des Sceaux, en bleu). Le gouvernement intègre cinq partis (PS, PCF, MDC, Verts et PRG), soit plus que la Nupes, fondée le 1<sup>er</sup> mai 2022, qui comprend quatre formations (LFI, PS, Verts et PCF). Ci-dessous : le 18 janvier 2023, un meeting de la Nupes contre la réforme des retraites.



► Arrivé en tête du premier tour de l'élection présidentielle, la performance de ce dernier, inattendue et saluée, contribua à le faire réélire par la suite premier secrétaire du PS. Ancien trotskiste engagé au sein de l'Organisation communiste internationaliste – information qui ne sera révélée au grand jour qu'en 2001 –, devenu socialiste réformiste, il avait su imposer, sous l'ère Mitterrand, une image d'intégrité.

Les partis de gauche entraient dans une phase de mutation. Les Verts déclarèrent souhaiter participer à « une coalition majoritaire d'alternative »<sup>1</sup>, négociant dès 1996 avec les socialistes, avec, en ligne de mire, les élections législatives prévues en 1998. Du côté des communistes, la direction avait changé en 1994, Georges Marchais cédant sa place à Robert Hue – au vieux leader succédait un maire vingt-six ans plus jeune, à la recherche d'une rupture d'image. Dans l'air flottait, pour le PC, le désagréable souvenir de l'Union de la gauche des années 1970 et du début des années 1980, qui n'incitait pas au rapprochement. Tout fut précipité lorsque Jacques Chirac résolut, le 21 avril 1997, de dissoudre l'Assemblée nationale.

La décision s'expliquait par des raisons budgétaires. La France se préparait à adopter la monnaie unique européenne, ce qui impliquait de respecter divers critères de convergence, dont le maintien d'un déficit inférieur à 3 % du



**Une seule voix** Hors de France, Jacques Chirac et Lionel Jospin parlent d'une seule voix, comme ci lors du Conseil européen de Nice, en 2000. Cet usage « cohabitationnel » a pu nourrir un sentiment d'indifférenciation entre les deux futurs candidats.

PIB. Un objectif hors de portée, comme en informait, en avril 1997, une note confidentielle au Premier ministre de l'époque, Alain Juppé. Les sondages donnaient encore la droite victorieuse dans le cas de législatives anticipées. Jacques Chirac, incité par son secrétaire général Dominique de Villepin, préféra donc dissoudre l'Assemblée, dans l'idée de dissoudre l'Assemblée, dans l'idée de pouvoir s'appuyer sur une majorité à la légitimité renouvelée – et donc incontestable – pour mener une politique d'austérité budgétaire.

Les élections eurent lieu les 25 mai et 1<sup>er</sup> juin 1997. Des alliances furent

signées, des accords bilatéraux, sans programme commun. Le PS fit figure de parti central, car il fut le seul à en avoir signé avec toutes les autres organisations politiques : accord programmatique et électoral avec les radicaux et les Verts (après une longue négociation), entente uniquement électorale avec le Mouvement des citoyens (MDC) de Jean-Pierre Chevènement. Avec le Parti communiste (PCF), une unique déclaration commune, de deux pages, fut signée le 29 avril 1997, rappelant les désaccords, en particulier concernant

## LES PRINCIPALES RÉFORMES

1997	1998	1999	2000	2001
<b>Octobre</b> Annonce de la création de 700 000 emplois jeunes (250 000 le seront en réalité).	<b>Mars</b> Réforme de l'accès à la nationalité (« suppression de la manifestation de volonté »). <b>Mai</b> Modification des règles relatives au séjour des étrangers. <b>Juin</b> Loi Aubry I : réduction du temps de travail à 35 heures.	<b>Janvier</b> Privatisation partielle d'Air France. <b>Juillet</b> Création de la CMU (couverture maladie universelle) et de l'AME (aide médicale d'État). <b>Novembre</b> Instauration du pacs.	<b>Janvier</b> Loi Aubry II. <b>Juin</b> Instauration de la parité pour les élections avec un scrutin de liste. <b>Septembre</b> Référendum sur le quinquennat. <b>Décembre</b> Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (20 % de logements sociaux obligatoires).	<b>Janvier</b> Reconnaissance du génocide arménien de 1915. <b>Mai</b> Sont reconnus comme crimes contre l'humanité la traite et l'esclavage.

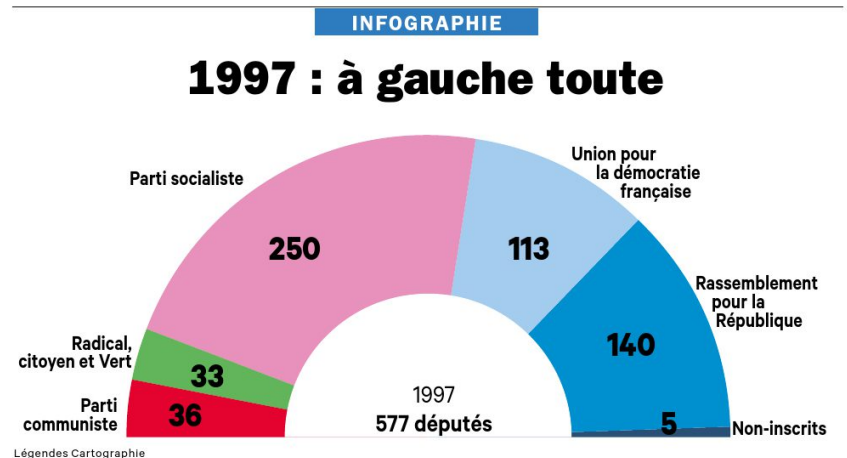
le passage à l'euro, et proposant quelques grandes réformes : passage aux 35 heures, parité en politique, arrêt des privatisations... La courte campagne qui suivit l'annonce de la dissolution ne fut pas véritablement unitaire, sauf dans les circonscriptions concernées par les accords électoraux. Un unique meeting commun fut organisé à Lille, le 29 mai 1997, en présence de Lionel Jospin, Pierre Mauroy, Alain Bocquet pour le PCF et Guy Hascoët pour les Verts ; sans le MDC ni les radicaux.

Le soir du 1<sup>er</sup> juin 1997, la gauche remportait une assez large victoire, obtenant 319 sièges au Palais-Bourbon (contre 253 pour la droite). Et Lionel Jospin fut nommé Premier ministre dans la foulée.

### Cohabitation et escarmouches

En 1997, c'est donc une troisième cohabitation qui s'ouvre, après celles de 1986-1988 (Mitterrand-Chirac) et de 1993-1995 (Mitterrand-Balladur). Les règles sont censées être claires pour les deux têtes de l'exécutif. Chirac et Jospin ont déjà connu la situation.

Chirac, sous le coup de l'échec de la dissolution, entend toutefois montrer qu'il restera aux commandes. Dans un discours à la Mutualité de Lille, le 7 juin, il réaffirme son rôle de garant



**Au second tour des élections législatives, le 1<sup>er</sup> juin 1997, la gauche plurielle rafle 319 sièges, contre 253 pour la droite. Notons que 63 femmes rejoignent l'Hémicycle (sur 577, soit un peu moins de 11 %), une augmentation assez sensible puisqu'elles étaient 35 lors de la législature précédente.**

des institutions. Dans son interview télévisée du 14 Juillet suivant, il assure que la Constitution donne une « *prééminence et [je dirais] même le dernier mot au président de la République* ». Lionel Jospin, piqué au vif, réplique en Conseil des ministres, donnant au gouvernement, face à un Jacques Chirac médusé, une lecture d'extraits de la Constitution, à la suite de quoi il fait publier dans un communiqué de presse ses attributions et celles de ses ministres, s'appuyant là encore sur les articles 20 et 21 de la Constitution

(« *le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation* »).

Malgré ces premières escarmouches, la situation s'apaise, en particulier pour que la France continue à parler d'une seule voix à l'international. En 2000, le Conseil européen est accueilli à Nice par la France, et le couple exécutif montre une certaine harmonie, préparant la signature du traité de Nice, qui réforme les institutions de l'Union européenne (UE) avant son élargissement. Ce sera aussi le cas face aux crises du Kosovo ou aux attentats du 11 Septembre. Mais des tensions persistent. Lorsqu'en février 2000, Lionel Jospin, en visite officielle en Palestine, qualifie le Hezbollah d'organisation « *terroriste* » devant des étudiants palestiniens, ils lui répondent par des jets de pierres et Chirac ne soutient pas son Premier ministre, dont la visite est finalement écourtée. Les tensions ressurgissent alors que la présidentielle de 2002 approche. Des désaccords publics éclatent notamment lors de la crise « *de la vache folle* » en 2000, autour de



**Tensions** Le 26 février 2000, Jospin visite le campus de Bir Zeit, en Cisjordanie. Ses propos sur le Hezbollah suscitent la colère des Palestiniens. L'épisode illustre son implication dans la politique étrangère. Le président ne le soutient pas.

► l'interdiction des farines animales. Mais, contre toute attente, le gouvernement tient bon.

### La « dream team » contre le président

Au lendemain de la victoire de 1997, rien ne dit que l'union durera cinq ans. Lionel Jospin constitue rapidement un gouvernement, dont la composition est annoncée le 4 juin. Ledit gouvernement surprend par sa taille (25 ministres, ce qui est peu), sa composition, qui voit une nouvelle génération s'imposer, et sa pluralité. Il repose d'abord sur les « éléphants » du Parti socialiste : Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Elisabeth Guigou, garde des Sceaux, Hubert Védrine, ministre des Affaires étrangères. Le gouvernement est vite qualifié dans les médias de « dream team », une « équipe de rêve ». Les communistes comptent trois ministres, dont celui de l'Équipement, des Transports et du Logement (Jean-Claude Gayssot), tandis que les Verts ne disposent jusqu'en 2000 que d'un seul ministre (la jeune élue Dominique Voynet est nommée à l'Aménagement du territoire et à l'Environnement), avant que Guy Hascoët

ne devienne secrétaire d'État à l'Économie solidaire.

Au Parlement, la gauche plurielle s'organise dans le sillage de la nomination du gouvernement. L'union est asymétrique. Les socialistes sont dominants, leurs 250 sièges leur ont donné Matignon. Mais ils ne disposent pas de la majorité absolue (289 sièges) et l'approbation des 36 députés communistes leur est souvent indispensable pour faire adopter un projet de loi. Quant aux Verts, leurs six députés

### Dès l'été 1997, les relations alternent entre entente prudente et divergences affichées

n'interviennent vraiment de façon décisive que pour des textes emblématiques, par exemple concernant la réduction du temps de travail.

Dès l'été 1997, les relations alternent entre entente prudente et divergences affichées. Certaines mesures font l'unanimité, comme l'annonce de la création de 700 000 emplois jeunes, ou répondent aux exigences d'un partenaire, comme l'arrêt du surgénérateur Superphénix, qui constitue une

revendication du mouvement écologiste depuis les années 1970. D'autres décisions suscitent des désaccords. Communistes et Verts s'inquiètent de l'absence d'abrogation des « lois Pasqua-Debré », qui durcissent les conditions de régularisation des étrangers et d'accès à la nationalité, adoptées par la droite en 1993 et 1997. Mais ces moments ne conduisent pas à la rupture : les abstentions sont courantes à l'Assemblée, sans jamais aller jusqu'à rompre la majorité plurielle.

Au sein même du gouvernement, une entente globale semble régner, facilitée, entre autres raisons, par l'organisation de réunions régulières, d'où, à l'inverse du Conseil des ministres, le président est absent, ce qui permet des échanges plus libres. Les ministres issus de formations minoritaires semblent fidèles à Jospin. Derrière cette collégialité, il ne faut pas sous-évaluer la stratégie de communication, qui cherche aussi à contrecarrer le stigmate de division dont la gauche est souvent affublée. Montrer un visage uni est une manière de faire face au président, notamment lorsqu'il tentera de freiner l'adoption des 35 heures, ou la loi de janvier 2002 accordant davantage d'autonomie à la Corse. L'union n'empêchera pas, comme à l'Assemblée, ►

#### À SAVOIR

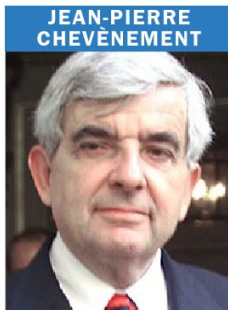
## Ils ont quitté le gouvernement



**DOMINIQUE STRAUSS-KAHN**  
Mis en cause dans l'affaire de la Nef alors qu'il est ministre de l'Économie, il est contraint de démissionner en **novembre 1999**.



**CLAUDE ALLÈGRE**  
Ministre de l'Éducation nationale en conflit avec le corps professoral, il est remplacé par Jack Lang lors d'un vaste remaniement en **mars 2000**.



**JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT**  
En profond désaccord avec Lionel Jospin sur le statut de la Corse, le ministre de l'Intérieur quitte le gouvernement en **août 2000**.



**MARTINE AUBRY**  
Ministre de l'Emploi et de la Solidarité, elle démissionne en **octobre 2000**, afin de se préparer à prendre la suite de Pierre Mauroy à la mairie de Lille.



**DOMINIQUE VOYNET**  
Ministre de l'Environnement, elle part se consacrer au développement de son parti en **juillet 2001**, après avoir été élue secrétaire nationale des Verts.

## TROIS QUESTIONS À DOMINIQUE VOYNET

### « On formait une belle équipe »

#### Quelle était la place des Verts dans la coalition gouvernementale ?

Les Verts étaient mal connus des autres formations. Des groupes de travail avaient été mis en place avec le PS afin de trouver un contrat de coalition. Compromis et programmes avaient commencé à être élaborés mais la dissolution nous a surpris. Tout est allé très vite. Au lendemain des législatives, les Verts ont participé aux discussions pour former un gouvernement. J'étais négociatrice et lorsque j'ai vu Jospin, il m'a dit qu'il avait pensé à moi. Je lui ai répondu que le parti ne souhaitait pas que les députés fraîchement élus entrent au gouvernement. J'avais un petit enfant, je venais d'être élue députée du Jura. Trois jours plus tard, j'étais nommée au gouvernement. Les Verts n'avaient jamais eu de députés, ni participé à un gouvernement. Mais nous avons obtenu des victoires rapidement, comme la fermeture de Superphénix ou l'abandon du projet de canal à grand gabarit Rhin-Rhône, négociés en amont.



#### Comment s'entendaient les ministres ?

C'était une belle équipe, atypique, regroupant les cinq composantes de la gauche. Nous n'avions pas les mêmes codes, ni les mêmes références historiques. La méthode Jospin a été formidable. Au premier Conseil des ministres, il nous a fait un genre de discours de la méthode, affichant son intention d'organiser un dialogue avant chaque arbitrage. Il fallait jouer collectif. Les désaccords ont été nombreux, pas seulement entre les Verts et le PS. J'ai assumé l'arbitrage de Jospin sur l'utilisation des OGM en plein champ, à laquelle j'étais hostile. Jean-Claude Gayssot a dû renoncer à la construction de tronçons d'autoroute à laquelle j'étais opposée. Il y a aussi eu

des tensions avec le Premier ministre, comme pour le pacs : nous revendiquions le mariage gay, tandis qu'il voulait que le pacs soit signé au tribunal, pas à la mairie. Tout était facilité par les discussions en amont. Nous nous voyions beaucoup : Conseils des ministres, réunions interministérielles, conseils matinaux... Une faiblesse est venue plutôt de mon parti : on me reprochait à moi les insuccès, plutôt qu'à nos opposants.

#### Quel bilan tirez-vous de cette expérience ?

Si tout n'a pas été rose, cela reste l'une des plus belles pages de ma vie politique. J'étais une gamine, mais je n'ai pas été baladée par les « éléphants ». J'ai le sentiment d'avoir été soutenue. Jospin n'est pas mon héros, mais je n'ai jamais remis en cause son sens de l'intérêt général. J'ai toujours pensé qu'en politique, il ne fallait pas compter sur une personne providentielle. Mais en 2024, après les législatives, lorsque nous mettons, avec le NFP, un mois pour trouver une candidate à Matignon, ce n'est pas sérieux. Et je me demande, parfois, où est le nouveau Jospin qui saura redonner confiance. ■

► l'expression de quelques divergences, comme lorsque Dominique Voinet fait connaître sa solidarité à l'égard du mouvement des chômeurs, fin 1997. Son éventuel départ du gouvernement fait d'ailleurs, à plusieurs reprises, l'objet de débats internes au sein des Verts.

C'est peut-être la démission de Jean-Pierre Chevènement, en 2000, qui

rompt le charme. Membre du Parti socialiste jusqu'en 1993, il a été un ministre important des gouvernements de la présidence Mitterrand et indispensable du gouvernement Jospin, où il occupe le poste de ministre de l'Intérieur. Dans sa lettre de démission, Chevènement rappelle son opposition au projet sur le changement de statut de la Corse, avec les représentants de

laquelle Jospin a ouvert les discussions dans l'espoir de réduire les violences sur l'île. Il justifie sa colère par le fait d'avoir été mis devant le fait accompli, indiquant que sa décision de quitter le gouvernement « n'enlève rien à l'amitié » de longue date avec Lionel Jospin et souligne le « soutien » que lui a prodigué ce dernier pendant trois ans, souhaitant enfin que son parti continue ►

► d'appartenir à la majorité plurielle<sup>2</sup>. Cela marque une véritable rupture. Ce n'est pas le seul départ : tour à tour, Dominique Strauss-Kahn, Martine Aubry ou encore Dominique Voynet quittent le gouvernement (cf. p. 16). En 2000, le ministre de l'Éducation nationale Claude Allègre est, lui, poussé à la démission. Ses déclarations sur un ministère qu'il compare à un mammouth qu'il faudrait « dégraisser » indisposent les enseignants, avec qui s'ouvre bientôt un conflit à propos du rapprochement qu'il prône entre l'école et les entreprises. L'an 2000 constitue ainsi un tournant, ouvrant une période moins stable dans l'ère Jospin.

### La bataille des 35 heures

La croissance, qui plafonne à 1 % en 1996, oscille entre 2 et 3,5 % de 1997 à 2002, tandis que, sur la même période, le chômage baisse, selon l'Insee, de 10,3 % à 7,5 %, le tout facilité par une meilleure conjoncture économique mondiale. Le bilan du gouvernement de la gauche plurielle se révèle assez fourni en matière de réformes économiques et sociales.

Dans la lignée de François Mitterrand, le gouvernement Jospin entend renforcer les acquis sociaux, en particulier la réduction du temps de



DÉCRYPTAGE  
D'IMAGE

### Les profs et le mammouth

Les manifestations de mars 2000 s'inscrivent dans un vaste mouvement de protestation, avec grèves et occupations d'écoles. Sur cette photo, une banderole fait référence à l'axe majeur de la politique du ministre, « dégraisser le mammouth », une formule devenue célèbre depuis qu'elle a fait la une du *Monde* en juin 1997. La violence de la caricature, retournant le stigmate, traduit le rejet dont Claude Allègre fait l'objet dans le milieu enseignant.

travail. C'est la réforme, déjà citée, des 35 heures. Cette mesure, mise en œuvre par deux lois promulguées en juin 1998 et janvier 2000, a pour principal objectif de lutter contre le chômage. Elle est portée par Martine Aubry, qui connaît bien le sujet pour avoir été conseillère au sein du cabinet de Jean Auroux, ministre du Travail de 1981 à 1982 dans le gouvernement de

Pierre Mauroy, celui-là même qui avait déjà porté une réduction du temps de travail à 39 heures.

En 1998, Martine Aubry veille à afficher une volonté politique ferme : dès la première loi promulguée, il est établi que la durée légale du travail effectif des salariés sera fixée à 35 heures par semaine, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000 pour les entreprises de plus de vingt salariés, et à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002 pour les autres. Les négociations au sein des branches et des entreprises doivent en définir les modalités concrètes. Si le principe de la réduction du temps de travail fait globalement l'unanimité à gauche, la définition des exceptions et des garde-fous à inscrire dans la loi fait débat. La définition même du temps de travail effectif suscite la controverse, avant que soit trouvé un compromis en ultime lecture de la première loi. Tandis que le président de la République ironise sur ce qu'il considère comme une « expérimentation hasardeuse » et que la droite reproche à la gauche de nuire à la compétitivité des entreprises, la réforme, présentée comme une mesure de progrès et de solidarité, est vécue de façon contrastée. Une enquête menée fin 2000 montre que si l'intensification du travail est ressentie par la majorité des salariés, les cadres dont

TÉMOIGNAGE

### Le pacs, pour tous les couples !

“ De la tolérance à la reconnaissance, ainsi pourrait-on qualifier le vote de la loi qui a créé le pacs en 1999 et qui a fait entrer les couples de même sexe dans le Code civil. Alors député, à l'origine avec Jean-Pierre Michel de ce texte d'initiative parlementaire porté par un puissant mouvement associatif et citoyen, je garde en mémoire le long et violent débat qui a duré plus d'une année. Cette étape décisive sur le chemin de l'égalité des droits a changé le

regard de la société sur les personnes LGBT. Cadre juridique nouveau, à côté du mariage, pour tous les couples souhaitant organiser leur vie commune, le pacs a depuis connu un succès que nous ne pouvions alors imaginer : 3,5 millions de pacs signés depuis 1999 et, chaque année, 200 000 pacs pour 240 000 mariages.”

Patrick Bloche, ancien député et coauteur et corapporteur de la loi relative au pacs

l'autonomie est davantage préservée l'acceptent plus facilement. Chez les ouvriers et les employés non qualifiés, la réduction du temps de travail se traduit par des rythmes plus imprévisibles et plus irréguliers. Comme le souligne l'historienne Marion Fontaine, les 35 heures ont pu contribuer à l'éloignement des mondes populaires vis-à-vis de la gauche.

### CMU, pacs, parité

En outre, le gouvernement Jospin renforce la protection sociale, avec la couverture maladie universelle, la CMU, qui garantit l'accès aux soins à tout résident même s'il ne relève d'aucun régime de Sécurité sociale, est adoptée au Parlement en juillet 1999 en même temps que l'aide médicale d'État (AME), qui assure une couverture aux personnes en situation irrégulière.

L'urbanisme est réformé par la loi Solidarité et Renouvellement urbain, SRU, qui favorise le développement durable et les transports en commun, créant également une obligation de 20 % de logements sociaux pour les communes de plus de 3 500 habitants. Sur le plan sociétal, le pacs, légalisé en 1999, permet aux couples de même

sexe de trouver un statut d'union civile, même s'il ne leur est pas réservé.

Un premier jalon essentiel est, enfin, posé dans le domaine de la parité. En 1999, la Constitution est ainsi modifiée, précisant que « la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives ». Le mot « parité » n'est pas utilisé en raison de l'opposition du Sénat. Mais, en juin 2000, une loi impose pour tous les scrutins de liste la stricte égalité en nombre des candidates et des candidats dans les grandes villes<sup>3</sup>. Elisabeth Badinter, qui y est opposée, considère que la loi sous-estime la capacité des femmes à arriver au pouvoir par elles-mêmes.

### En plus de la réduction du temps de travail, le gouvernement Jospin renforce la protection sociale avec la CMU

Sur le plan mémoriel, la loi du 29 janvier 2001 reconnaît officiellement le génocide arménien, et la loi Taubira (21 mai 2000) reconnaît la traite et l'esclavage comme crimes

contre l'humanité. Ce bilan permet au Premier ministre de bénéficier, dans les sondages, d'une confiance élevée : 52 % d'opinions favorables selon le baromètre BVA-Paris-Match en septembre 2001. Les élections intermédiaires réussissent même au gouvernement (chose plutôt rare), en particulier les européennes de 1999, et, dans une moindre mesure, les municipales de 2001, qui voient la victoire du PS à Paris avec l'élection de Bertrand Delanoë et à Lyon avec celle de Gérard Collomb. Sur le plan social et économique, le gouvernement est néanmoins contraint par le cadre européen et la nécessité de respecter les critères de Maastricht, dont le déficit inférieur à 3 % du PIB, pour espérer intégrer la zone euro en 2000. Les projets d'une réorientation davantage « sociale » pour l'UE, pourtant portée depuis longtemps par une partie de la gauche française, doivent être abandonnés.

Sur le plan industriel, le Premier ministre Lionel Jospin, Dominique Strauss-Kahn, puis Laurent Fabius, hôtes successifs de Bercy, refusent de se montrer trop interventionnistes, ce qui provoque parfois des désillusions. Les employés de Renault-Vilvorde, ▶

JULIEN DANIEL/MYOP



**Gauche morcelée** La présidentielle de 2002 compte seize candidats : un record. Malgré cette offre abondante, le taux d'abstention est également inédit : 28,4 % au premier tour, concernant toutes les classes d'âge et tous les niveaux d'études (ici à Longueville, Seine-et-Marne).

► soutenus en 1997 par Lionel Jospin, alors dans l'opposition, voient leur usine fermer la même année. Le gouvernement procède aux privatisations partielles de plusieurs grandes entreprises, dont Air France et France Télécom. Il faut rappeler qu'en fin de mandat, la conjoncture commence à s'inverser, notamment avec le krach boursier de 2001 et des indicateurs au ralenti, le chômage ne baisse plus autant, et le rythme de la croissance s'essouffle à partir de 2002.

### Cinq candidats de gauche à la présidentielle

Malgré le maintien de la coalition pendant cinq ans, chaque formation minoritaire de la gauche plurielle choisit de présenter un candidat ou une candidate à l'élection présidentielle de 2002. Aux côtés de Lionel Jospin, ils ne sont pas moins de quatre : Jean-Pierre Chevènement pour le MDC, Robert Hue pour le PCF, Noël Mamère pour les Verts et Christiane Taubira pour le Parti radical de gauche (PRG). Ils cherchent à établir un nouveau rapport de force. Depuis 1965 et l'avènement du suffrage universel direct, la présidentielle est devenue le moment-clé de la vie politique française : aucun parti ne peut renoncer à en être s'il souhaite exister au premier plan.

Jospin ne voit pas le danger et laisse faire. La situation aurait pu être différente si les législatives



**Anticipation** Cette affiche est celle du second tour. Elle avait déjà été imprimée, mais n'a finalement jamais été utilisée.

avaient lieu avant la présidentielle, comme la dissolution de 1997 l'avait permis. Mais le PS, soutenu par une partie de l'opposition, réussit à obtenir, d'une part, la réduction du mandat présidentiel à cinq ans, adoptée à la suite du référendum de septembre 2000, et, d'autre part, l'inversion du calendrier électoral, par le biais de la loi de mai 2001 modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale. Ces deux réformes actent de façon définitive la primauté présidentielle.



DANS LE TEXTE

## Libération

### « Pas vraiment une politique de gauche »

Entre 1997 et 2002, le gouvernement Jospin a plus privatisé que les gouvernements de droite qui l'ont précédé, allégé la taxation sur les stock-options [...] et promu la loi sur les nouvelles régulations économiques, établissant un cadre juridique « à l'anglo-saxonne » pour les entreprises en matière d'OPA,

de concurrence et de droit des actionnaires minoritaires. [...] Il n'est alors pas étonnant que 60 % des électeurs de 2002 aient pensé que le gouvernement Jospin n'avait pas vraiment mené une politique de gauche. »

Bruno Amable, « La gauche et les compromis pourris », *Libération*, 31 août 2010.

Jamais, depuis 1969, la gauche n'a été absente du second tour. Le risque paraît faible, d'autant que Lionel Jospin est donné favori dans les sondages. L'entourage du candidat socialiste ne voit d'ailleurs pas d'un mauvais œil les différentes candidatures à gauche. C'est une stratégie importante mais périlleuse, puisque ces voix sont censées assurer une bonne réserve pour le second tour.

Parmi ces candidatures : celle de Jean-Pierre Chevènement, annoncée le 4 septembre 2001. Sa campagne, d'inspiration souverainiste, cherche à « rassembler les républicains des deux rives » et lui permet d'obtenir de bons résultats dans les sondages (jusqu'à 14 % des intentions de vote début 2002). Il apparaît même, un temps, être « le troisième homme ». Le résultat final de l'ex-ministre de l'Intérieur (5,33 %) est perçu comme décevant, mais contribue tout de même à affaiblir la candidature de Jospin, qui finit en troisième position (16,18 %) lors du premier tour, derrière Chirac (19,88 %) et Jean-Marie Le Pen (16,86 %). Les scores obtenus à gauche par les autres candidats (5,25 % pour Noël Mamère, 2,32 % pour Taubira, 3,37 % pour Hue et plus de 10 % pour le total des trotskistes) attestent qu'un nombre important d'électeurs, même parmi les sympathisants socialistes, n'ont pas voté pour l'ancien Premier ministre. Sûrs de pouvoir voter pour lui au second tour, ils ont donné leur voix à des partis plus à gauche, dans l'espoir que le premier tour serve, comme ailleurs, à évaluer leur poids dans l'idée d'influer sur la constitution du futur gouvernement.

### Pourquoi l'engouement n'a pas duré

Il semblerait que Jospin, trop en confiance, n'ait voulu ni séduire ses anciens partenaires ni négocier avec eux. Certaine de sa qualification, son équipe avait déjà fait réaliser les affiches du second tour. Lorsqu'un journaliste l'interroge à la veille du premier tour sur un éventuel échec, le Premier ministre éclate de rire (John Paul Lepers, « Le Vrai Journal » de

Karl Zéro, 17 avril 2002). Pourtant, sa campagne est handicapée par la lourdeur des obligations liées à la fonction de Premier ministre. Elle est aussi perturbée par des polémiques sur son passé trotskiste.

La campagne s'est concentrée rapidement sur des questions de sécurité, qui monopolisent l'intérêt des médias. Chirac, dans son interview télévisée du 14 Juillet 2001, sentant là une faille dans le bilan de la gauche, avait vilipendé le prétendu laxisme sécuritaire du gouvernement Jospin. Une série de faits divers largement médiatisés a contribué à ancrer dans les esprits ce sentiment d'insécurité, déjà fortement ravivé après les attentats du World Trade Center. A trois semaines du premier tour, en pleine séance du conseil municipal de la mairie de Nanterre, un individu tue huit personnes et en blesse dix-neuf. A deux jours du premier tour, l'agression de celui que les médias vont surnommer « papy Voise », un vieil homme roué de coups par deux individus non identifiés, secoue l'opinion publique. La thématique, exploitée depuis longtemps par le Front national (FN), est reprise par les autres candidats, dont Jean-Pierre Chevènement, évoquant depuis 1999 les « sauvages » qui perturbent la

vie des quartiers. Le PS, au contraire, peine à devenir une force de proposition sur cette thématique.

Enfin, c'est surtout l'électorat populaire qui manque à Lionel Jospin. Le décrochage du vote ouvrier, amorcé depuis des années, continue. En 1981, 70 % des ouvriers votaient à

### En 1981, 70 % des ouvriers votaient à gauche, mais ils ne sont plus que 43 % en 2002

gauche, un taux qui tombe à 43 % en 2002, dont 11 % pour Lionel Jospin, contre 24 % pour Jean-Marie Le Pen. L'électorat historique de la gauche n'a pas été convaincu, notamment par la politique industrielle. Certains cadres du PS l'avaient pourtant craint et prédit, à l'instar de Pierre Mauroy. Dans la foulée de la loi Allègre (qui incitait au rapprochement entre la recherche et les entreprises), le parti a également perdu le vote de nombreux professeurs.

Ainsi, la rupture avec l'électorat populaire et la fragilité de la coalition face à l'enjeu présidentiel empêchent de pérenniser l'expérience et de conduire la gauche jusqu'à l'Élysée.

Jospin n'a pas su, ou voulu, suivre la méthode de Mitterrand, consistant à unir son camp d'abord, à diviser l'adversaire ensuite.

Masqués par cet échec de 2002, la gauche plurielle et le « quinquennat » Jospin n'en ont pas moins été une expérience importante de la gauche au pouvoir, qui a pu se prévaloir de réformes sociales ambitieuses. Mais de nombreux militants lui reprochent sa politique économique.

Jospin a laissé un bon souvenir dans ses équipes et chez les hauts fonctionnaires concernés, quant à sa manière de gouverner, d'arbitrer. Son retrait de la vie politique, annoncé le soir même du premier tour, après les résultats qu'il qualifie de « coup de tonnerre », sonne l'éclatement de la gauche, dont la division a peut-être commencé en 2000, puis du PS lui-même, acté après la victoire du « non » au référendum de 2005 pour le traité constitutionnel européen. ■

#### NOTES

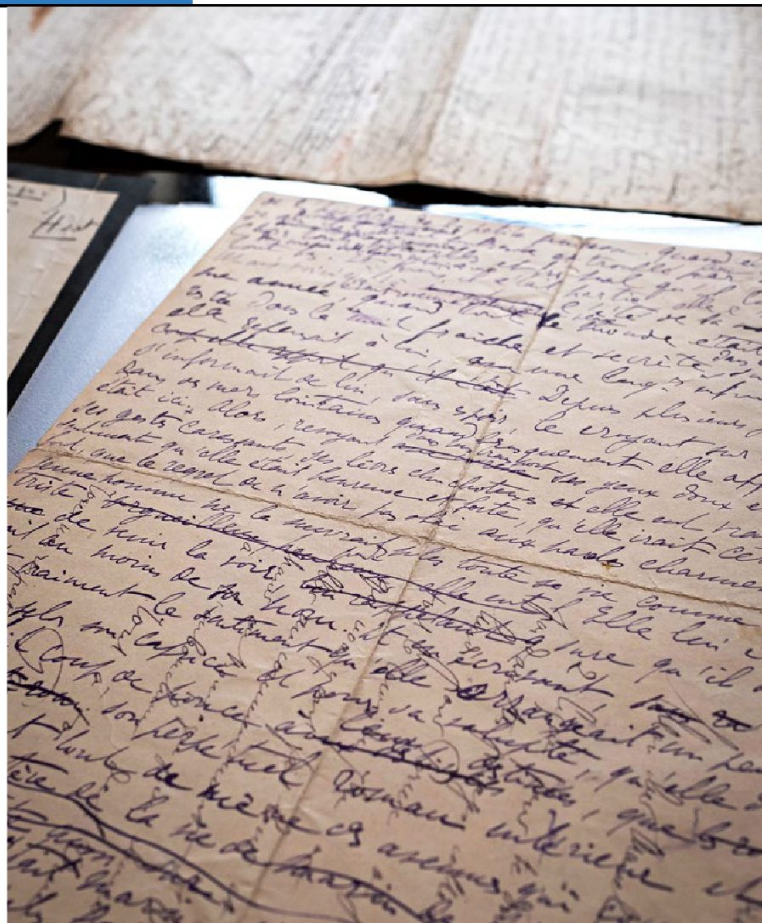
1. Cf. « Rassembler pour agir. Résolution de l'Assemblée fédérale des Verts. Le Mans, 1995 », archives des Verts, Fondation de l'Écologie politique.
2. Lettre de Jean-Pierre Chevènement à Lionel Jospin, 27 juillet 2000, Archives nationales.
3. Le scrutin de liste paritaire obligatoire dans les communes de moins de 1.000 habitants a été voté récemment, en mai 2025.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

- M. Fontaine**, « Travail et loisirs », J.-J. Becker, G. Candar, *Histoire des gauches en France*, t. II, La Découverte, 2004.
- P. Fridenson, B. Reynaud (dir.)**, *La France et le temps de travail, 1814-2004*, Odile Jacob, 2004.
- P.-E. Guigo, T. Teller (dir.)**, *La Gauche plurielle, 1997-2002. Quelle place dans l'histoire de la V<sup>e</sup> République ?*, Bordeaux-Paris, Le Bord de l'eau-Fondation Jean-Jaurès, 2024.
- J. Perrineau, C. Ysmal (dir.)**, *Le Vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Presses de Sciences Po, 2003.
- O. Schramek**, *Matignon, rive gauche, 1997-2001*, Seuil, 2001.
- É. Steier**, *La Genèse de la gauche plurielle, 1993-1997*, Rennes, PUR, 2021.



**La défaite** Au lendemain du premier tour, le 22 avril 2002, le choc est important et unanime. Le second tour devient un « référendum » anti-le Pen. Il sera largement emporté par Jacques Chirac.



**Un patrimoine d'exception** Ci-dessus, à gauche : Proust croqué par Jacques-Émile Blanche. A droite, une infime partie de l'ensemble exceptionnel de manuscrits, correspondances et travaux de jeunesse de Proust que la BNF souhaite acquérir.

## Proust : un fonds inédit à la BNF

La Bibliothèque nationale de France lance une souscription pour faire entrer dans ses collections un immense fonds d'archives et de manuscrits de Proust encore inexploré. L'occasion pour son président, Gilles Pécout, de rappeler les missions de l'institution.

### Entretien avec Gilles Pécout\*

#### L'Histoire : Que contient le fonds Proust que la BNF est en voie d'acquérir ?

**Gilles Pécout :** C'est un véritable gisement proustien, qui comprend quelque 900 documents, soit plusieurs milliers de pièces. Un premier ensemble concerne le jeune Marcel Proust : cahiers d'école, brouillons, manuscrits... Si Proust étudiant a déjà fait l'objet d'un beau travail du critique

littéraire Luc Fraisse<sup>1</sup>, le jeune Proust comme écrivain a été assez peu travaillé. Il commence à rédiger *Jean Santeuil* en 1895, alors qu'il a à peine 24 ans, et publie l'année suivante, chez Calmann-Lévy, *Les Plaisirs et les jours*, son premier ouvrage, un recueil de poèmes. *Jean Santeuil*, publié de manière posthume, en 1952 chez Gallimard, est un ouvrage inachevé. Il y a à là dans le fonds – extraordinaire

découverte – le brouillon d'un chapitre inédit.

Un deuxième ensemble regroupe brouillons et tapuscrits de nouvelles ou d'écrits d'art, notamment ses travaux sur la critique John Ruskin, dont il traduit en 1904 *La Bible d'Amiens* (1884), sorte de guide de la célèbre cathédrale. Un troisième rassemble 300 à 400 de ses lettres, dont ses échanges avec ses éditeurs Grasset

et Gallimard. Ces sources n'intéressent pas que les proustiens ou les littéraires. Elles permettent de reconstituer des cercles professionnels, des « cercles de sociabilité » autour de Proust. Je m'étais moi-même penché sur la mobilisation des Français pour la cause des Grecs et des Arméniens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, or Proust, dans *Jean Santeuil* justement, évoque les massacres des années 1890. Je suis curieux de voir s'il y en a des traces dans sa correspondance.

Enfin, un quatrième bloc englobe tout ce qui concerne *A la recherche du temps perdu*, dont les manuscrits de *Du côté de chez Swann* et une partie importante du tapuscrit corrigé de *La Prisonnière*. Proust utilisait avant l'heure le copier-coller : il plaquait des morceaux de manuscrits les uns sur les autres, formant des « paperolles » mesurant jusqu'à 1 mètre. Il s'en trouve dans le fonds qui complètent très exactement certains que l'on a déjà, comme nous l'a montré Guillaume Fau, directeur du département des manuscrits à la BNF.

### Pourquoi la BNF devrait-elle acheter ce fonds ?

Depuis l'époque de François I<sup>er</sup>, la BNF reçoit par « dépôt légal » les documents de toute nature édités, imprimés ou diffusés en France. Elle possède donc toutes les éditions originales des ouvrages de Proust et, sur Proust, un fonds déjà enrichi par différentes acquisitions conclues depuis les années 1960. Simplement, ce fonds, nous ne savions pas qu'il était incomplet. Les héritiers de Proust, ou plus exactement de son frère, le professeur Robert Proust, ont récupéré ces archives après un long séjour des documents chez l'éditeur Bernard de Fallois. La fille de Robert, Suzy Mante-Proust, les lui avait prêtés pour sa thèse !

Il y a différentes manières, en dehors du dépôt légal, pour la BNF d'acquérir de grands fonds patrimoniaux. D'abord, le don. Les écrivains ou leurs familles nous confient leurs archives, comme l'a fait tout récemment la Prix Nobel Annie Ernaux. Victor Hugo est le premier à avoir fait don de tout ce qu'il avait produit, une décision prise de son vivant, considérant que la « Bibliothèque nationale de Paris », selon ses propres termes, avait vocation à devenir la grande « *bibliothèque des États-Unis d'Europe...* ». Ensuite, certains héritiers ont recours à ce qu'on

### « Toutes nos acquisitions sont destinées au public : aux chercheurs, mais aussi aux visiteurs »

appelle le « système de la dation », qui permet de payer les impôts en nature, en « donnant » des œuvres. La Bibliothèque a reçu récemment de cette manière une partie des archives de Beaumarchais<sup>2</sup> et la totalité de celles de Marcel Pagnol. Enfin, troisième cas de figure, un particulier veut vendre, ayant recours, ou non, aux enchères. Nous venons par exemple d'acheter un manuscrit de Chateaubriand.

En acquérant et en valorisant ce fonds Proust, la Bibliothèque prouve qu'elle est garante du patrimoine littéraire de la France. C'est sa mission statutaire, énoncée dans le décret du 3 janvier 1994 qui refonde l'institution : « *Contribuer au rayonnement de la littérature et de la civilisation françaises.* » Même si cela ne concerne pas que des écrivains et artistes français : nous avons acquis récemment un fonds Heinrich Heine extraordinaire ou reçu le fonds du Prix Nobel guatémaltèque Miguel Ángel Asturias.

Toutes nos acquisitions sont destinées au public : aux chercheurs, mais aussi aux visiteurs. C'est pour cela qu'elles sont disponibles à la consultation (notamment sur *Gallica*). Grâce à l'achat de ce fonds, les recherches proustiennes feront d'énormes progrès. Nous organisons également des

expositions. Notre musée des collections, sur le site Richelieu, accueille régulièrement les pièces qui rejoignent nos collections.

### Le fonds Proust est valorisé à 7,7 millions d'euros. Pourquoi faire appel à la souscription publique ?

La BNF est le premier établissement culturel de France, en matière de ressources humaines, de dotation publique et de budget, ce qui dit l'attention de la République pour son patrimoine documentaire. Néanmoins, indispensable aux missions de conservation et de valorisation des collections, son budget ne peut être consacré à des acquisitions patrimoniales trop dispendieuses. C'est pourquoi nous recourons aux souscriptions publiques et faisons appel au mécénat. Quand une œuvre est classée favorablement par la Commission nationale des Trésors nationaux, alors les entreprises et les mécènes privés bénéficient, en échange de leur contribution, de mesures de défiscalisation de la part de l'État. J'ai découvert en arrivant à la tête de la Bibliothèque, après une carrière d'universitaire et un poste d'ambassadeur de France en Autriche, l'importance du mécénat dans un grand établissement public. Notre Cercle des mécènes dont le président dote chaque année le « Prix de la BNF » – la lauréate 2025 est Michelle Perrot – structure grandement ce type de soutien. Leurs apports, en complément de l'engagement de l'État, sont essentiels pour nous aider à déployer notre action de diplomatie culturelle et scientifique de solidarité, comme de rayonnement. En devenant le premier gisement proustien au monde, la BNF s'engage à partager avec le plus grand nombre de lecteurs une parcelle éminente d'un patrimoine littéraire déjà universel. ■

(Propos recueillis par L'Histoire.)

\* Historien, président de la BNF

### NOTES

1. L. Fraise (éd.), M. Proust. *De l'écolier à l'écrivain. Travaux de jeunesse, 1884-1895*, Classiques Garnier, 2022.

2. Cf. G. Montègre, « Du nouveau sur Beaumarchais, l'entrepreneur des Lumières », *L'Histoire* n° 539, janvier 2026, pp. 12-21.

LA BNF APPELLE AUX DONS



RENDEZ-VOUS  
SUR LE SITE DE  
LA BNF



Année Marc Bloch

# Les lycéens se mobilisent !

Le 23 juin prochain, Marc Bloch entrera au Panthéon. Pourtant, il demeure méconnu des lycéens. S'ils savent qu'il fut résistant, combien connaissent le grand médiéviste, le cofondateur des *Annales* ?

Par Joëlle Alazard\*

**M**arc Bloch n'est pas le premier résistant à entrer au Panthéon, loin s'en faut – six hommes et quatre femmes l'ont déjà précédé. Il sera en revanche le premier historien. En l'honneur, la nation affirme que la connaissance historique est un socle de la démocratie.

Marc Bloch incarne l'historien comme conscience critique de la société. Dans son *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, rédigé dans la clandestinité, il montre comment l'historien démonte les fausses évidences, interroge rigoureusement les sources, refuse les récits simplistes. A l'heure où nos élèves sont submergés par le flux des *fake news* et l'utilisation sans filtres de l'IA, cette leçon de méthode résonne avec une actualité troublante. L'esprit critique que Marc Bloch défendait – vérifier ses sources, croiser les témoignages, douter des apparences – s'impose comme une compétence démocratique fondamentale.

Grand médiéviste cofondateur des *Annales* en 1929, combattant de la Grande Guerre, Marc Bloch n'a jamais fait de l'histoire un refuge érudit. Quand survient la défaite de 1940, c'est en historien qu'il analyse à chaud la catastrophe dans *L'Étrange Défaite*, conjuguant rigueur scientifique et engagement citoyen. A sa demande, en septembre 1940, avant la promulgation du statut des Juifs le 3 octobre, il est affecté à l'Université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand en zone



**Reconnaissance** Trois lycées, en France, portent le nom de Marc Bloch (ci-contre, en 1919) : à Val-de-Reuil (Eure), Sérignan (Hérault) et à Bischheim (Bas-Rhin, photo ci-dessus).

non occupée. Il aurait pu fuir, gagner New York où un poste l'attendait. Il choisit de rester, de résister au sein du mouvement Franc-Tireur, jusqu'à son arrestation par la Gestapo le 8 mars 1944 et son exécution le 16 juin, à Saint-Didier-de-Formans.

## Professeur de lycée

Marc Bloch fut aussi professeur de lycée, et cette expérience irrigue toute sa réflexion. Le 13 juillet 1914, alors en poste au lycée d'Amiens, il prononce, lors de la distribution des prix,

un discours qui est relu aujourd'hui comme une véritable leçon de méthode. En juin 1938 encore, il rédige pour le *Bulletin de la Société des professeurs d'histoire et de géographie* – l'ancêtre de l'APHG –, un long article intitulé « Notes sur la réforme de l'enseignement historique ». Dans le contexte des réformes de Jean Zay, il y défend une conception révolutionnaire de l'enseignement, en rupture avec la tradition événementielle dominante. Il plaide pour une histoire centrée sur les structures économiques, sociales et culturelles plutôt que sur la succession des batailles. Il veut introduire l'étude des civilisations non occidentales, de l'histoire économique, du mouvement ouvrier. Quelque vingt ans plus tard, en 1957, Fernand Braudel s'en inspire lors de la refonte du programme d'histoire des lycées.

Surtout, Marc Bloch développe une réflexion remarquablement moderne sur l'apprentissage. Il refuse que les élèves récitent des notions abstraites qu'ils ne comprennent pas. Il adapte radicalement son approche à l'âge des classes : histoire narrative et concrète pour le premier cycle, histoire problématisée et analytique pour le second.

## L'objectif est bien d'offrir une liberté d'appropriation à tous les enseignants, de la primaire au supérieur

L'objectif n'est pas de former des perroquets, mais des esprits capables de réflexion autonome. Cette vision révèle l'unité entre le chercheur et l'enseignant : la même exigence intellectuelle, le même souci de former l'esprit critique.

L'APHG s'est mobilisée dès l'annonce de la panthéonisation pour rendre hommage à celui qui en fut membre de 1912 jusqu'à l'interdiction de l'Association par Vichy en 1940. Notamment en organisant, le 27 septembre 2025, une demi-journée de formation intitulée « Marc Bloch : vie, combats, héritages ». Afin de soutenir la mobilisation des enseignants, elle

### RENCONTRE

#### À LA SORBONNE

**Le 17 mars marque un temps fort de la mobilisation autour de Marc Bloch. Paris 1, l'APHG et L'Histoire organisent, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, une rencontre exceptionnelle réunissant seize classes de lycéens, des étudiants et de nombreux historiens pour des conférences ponctuées de lectures et d'extraits de documentaires. Les classes auront visité l'exposition « Marc Bloch, de la Sorbonne au Panthéon », préparée par les étudiants du master Patrimoine et Musées sous la direction d'Anne Conchon et de Guillaume Mazeau.**

a mis en ligne des ressources pédagogiques pour tous les niveaux et conçu une exposition scolaire itinérante. Une dynamique relayée par le le ministère de l'Éducation nationale<sup>1</sup>. L'enjeu : que le plus grand nombre d'enseignants consacrent au moins une séquence à Marc Bloch dans l'année.

#### Transmission républicaine

Cette dynamique dépasse les frontières. L'APHG a favorisé, en partenariat avec le réseau Abibac, le déploiement d'un grand programme franco-allemand durant le printemps. Comment évoquer Marc Bloch sans honorer son engagement pour le rapprochement entre les deux nations – rappelons qu'il fut le premier, en 1929, à proposer un manuel franco-allemand<sup>2</sup> ! Dans le même esprit d'ouverture aux jeunes générations, l'EHESS a ouvert son cycle de conférences Marc Bloch à des classes de lycée, invitées sur le Campus Condorcet pour préparer, à l'écoute de chercheurs, la panthéonisation de juin.

Partout en France, des établissements se mobilisent : le lycée Marc-Bloch de Val-de-Reuil (Eure) – l'un des trois établissements français à porter son nom avec ceux de Sérignan (Hérault) et de Bischheim (Bas-Rhin) – a organisé dès l'automne une journée d'hommage tandis que le lycée du Hainaut à Valenciennes a tenu la sienne en janvier. A Amiens, une plaque sera posée au lycée

Louis-Thuillier, héritier administratif du lycée de garçons où il enseigna jusqu'à l'été 1914, et deux autres lycées sont mobilisés. Quant au lycée Louis-le-Grand à Paris, où Marc Bloch fut élève, il baptisera du nom de l'historien la coursive des salles d'histoire-géographie, celle où se déroulent les épreuves orales de l'agrégation d'histoire. De nombreux autres établissements commencent à préparer des événements.

L'objectif est bien d'offrir une liberté d'appropriation à tous les enseignants d'histoire, de la primaire au supérieur. Chaque enseignant peut saisir Marc Bloch par l'angle qui lui convient, qu'il s'agisse des guerres mondiales, de la Résistance, de son travail d'historien médiéviste. Des questions peuvent guider la réflexion avec les élèves : pourquoi donc une démocratie aurait-elle besoin d'historiens ? Marc Bloch aurait pu demeurer dans le refuge de sa bibliothèque, tenter de poursuivre ses recherches : comment la Résistance s'est-elle imposée à lui ? Et que signifie, au fond, pour une République et ses valeurs les plus profondes, le fait d'honorer un historien ?

Faire connaître Marc Bloch aux lycéens avant juin, c'est transformer un événement protocolaire en moment citoyen. C'est le souhait de Suzette, sa petite-fille, et de Matis Bloch, son arrière-petit-fils, doctorant en histoire, qui ne comptent pas leur temps pour rencontrer lycéens et étudiants partout en France. C'est permettre aux jeunes générations de comprendre comment la démocratie peut se nourrir du travail des historiens pour éclairer les débats et éviter que les falsifications ne s'imposent. En somme, la panthéonisation de juin sera ce que nous en ferons : une cérémonie de plus, ou un véritable moment de transmission républicaine. ■

\* Professeure de chaire supérieure au lycée Louis-le-Grand de Paris, présidente de l'APHG

#### NOTES

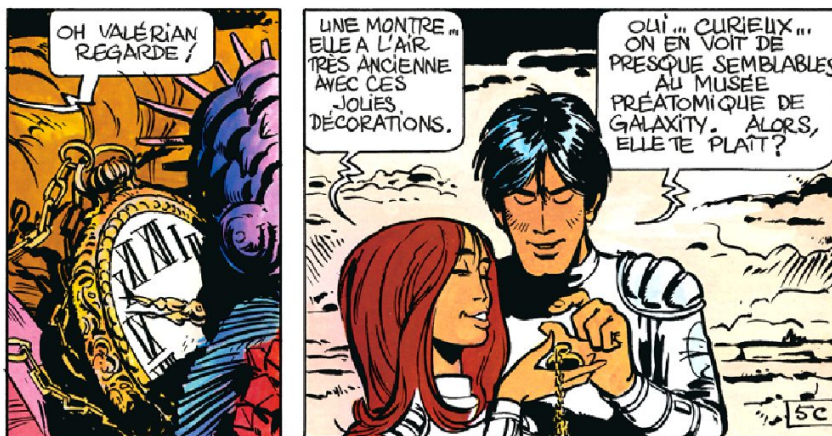
1. Eduscol a mis en ligne des ressources et un appel à projets a été lancé pour encourager les initiatives dans les établissements.

2. P. Monnet, « Faites un manuel, pas la guerre ! », *L'Histoire* n° 312, septembre 2006.

# Valérien et Laureline ou le rêve des historiens

Voyager à travers le temps ? Cette idée est au cœur de la BD de science-fiction Valérien à l'honneur lors des Nocturnes de l'histoire à l'Institut historique allemand.

Par Olivier Christin\* et Olivier Thomas\*\*



**Science-fiction** Le temps et ses multiples dimensions sont au cœur des aventures de Valérien et Laureline.

Créée en 1967 par Pierre Christin (scénario) et Jean-Claude Mézières (dessin), la série de bande dessinée *Valérien et Laureline* est sans doute l'une des sagas majeures de science-fiction francophone. Agent du Service spatio-temporel (SST) de Galaxy, la capitale de l'Empire terrien du xxviii<sup>e</sup> siècle, Valérien est, dès le premier album, *Les Mauvais Rêves*, envoyé à la poursuite du dissident Xombul, qui s'est réfugié au xi<sup>e</sup> siècle pour fonder un complot. Durant cette aventure, Valérien rencontre Laureline, une jeune sauvageonne qui, par son intelligence et son intrépidité, l'aide dans sa mission. Passant outre le protocole du SST qui interdit d'intervenir dans le passé, Valérien embarque Laureline dans le futur pour en faire sa coéquipière.

Au long de 21 albums (l'ultime opus *L'Ouvretemps* paraît en 2010), Valérien

et Laureline voyagent à travers le temps et l'espace. Inspection des installations terriennes sur d'autres planètes, exploration de galaxies, règlement de conflits et ambassades diplomatiques sont leur lot quotidien. Mais leur mission principale consiste à préserver l'intégrité de la trame du temps afin d'en éviter toute modification pour que Galaxy puisse continuer d'exister et, surtout, de prospérer.

Voyager dans le temps, retrouver le passé (sans prendre le risque de le modifier) et voir ce que l'avenir réserve (sans forcément pouvoir l'éviter) : quel historien ou historienne n'en rêverait ? Ne serait-ce que pour comprendre « *comment cela s'est réellement passé* », pour reprendre la définition de Leopold von Ranke, au début du xix<sup>e</sup> siècle, dans ce qui est souvent considéré comme un texte fondateur de l'histoire scientifique.

## Paradoxes temporels

Mais justement, la naissance de l'histoire scientifique au cours du xix<sup>e</sup> siècle s'est bâtie sur des principes contraires à ce rêve : la neutralité axiologique de l'historien, le respect scrupuleux des faits, le rejet du jugement et même, chez Ranke, « *l'extinction du moi* » qui doit « *laisser parler les choses* » ainsi que le refus d'introduire dans le travail historique des préoccupations qui appartiennent au présent. Désormais, et à l'opposé du monde antique, le temps n'est plus vu comme le cycle d'un éternel recommencement ; le passé ne reviendra pas. L'histoire

seule peut le reconstituer, par la méthode, la recherche des documents et leur critique, à condition de refuser des reconstructions imaginaires.

L'essor des ouvrages de fiction évoquant des voyages dans le temps est contemporain de cette révolution historiographique. Comme si seule la fiction pouvait accomplir le rêve du voyage temporel dans le cadre de ce nouveau partage entre histoire et fiction, vérité des faits et invention. Longtemps presque absente de la littérature et des arts européens, à l'exception de quelques passages de la légende arthurienne (l'enchanteur

## Valérian est le seul humain survivant d'un monde qui n'existera pas

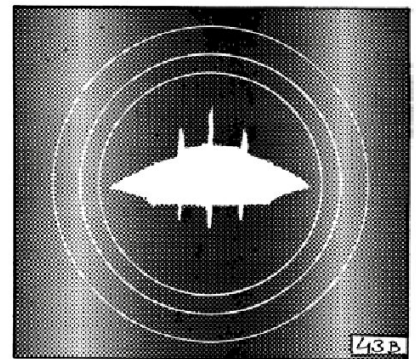
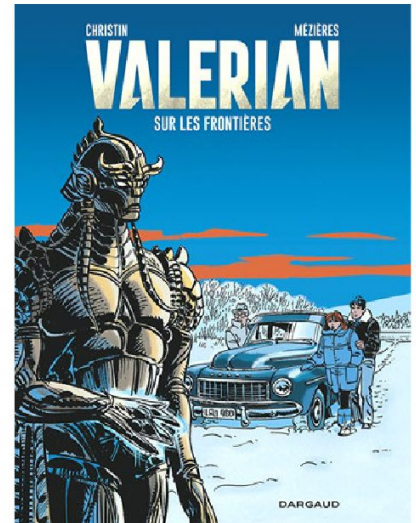
Merlin visite des temps passés) ou de la *Nouvelle Atlantide* de Francis Bacon au début du XVII<sup>e</sup> siècle, l'idée de voyage dans le temps est indissociable des mutations des sociétés modernes, du progrès et du triomphe de la technique. Car il faut une machine pour voyager.

En 1895, après plusieurs versions provisoires influencées par les travaux universitaires sur la quatrième dimension, H. G. Wells publie *La Machine à explorer le temps*. Le narrateur y parle d'un voyage dans l'année 802701, réalisé à l'aide d'une machine à laquelle les éditions successives donnent les apparences les plus variées : chariot céleste, bicyclette cosmique, capsule spatiale ou même scooter volant... Le succès est immense et durable, sans doute parce que Wells s'y autorise ce que Ranke interdisait, en y affichant ses convictions socialistes pour dénoncer les périls qui guettent les sociétés industrielles. C'est l'une des raisons du succès du voyage temporel dans la fiction des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, de la bande dessinée *Le Piège diabolique* d'E. P. Jacobs (1962) au film *L'Armée des douze singes* de Terry Gilliam (1995), en passant par *Terminator* (James Cameron, 1984), *Retour vers le futur* (Robert Zemeckis,

1985) ou *Les Visiteurs* (Jean-Marie Poiré, 1993) : on peut y parler des maux de nos sociétés en décrivant celles du passé ou du futur.

La série *Valérian et Laureline* est également, pour ses auteurs, l'occasion d'interroger leur propre présent et d'en dénoncer les travers : productivisme, pollution industrielle et accaparement des terres dans *Bienvenue sur Alflolol*, exploitation des êtres et des ressources dans *Otages de l'Ultralum...*

Homme du futur, Valérian incarne la rigueur technocratique de Galaxy, où l'histoire semble gérée comme une science exacte. Femme du passé, Laureline conserve un regard distancié sur cette froide modernité et cette prétention à maîtriser le temps. L'attitude critique de Laureline est particulièrement prégnante dans l'album *Sur les terres truquées*. Accompagnant Jadna, une historienne de Galaxy, les deux agents poursuivent une entité extraterrestre qui reconstitue différentes époques terriennes : conquête des Indes par les Britanniques, ruée vers l'or, Première Guerre mondiale... Là où Jadna s'émerveille devant ces fidèles reconstitutions, Laureline ne voit qu'oppression, violence et inhumanité. Il y a, au succès du voyage dans le



**Vaisseau** Pour voyager dans le temps, il est nécessaire de disposer d'une machine. Valérian et Laureline utilisent un astronef.

temps, une dernière raison ; elle tient aux possibilités narratives ouvertes par la découverte des mondes passés ou à venir, aux paradoxes temporels que produisent ces récits : modifier le passé changerait le présent qui sert de point de départ.

C'est ainsi que, en empêchant l'explosion nucléaire qui a ravagé la Terre en 1986, *Valérian et Laureline* rendent impossible l'existence de Galaxy, née des siècles plus tard, de ce cataclysme. Une intervention qui fait de Valérian le seul humain survivant d'un monde qui n'existera pas. Naviguant dès lors dans des chronologies alternatives et des mondes parallèles, nos héros cherchent à retrouver le cours de leur propre histoire cachée quelque part aux confins de l'Univers. ■

\* Directeur d'études à l'EPHE

\*\* Journaliste à L'Histoire

POUR NOS ABONNÉS



25 MARS  
18 HEURES

### « VALÉRIAN ET LA PLANÈTE DES HISTORIENS ET DES HISTORIENNES »

Un voyage à travers l'imaginaire d'une BD à l'Institut historique allemand à Paris en partenariat avec l'EPHE et *L'Histoire*.

8, rue du Parc-Royal, Paris.

Avec Olivier Christin, Isabelle Deflers, Jürgen Finger, Klaus Oschema et l'actrice Celia Rosich.

10 places sont réservées aux abonnés de *L'Histoire*

Inscription :  
privilege-abonnes  
@histoire.presse.fr

# Genève, ville magique !

*Du 20 au 29 mars, le festival suisse Histoire et Cité s'intéresse à la magie. Les Archives de la ville révèlent qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce n'est plus aux sorciers et sorcières que l'on intente des procès, mais aux « devineurs et devineresses ».*

**Par Michel Porret\***

**E**n Europe, après presque 100 000 exécutions (80 % de femmes), la chasse aux sorcières décline vers 1680. Désormais, la raison naturelle éloigne Satan et éteint peu à peu les bûchers. Les sorcières disparaissent, car on ne les poursuit plus, se réjouissait Voltaire. Dorénavant, dès l'aube du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est à la pensée magique que s'en prennent les magistrats, et celle-ci s'apparente confusément aux croyances superstitieuses – astrologie, cartomancie, hydromancie, divination avec de la farine ou des œufs, explication des songes –, bref tout ce qui est censé influencer le sort. Dire « *abracadabra* » pour guérir la fièvre est un acte « *superstitieux* », selon l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert.

En 1767, le magistrat toulousain Jean-Antoine Soulatges note donc que la justice poursuit les « *devineurs et devineresses* » (*Traité des crimes*, I). Il y

**« Elle touche un chaudron noir dans lequel un poulet noir chantera quand le voleur l'effleurera »**

résume comment se déploie la répression de la « *prétendue magie* », notamment entre les années 1680 et 1770, dans la République protestante de Genève, prenant le relais de la chasse aux sorcières. Dix-sept hommes et vingt femmes y sont jugés pour « *prétendue magie* » : les Archives d'État de Genève conservent les procès cités,



**La devineresse** Ce tableau d'Antoine Pesne montre une gitane qui lit les lignes de la main à une jeune femme accompagnée d'un soldat (Musée national de Wrocław, Pologne, XVIII<sup>e</sup> siècle).

mais on peut imaginer que cette criminalité apparente occulte le « *chiffre noir* » des cas non poursuivis.

## La prédiction est un délit

Dans chaque cas jugé, la divination et les « *enchantelements* » veulent augurer l'avenir, écarter la guigne et corriger le malheur des humbles qui sollicitent pour quelques sous les devineresses issues de leur milieu social.

Parmi elles, des servantes mais aussi une bohémienne diseuse de

« *bonne aventure* » que consulte en 1689 une « *foule de monde* ». Cartes ou lignes de la main, quel que soit le mode opératoire de prédiction du futur ou de la fortune, la « *prétendue magie* » est un délit selon les magistrats et les pasteurs du Consistoire. En 1710, par exemple, les ministres du culte blâment des femmes occupées au « *métier de devineresse* » durant les sermons, mais aussi des hommes « *soupponnés de magie et de sortilèges* ». Assemblés à la campagne, les impies

veulent « parler au diable » afin qu'il les enrichisse. Plus d'une fois, les cas de « prétendue magie » sont vénaux. Jean-Louis Duvernay est incriminé en 1710 pour divination magique avec de mystérieux objets. Ce « bon chrétien » quête un improbable trésor.

« *Tourner le crible de farine pour pénétrer le secret de la divination* », coudre un talisman à l'habit d'un homme, « *casser un œuf et laisser couler les blancs dans un verre d'eau* » afin de retrouver un chandelier dérobé, dire à l'envers l'alphabet pour identifier un voleur nocturne, empocher « *trois grains de sel [contre] le mauvais œil* », tirer les cartes ou agiter des linceuls prophétiques : le rituel compensatoire veut magiquement écarter le malheur des clientes et clients de la devineresse. Dénoncée pour vol en 1743, une servante exige l'ordalie féerique qui la dispense. Chez la devineresse Lamon, elle touche un chaudron noir dans lequel un poulet noir chantera... quand le voleur l'effleurera. A une servante spoliée (« *écumoire* », « *pot de fer* », « *tasse à eau* »), une devineresse prône, en 1685, de jeter une « *pièce d'argent dans le moulin pendant qu'il moud [le blé] et dire au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit que ceux qui ont dérobé ces choses soient moulins comme cette pièce sera moulue jusqu'à ce qu'ils rendent les choses dérobées* ».

Parfois, l'intercession « magique » vise à recouvrer l'amour d'un « *amant volage* », à retrouver un objet perdu (argenterie, bijou, vaisselle), à effacer une perte pécuniaire, à prédire l'avenir, à certifier la grossesse illicite ou à soulager la maladie vénérienne. Comme d'autres « devineresses », Pernelle Bernay – née en 1592, inculpée en 1685 – « *soigne toutes [les] maladies* ». Les mains thaumaturgiques et le chuchotis incantatoire doivent conjurer le mauvais œil, calmer le corps meurtri (fracture, luxation, hémorragie), voire l'âme « *possédée* ». Le guérisseur qui initia Pernelle « *chasse les démons* ». Il place « *une pièce derrière le dos des démoniaques, en leur fermant*

## FESTIVAL HISTOIRE ET CITÉ 2026

### « COMME PAR MAGIE »

Désormais souvent associées au monde du divertissement ou de l'enfance, les pratiques magiques furent pourtant, depuis les temps reculés et partout dans le monde, prises très au sérieux, que l'on pense aux philtres d'amour ou aux incantations pour les récoltes, aux traités de magie savante ou au spiritisme.

En témoignent les nombreux événements sur la magie (conférences, tables rondes, expositions, films) prévus au festival d'histoire helvète pour sa 11<sup>e</sup> édition, qui se tiendra du 20 au 29 mars à Genève, Lausanne, Neuchâtel et Fribourg. Jean-Eugène Robert-Houdin,



maître illusionniste natif de Blois, sera le héros de la conférence inaugurale à Lausanne et c'est Sylvain Venayre qui en parlera, en particulier autour du voyage en Algérie qu'il effectua en 1856. A Genève, Michel Porret sera aussi de la partie avec, parmi d'autres, une conférence sur Michée Chauderon, la dernière « sorcière » exécutée dans la ville le 6 avril 1652, ainsi que Johann Chapoutot, sur les relations nouées par certains maîtres de la magie allemande avec des nazis de haut rang.

@ Programme accessible sur [histoire-cite.ch](https://histoire-cite.ch)

le nez et les oreilles » jusqu'à ce qu'ils tombent « *comme des morts* », les vitres [sont] cassées et il [tombe] des gouttes de sang ».

Les « devineresses » et « devineurs » – vers qui le « *peuple va en procession* » – veulent donc « *faire le bien* » – dit Jeanne Frisque. Or, elle est bannie en 1727 pour avoir fait des « *tours avec des œufs cassés dans un verre [afin de savoir] si les filles se marieront ou resteront vierges, si elles auront des enfants* ».

### Écarter le malheur

Jadis, ceux qui se « *mêlaient de sortilège étaient punis très sévèrement*, note, en 1773, un magistrat éclairé ; *mais aujourd'hui que le règne de la superstition est passé, l'on ne les punit que relativement au tort réel qu'ils font à la société et aux dommages occasionnés aux particuliers* ». Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, des « devineresses » sont effectivement fouettées en public pour intimider le peuple crédule. Ensuite, on se borne à les blâmer, voire à leur infliger une amende ou à les bannir. La « prétendue magie » est modérément

réprimée, car on la qualifie d'« *abus de confiance* » ou de petite « *escroquerie* ».

En 1773, le libraire-imprimeur Pierre Frémont l'apprend à ses dépens. On l'incrimine en tant qu'« *explicateur de songes* », adulé du public. Il traduit ses rêves en martingales pour gagner à la loterie. Dans le quartier boutiquier de Rive, plusieurs individus l'imitent pour rafter le gros lot en se ruinant au jeu de hasard. Onirocritie superstitieuse ou filouterie ? Si le juge dénonce les « *préjugés* » magiques en confisquant le manuscrit des « *pensées nocturnes* », Frémont rétorque qu'on ne peut pas « *être emprisonné pour des rêves* ».

Livrée par les procès genevois du siècle des Lumières, entre piété chrétienne et « superstitions », la « prétendue magie » est un rituel compensatoire du malheur. Écarter le mauvais œil en tamisant la farine, attirer la chance en brisant des œufs, soigner avec les mains, découvrir un trésor en lisant le « *billet magique du Grand Maître des esprits infernaux* » qu'un jeune imprimeur rédige en 1771 : la pensée magique veut régir le destin pour atténuer les épreuves de la « *vie fragile* ». ■

\* Professeur honoraire à l'université de Genève (Damoclès)

## LE CHIFFRE

# 37

C'est le nombre de procès dans les Archives de Genève, entre 1680 et 1770, pour « prétendue magie ».

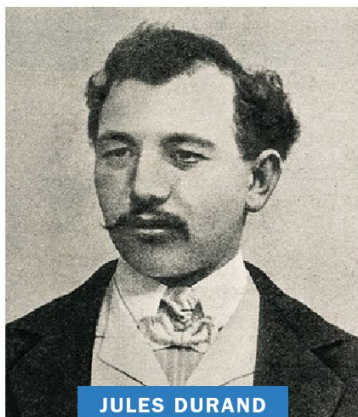
# Le Havre, 1910

## L'affaire Jules Durand

*Le centenaire du décès de Jules Durand est l'occasion de commémorer ce docker, secrétaire du Syndicat des charbonniers, injustement condamné à mort pour complicité d'assassinat.*

Par Carole Christen\*

**E**n 1900, âgé de 20 ans, Jules Durand est embauché par la Compagnie des docks et entrepôts du Havre, immense entreprise employant entre 600 et 1 000 ouvriers permanents ou journaliers. Licencié à la suite d'une grève en 1908, il devient charbonnier – ouvrier qui décharge et met en sac le charbon arrivant par bateau –,



JULES DURAND

**Docker Jules Durand déchargeait le charbon. A droite : le « Tancarville », un élévateur sur ponton flottant, vers 1910, machine à briser la grève.**

employé par la Compagnie générale transatlantique (Transat). Syndicaliste révolutionnaire – qu'il ait été anarchiste fait débat –, auditeur à la Maison du peuple, militant antialcoolique surnommé « le buveur d'eau » par ses camarades, il fréquente la Ligue des droits de l'homme. Son engagement est aussi politique qu'humaniste.

À l'été 1910, le climat social est tendu au Havre, une vague de grèves dans d'autres métiers du port et de la ville persuade les charbonniers qu'ils peuvent obtenir des concessions. Ils réorganisent leur Syndicat et élisent Jules Durand secrétaire ; ils revendiquent des augmentations de salaire, la fermeture du fourneau économique et la construction de douches sur les quais. Les patrons refusent de négocier et, après l'arrêt de travail des charbonniers, ils répondent

par un lock-out et demandent à la police de garder l'accès aux chantiers. Pour stopper la grève massive (580 charbonniers sur 600) qui dure plus de trois semaines, la Transat décide d'utiliser une nouvelle machine – un élévateur sur ponton flottant,

### À VOIR ET À ÉCOUTER

**Jusqu'au 6 juin, au Havre, la bibliothèque Armand-Salacrou accueille l'exposition « Jules Durand, le Dreyfus ouvrier ».**

**Le 12 mars à 18 heures, conférence de Vincent Duclert, « L'affaire Durand. Un nouvel engagement dreyfusard ? », à l'université Le Havre Normandie.**

**Le 25 mars à 18 heures, Nocturnes de l'histoire aux Archives municipales, « Photographier la rue havraise au temps de Jules Durand ».**



le « Tancarville » – et emploie des ouvriers extérieurs – des « jaunes » ou « renards ».

Près des chantiers, sur les quais, les tensions sont nombreuses. Le 9 septembre au soir, devant un bistrot du quai d'Orléans, un « jaune » armé, Louis Dongé, meurt des suites de coups reçus lors d'une rixe avec des charbonniers qu'il a provoqués.

La police embarque ceux qui ont participé à la bagarre mais le directeur de la Transat au Havre, Stanislas Ducrot, soudoie des faux témoins et convainc le juge d'accuser Jules Durand d'avoir fait voter la mort de Dongé dans une assemblée de grévistes.

Le 11 septembre, Jules Durand et deux autres leaders syndicaux sont arrêtés. C'est le Havrais René Coty, jeune avocat inexpérimenté, futur président de la République, qui défend Jules Durand. Lors du procès qui se tient à la cour d'assises de Rouen, le témoignage du commissaire de police Henry, qui affirme que ses informateurs présents à toutes les réunions syndicales n'ont signalé aucun appel au meurtre décrit par les témoins à charge, n'est pas pris en compte. Le 25 novembre 1910, Jules Durand, reconnu « coupable de complicité morale d'assassinat

sans circonstances atténuantes », est condamné à la guillotine.

Une vaste campagne de protestation contre ce verdict inique est menée par l'Union des syndicats du Havre et de la CGT et reprise par la Ligue des droits de l'homme, la presse ainsi que des personnalités politiques de gauche comme Paul Meunier et Jean Jaurès. Ce dernier rédige, dans *L'Humanité* du 10 décembre 1910, un article au titre évocateur : « L'erreur judiciaire ». Cette « affaire Dreyfus du monde ouvrier » ou « affaire Dreyfus du pauvre » est devenue le symbole du combat émancipateur des ouvriers.

### Oublié puis réhabilité

La mobilisation s'organise en France et à l'étranger – des grèves d'ouvriers dockers ont lieu dans de nombreux ports du monde. Le 31 décembre 1910, alors que la santé mentale de Jules Durand, traumatisé par l'injustice dont il est victime et soumis au dur régime des condamnés à mort, est altérée, le président de la République Armand Fallières commue la peine en sept ans de réclusion. Le 16 février 1911, Jules Durand est libéré et ramené au Havre triomphalement, mais, quelques semaines plus tard, il est hospitalisé puis interné en asile psychiatrique près de

l'asile de Quatre-Mares, Jules Durand y meurt le 20 février 1926, victime d'une justice de classe, comme l'écrivait Jean Jaurès dans une lettre à Anatole France.

Longtemps tombée dans l'oubli – d'autant plus que le dossier judiciaire a disparu –, l'affaire Durand reste encore méconnue en dehors du Havre, du cercle des historiens du social et du politique, et de quelques militants syndicaux. Si la corporation des dockers perpétue la mémoire de Jules Durand, sa réhabilitation publique est tardive ; en 1956, un boulevard à son nom est inauguré au Havre par le maire communiste René Cance. Le dramaturge Armand Salacrou, né à Rouen, publie, en 1960, une pièce de théâtre, *Boulevard Durand*. *Chronique d'un procès oublié*, et Madeleine Rebérioux, historienne de Jaurès et du mouvement social, rédige un bref article<sup>1</sup>. En 1984, le scénariste Alain Scoff publie *Un nommé Durand* et cette affaire est au cœur du roman de Philippe Huet *Les Quais de la colère* (2005). Des travaux

universitaires, en particulier ceux lancés par l'historien John Barzman<sup>2</sup>, lui sont ensuite consacrés, ainsi qu'un ouvrage du magistrat Marc Hédrich, qui a repris le dossier judiciaire<sup>3</sup>. Le centenaire du décès de Jules Durand, le 20 février 1926, est l'occasion, pour la ville du Havre et pour l'association Les Amis de Jules Durand, fondée en 2012<sup>4</sup>, d'honorer sa mémoire. ■

\* Professeure d'histoire contemporaine à l'université Le Havre Normandie

### NOTES

1. M. Rebérioux, « Jaurès et l'affaire Durand », *Bulletin de la Société d'études jaurésiennes* n° 3, octobre 1961.
2. J. Barzman, J.-P. Castelain (dir.), *Jules Durand. Un crime social et judiciaire*, L'Harmattan, 2015 ; J. Durand, *Lettres de prison, septembre 1910-février 1911*, édité par J.-P. Castelain et C. Marzelier, L'Harmattan, 2018.
3. M. Hédrich, *L'Affaire Jules Durand. Quand l'erreur judiciaire devient crime*, Michalon, 2020.
4. Le site de l'association : [www.julesdurand.fr/les-amis-de-jules-durand](http://www.julesdurand.fr/les-amis-de-jules-durand)

## Cette « affaire Dreyfus du pauvre » est le symbole du combat émancipateur des ouvriers

Rouen. Le 7 avril 1911, la Cour de cassation ordonne une contre-enquête qui révèle la machination de la Transat. Le 9 août 1912, la Cour de cassation annule la condamnation du 25 novembre 1910, mais ne prévoit pas de nouveau procès car l'accusé est alors considéré comme dément au moment des faits, ce que récuse ses nombreux soutiens, qui parviennent à faire reconnaître l'innocence de Jules Durand par la Cour de cassation le 15 juin 1918. Les faux témoins et les auteurs de la machination ne sont pas poursuivis. Passé au régime des indigents à

### EN MARS

sur [www.lhistoire.fr](http://www.lhistoire.fr)

### DES ARTICLES INÉDITS

#### PORTUGAL

« Analyse historique de l'élection présidentielle de 2026 »  
par Yves Léonard



#### CAMBODGE-THAÏLANDE

« SOS Preah Vihear ! »  
par Chloé Maurel

#### HOMMAGES

« Jean-Luc Domenach et les deux Chine populaires »  
par Victor Louzon



#### RUSSIE

« Le vidéaste qui nargue Poutine »  
par Nicolas Werth

### CONCOURS

#### CAPES, ENS, AGRÉGATION

Préparez les concours grâce à une sélection d'articles issus de nos archives et présentés par les meilleurs spécialistes

Abonnez-vous gratuitement à la « Lettre H », la newsletter de L'Histoire



# DOSSIER

Chrétiens, musulmans, Noirs ou Blancs. Tout le monde pouvait être asservi ! p.34

Sur les galères et dans les bagnes. Survivre : un combat quotidien p.46

Reliques, pipes et manuscrits. Ce que disent leurs objets p.55

Comment le système a pris fin p.58

# Méditerranée L'esclavage oublié

*En Méditerranée, des musulmans, mais aussi des chrétiens et des Juifs, ont été réduits en esclavage après avoir été capturés par des corsaires au service des États européens, ottomans ou maghrébins. Cet esclavage était avant tout construit sur des différences religieuses, même si les captifs étaient aussi hiérarchisés selon leur couleur de peau. Employés comme rameurs sur les galères, domestiques dans de riches maisons, ouvriers sur les chantiers ou encore traducteurs et médecins, ils peuplaient les ports*

*de Livourne, Marseille, Malte et d'Alger. Cette histoire, largement recouverte par celle de la traite atlantique, a laissé des traces dans les cultures matérielles des sociétés méditerranéennes. C'est ce que montre l'exposition « Esclaves en Méditerranée » qui se tient à l'Institut du monde arabe. A travers un large éventail de peintures, sculptures et dessins étonnants, elle redonne la parole à près de 3 millions d'hommes et de femmes captifs entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle.*

**Au Louvre** Dessin représentant un galérien par le premier peintre de Louis XIV Charles Le Brun, vers 1674-1679 (Paris, musée du Louvre). Des esclaves musulmans ont été envoyés à Paris pour servir de modèles aux artistes royaux.

**Chrétiens, musulmans, Noirs ou Blancs**

# Tout le monde pouvait être asservi !

*L'exploitation massive d'esclaves dans les plantations américaines a fait oublier un autre type d'asservissement à l'Époque moderne : d'une rive à l'autre de la Méditerranée, des soldats, des marins, des diplomates ou des pèlerins, mais aussi des femmes et des enfants ont été faits prisonniers par des corsaires. Certains furent rachetés, d'autres astreints toute leur vie aux travaux forcés.*

**Par M'hamed Oualdi**

**A**u début de l'été 2020, des militants de Black Lives Matter (« Les vies des Noirs comptent elles aussi »), un mouvement antiraciste né aux

**L'AUTEUR** Professeur à l'Institut universitaire européen (Florence),

M'hamed Oualdi a notamment publié



*L'Esclavage dans les mondes musulmans (Amsterdam, 2024). Il dirige le projet ERC « SlaveVoices » du programme Horizon 2020 (n° 819353).*

États-Unis à la suite de meurtres d'hommes et de femmes noirs par des policiers, décident d'organiser une manifestation à Livourne. Leur rassemblement doit se tenir devant le plus fameux ensemble statuaire de ce port toscan, les *Quattro Mori* (« Quatre Maures »). Cette œuvre de Pietro Tacca représente quatre esclaves, dont un Noir, enchaînés aux pieds de Ferdinand I<sup>er</sup> de Médicis.

L'événement est révélateur. D'inspiration états-unienne, cette mobilisation projette en partie l'histoire de la traite atlantique sur un symbole de l'esclavage en Méditerranée. Les *Quattro Mori* sont en effet interprétés par les manifestants comme une expression de la négrophobie

occidentale alors que ce monument a été achevé en 1626 dans un tout autre contexte : il s'agissait, pour le grand-duc de Toscane Ferdinand I<sup>er</sup>, de montrer sa puissance à ses ennemis, les sultans ottomans et autres souverains musulmans régnant en Méditerranée, quelle que soit leur couleur de peau. La statue du Maure à la peau noire située aux pieds du Médicis est d'ailleurs inspirée de la figure d'un galérien originaire d'Alger, surnommé « Morgiano » (Al-Murjâne, ou « le corail » en arabe), un prénom souvent donné à des esclaves et parfois à des eunuques dans le monde musulman<sup>1</sup>.

Cette protestation des militants de Black Lives Matter montre à quel point l'histoire de l'esclavage atlantique,



**Les « Quatre Maures »** Livourne, en Toscane, peint ici par Lingelbach, est l'un des principaux ports corsaires au XVII<sup>e</sup> siècle : près de 2 000 esclaves y travaillent. Au centre, la sculpture des *Quattro Mori* figure Ferdinand I<sup>er</sup> de Médicis dominant quatre captifs, dont un esclave noir, tête baissée, et un vieil esclave marocain. Le duc de Toscane entendait ainsi manifester sa puissance aux sultans musulmans.

## MOTS-CLÉS

### Bagne

Prison pour esclaves, d'abord installée au Maghreb puis dans les ports européens, comme Livourne.

### Barbaresque

Terme péjoratif pour désigner l'Afrique du Nord et ses peuples, parfois associé aux opérations corsaires.

### Captif

Prisonnier de guerre susceptible d'être rançonné ou réduit en esclavage.

### Chiourme

Rameur sur une galère, qu'il soit forçat, esclave ou volontaire.

### Corsaire

Marin titulaire d'une « commission en course » attribuée par un souverain pour mener des opérations de guerre sur mer. Son activité est légale, contrairement à celle du pirate.

### Frères rédempteurs

Spécialisés dans des opérations de rachat de captifs catholiques en terre d'Islam. Deux ordres se distinguent : les Trinitaires et les Mercédaires.

### Galère

Bâtiment de guerre ou de commerce à rames et à voiles utilisé de l'Antiquité au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Légère et de bas bord, la galère est efficace même sans vent, dans les eaux peu profondes et pour le combat rapproché.

### Maure

A l'origine, personne originaire de l'ancienne province romaine de Maurétanie (actuelle Afrique du Nord). Le terme désigne ensuite un musulman ou une personne à la peau foncée.

### Ordre de Malte

Ordre hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, installé sur l'île en 1530. Les chevaliers de cet ordre sont expulsés par Napoléon en 1798.

### Renégat

Terme péjoratif pour désigner un chrétien, un musulman ou un Juif converti à une autre religion.

### Turc

Désigne à l'Époque moderne un musulman quelle que soit son origine.

► avec ses séquelles, encore si présente aux États-Unis et en Europe, l'a emporté dans nos esprits et nos mémoires sur une autre histoire de l'esclavage : celle qui a marqué la Méditerranée. Même si l'esclavage atlantique et l'esclavage méditerranéen ont, comme nous le verrons, des relations profondes, ces deux systèmes d'asservissement et d'exploitation

d'hommes, de femmes et d'enfants ont développé des formes d'organisation en grande partie distinctes, sur des espaces-temps très différents.

L'esclavage en Méditerranée se signale par une violence beaucoup plus symétrique entre les deux rives. Et les esclaves n'y ont pas la même importance démographique et économique que dans les mondes coloniaux

américains : au moins 12 millions d'hommes et de femmes ont été déportés vers les Amériques par l'Atlantique (ce que l'on appelle le « passage du Milieu »), tandis que les évaluations les plus élevées pour la Méditerranée font état de 2 à 3 millions d'esclaves originaires des deux rives entre le xvi<sup>e</sup> et le xviii<sup>e</sup> siècle, avec des pics dans la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle.

## CARTE

## Vers 1700 : des ports corsaires et des bagnes sur les deux rives



Cette carte de la Méditerranée au début du xviii<sup>e</sup> siècle montre les principaux ports où étaient détenus des esclaves, avec une estimation approximative de leur proportion au sein des populations de ces cités portuaires. A Alger, Livourne et La Valette, au cours du xvii<sup>e</sup> siècle, jusqu'à 20 % de la population pouvait être constituée d'esclaves. Si cet esclavage n'y fut pas un système économique comme aux Antilles, il fut donc bien une pratique enracinée des deux côtés de la Méditerranée. Pour les États chrétiens comme pour les États musulmans, ces esclaves fournissaient de la main-d'œuvre dans les arsenaux, les chantiers publics, les demeures de particuliers et les terres environnantes.

L'esclavage atlantique se développe de façon massive après la découverte des Amériques à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, tandis que l'esclavage méditerranéen est beaucoup plus ancien : il date de l'Antiquité et se transforme jusqu'à disparaître (tout comme l'esclavage atlantique) au cours du xix<sup>e</sup> siècle, au moment des abolitions.

Dans ce temps long de la Méditerranée, les normes et les pratiques qui régissent l'esclavage se transmettent d'un empire à l'autre.

Le droit romain a eu une grande influence sur les normes qui encadrent l'esclavage en droit musulman, notamment le principe de copropriété d'un même esclave par plusieurs personnes libres (que l'on retrouve aussi dans la Loi mosaïque et rabbinique), ou encore la reconnaissance de la puissance du maître sur ses esclaves y compris après leur affranchissement : ce que le droit romain qualifie de « patronage », le droit musulman le traduit par le mot arabe *wala*. Autre

exemple de ces emprunts d'une société à l'autre : les pratiques d'affranchissement sont très fréquentes dans le monde musulman aux Époques médiévale et moderne tout comme elles ont été appliquées dans des communautés juives avant l'avènement de l'islam.

Au fil de ces emprunts et transformations, les asservissements dans et autour de la Méditerranée n'ont cessé de se recomposer ; ainsi au début du viii<sup>e</sup> siècle, avec l'expansion de l'islam



## CHIFFRES

## Plus de 2 millions d'esclaves en Europe !

L'historien Robert Davis a évalué à plus de 1 million le nombre d'Européens asservis sur les côtes maghrébines entre 1530 et 1780. Salvatore Bono, lui, a estimé à 2,5 millions le nombre d'esclaves d'origines diverses – entre autres musulmans – en Europe entre 1500 et 1800. Il faut toutefois prendre avec précaution ces pesées globales, destinées avant tout à marquer les esprits. Robert Davis a lui-même reconnu les biais des sources qu'il a mobilisées, notamment celles des missionnaires chrétiens chargés de racheter les captifs. Les missionnaires avaient en effet tout intérêt à exagérer le nombre de catholiques libérés pour recevoir davantage d'argent. La question des estimations doit aussi tenir compte de la différence entre « captif » et « esclave », les deux termes



Portrait de Catherine, domestique à Anvers par Dürer, 1521.

étant employés indifféremment dans les sources. Selon l'historien Michel Fontenay, le captif est un esclave provisoire : il a une valeur d'échange pour celui qui le détient car il doit payer une rançon pour recouvrer sa liberté. L'esclave, lui, est détenu pour sa valeur d'usage. En somme, le captif serait « un esclave en attente d'être

acheté ». Cette distinction se retrouve dans les sources musulmanes. Dans leurs écrits en arabe, les musulmans asservis en Europe se définissent comme des captifs ou des prisonniers de guerre, c'est-à-dire d'une guerre sainte contre les chrétiens. Très peu se qualifient d'esclaves. Sans doute parce qu'en arabe un des termes les plus courants pour qualifier les esclaves s'applique aux esclaves noirs déportés d'Afrique de l'Ouest et qui avaient très rarement la possibilité d'être rachetés.

► et les premiers affrontements maritimes entre puissances musulmanes et chrétiennes. Bien plus tard, au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, alors même que la traite atlantique se développe, les compétitions entre l'Empire ottoman et celui des Habsbourg donnent une nouvelle vigueur à la captivité en Méditerranée.

Après la défaite militaire des Ottomans à Lépante en 1571 contre les Habsbourg alliés à la papauté et à Venise, les deux empires s'appuient sur des forces corsaires, au fil de ce que Fernand Braudel a qualifié de « guerre de basse intensité ». Les corsaires, qui n'étaient pas des pirates et dépendaient de princes (rois ou sultans...) des deux rives, avaient le droit de s'emparer des navires ennemis de leurs souverains, de leurs équipages, de leurs passagers et de leurs marchandises : on parle de « guerre de course ». Qu'ils soient chrétiens ou musulmans, les corsaires n'hésitent pas à s'attaquer également aux populations côtières lors d'incursions et de razzias

sur les rivages nord-africains ou européens. Dans les années 1580, la ville d'Alger concentre près de 20 000 esclaves sur une population d'environ 130 000 habitants<sup>2</sup>.

### Rachetés ou échangés

Les puissances européennes, comme l'Espagne, les États italiens mais aussi le royaume de France, soutiennent, par l'envoi de chevaliers, les entreprises corsaires de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem – le fameux ordre de Malte à partir de 1530, lorsque ces chevaliers occupent cette île stratégique de la Méditerranée centrale –, et l'ordre de Saint-Étienne, établi à Pise en 1561 par le grand-duc Cosme I<sup>er</sup> de Médicis, qui mènent des raids contre les « Turcs » (un terme alors synonyme de musulmans).

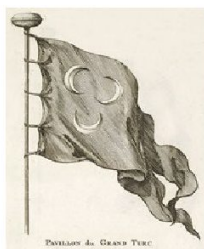
Par appât du gain, certains corsaires s'affranchissent des limites du droit de la guerre et s'en prennent aux navires de puissances alliées. Ils peuvent même s'emparer de populations des pays avec lesquels leurs souverains ont

conclu des trêves ou signé des traités de paix. Dans ou hors de ce cadre légal, ils capturent soldats, marins, pêcheurs, commerçants, missionnaires, diplomates, pèlerins et autres passagers qui deviennent des prisonniers de guerre, tel le célèbre écrivain espagnol Miguel de Cervantès, auteur de *Don Quichotte*, captif à Alger entre 1575 et 1580 (cf. p. 43). Les femmes

### Habsbourg et Ottomans s'appuient sur des forces corsaires au fil d'une « guerre de basse intensité »

captives sont moins nombreuses : il s'agit d'épouses, de concubines, d'esclaves de commerçants ou de notables, ou encore de résidentes des côtes pillées...

Légales ou non, ces activités corsaires enrichissent les pouvoirs qui y trouvent leur compte en les ►



**Drapeaux** Les corsaires peuvent arborer le pavillon d'un État (Empire ottoman), un pavillon de combat (Alger) ou cacher leur appartenance pour mieux surprendre l'ennemi.



**Guerre de course** Sur ce tableau de Cornelis de Wael célébrant le triomphe des chevaliers de Malte vers 1650, une galère ottomane chavire sous un ciel menaçant. Des marins en turban se battent, d'autres tombent à l'eau, nagent ou se noient. A droite, un chevalier, épée levée, repousse l'ennemi dans les vagues (Milan, musée Poldi Pezzoli).

## CONTREPOINT

# Au Moyen Age déjà

Contrairement à l'idée reçue, le commerce des esclaves n'a pas disparu au Moyen Age.

L'Antiquité tardive voit, en Europe, s'effacer l'esclavage tel que l'avait pratiqué la société romaine. Mais les esclaves n'ont pas disparu pour autant de Méditerranée. La formation de l'empire islamique au VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle, qui s'étend, en Méditerranée, de la Syrie à la péninsule Ibérique, et la forte demande des villes de l'empire en main-d'œuvre servile ont suscité la mise en place de réseaux de traite à longue distance. A la traite transsaharienne s'ajoute, entre le IX<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle, le commerce des esclaves slaves qui transitent par l'espace carolingien à destination d'Al-Andalus (l'Espagne musulmane). Au XIII<sup>e</sup> siècle, les conquêtes mongoles qui s'étendent vers l'ouest jusqu'à la Russie et l'Ukraine ouvrent un nouveau réseau de traite *via* les ports de mer Noire, dans lequel les marchands italiens, les Génois surtout, jouent les premiers rôles : esclaves russes, turcs, circassiens sont déportés en Méditerranée, les hommes plutôt vers le Proche-Orient, les femmes plutôt vers l'Italie.

### Des écuyers français vendus comme mamelouks

A ces cas s'ajoutent les captifs. Suite à la formation de l'empire islamique, une frontière traverse la Méditerranée d'est en ouest. L'état de guerre permanent, actif ou latent, avec l'empire byzantin, puis, à partir du XI<sup>e</sup> siècle, avec les royaumes et cités de l'Occident latin, génère un flux irrégulier de captifs de guerre, d'un côté comme de l'autre de la frontière. Les écuyers français et italiens capturés par les Ottomans à la bataille de Nicopolis, en 1396, sont ainsi vendus comme mamelouks au sultan du Caire.

Mais la guerre n'est pas seule pourvoyeuse de captifs en Méditerranée. La prise de butin humain en mer ou sur le littoral, documentée depuis le



Bol décoré d'un bateau datant du XV<sup>e</sup> siècle, retrouvé au port de Valence.

XI<sup>e</sup> siècle, est sans doute plus ancienne. Dès 1076, le pape Grégoire VII écrivait aux Hammadides, maîtres du Maghreb central, pour obtenir la rédemption de captifs chrétiens retenus dans le port de Bougie/Béjaïa (Algérie). Le bassin occidental de la Méditerranée, en raison de la proximité des côtes du Maghreb et des péninsules Ibérique et Italienne, est particulièrement concerné par le phénomène, qui s'accroît avec la progression vers le sud des armées castillanes au détriment d'Al-Andalus. Certes, la prédation maritime n'est pas limitée aux ennemis de la foi, mais la course entre navires chrétiens se limite le plus souvent à saisir les cargaisons de l'adversaire, alors que

des bateaux sont armés pour capturer des « sarrasins » en mer ou sur les côtes. Dans la couronne d'Aragon, les captifs chrétiens sont rançonnés, alors que les musulmans saisis « de bonne guerre » sont vendus comme esclaves. Le phénomène connaît un paroxysme entre 1375 et 1425. A cette période, les captifs musulmans représentent un tiers de la population servile de Valence et sont employés dans tous les métiers de l'artisanat. A Bougie, le flux de captifs chrétiens atteint son pic dans les années 1400. Ils sont ainsi au cœur d'une véritable économie. Des institutions sont aussi mises en place pour leur rédemption. En Orient, des fondations pieuses, *waqf*, sont établies pour payer des rançons. Dans la péninsule Ibérique, des ordres religieux chrétiens sont créés dans ce but au XIII<sup>e</sup> siècle, comme les Mercédaires ; les captifs musulmans peuvent compter sur la charité des mudéjars, leurs coreligionnaires sujets des rois chrétiens. En Provence, les familles s'en remettent plutôt à des marchands pour la rédemption de leurs parents captifs, comme le marchand marseillais Thomas Colomier qui s'en est fait une spécialité à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. ■

Julien Loiseau  
Professeur à Aix-Marseille Université

## MISE AU POINT

## L'Espagne et le Portugal, épice centre des traites

*Les empires ibériques se situent au carrefour de plusieurs systèmes esclavagistes.*

**T**ournés à la fois vers la mer Méditerranée et l'océan Atlantique, marqués par une présence musulmane massive jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle, l'Espagne et le Portugal, dont les revendications territoriales s'étendent alors jusqu'en Afrique du Nord, constituent un cas à part dans l'histoire de l'esclavage en Méditerranée. Dès le tournant du xv<sup>e</sup> siècle, la péninsule Ibérique se situe au carrefour de plusieurs systèmes esclavagistes. Dans les rues de Barcelone et de Valence, deux de ses principaux marchés aux esclaves, se croisent des esclaves grecs et slaves, importés depuis les comptoirs italiens de la mer Noire, des musulmans espagnols, des Maghrébins, mais aussi des hommes et des femmes issus d'Afrique subsaharienne, acheminés via l'Afrique du Nord. Réservoir d'esclaves et espace de transit à la fin du Moyen Age, l'Afrique du Nord devient, à la faveur de l'expansion ibérique sur ses côtes à partir du xv<sup>e</sup> siècle, un espace-clé d'approvisionnement pour les monarchies espagnole et portugaise.

### La peur des « Moros »

Les prises de Ceuta (1415) et d'Oran (1509) ouvrent la voie à la capture des populations locales par le biais des *cabalgadas*, raids menés dans l'arrière-pays maghrébin.



**Lisbonne** Une femme, probablement une esclave, nettoie le poisson (décor de cuisine, panneau d'azulejos, xviii<sup>e</sup> siècle).

A ces flux s'ajoutent les transferts de populations enlevées lors des expéditions corsaires ibériques sur les bâtiments et le littoral en Méditerranée. Au total, environ 300 000 à 400 000 « Turcos » et « Moros » captifs passent par le Portugal et l'Espagne entre 1450 et 1750. Mais toutes les offensives ibériques en Afrique du Nord n'aboutissent pas, et certaines se soldent même par des revers majeurs. La bataille de l'oued Al-Makhazin (1578) constitue une catastrophe sans précédent pour la noblesse portugaise, en grande partie décimée par les forces marocaines. Les Espagnols subissent eux aussi d'importantes défaites, ainsi la perte de Tunis au profit des Ottomans en 1574, qui précipitent dans la captivité de nombreux serviteurs de la monarchie catholique.

Surtout, les empires ibériques peinent à faire face à l'intensification de la course maghrébine à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. En Méditerranée mais aussi dans l'Atlantique, leurs navires et leurs côtes sont exposés aux attaques des flottes corsaires d'Alger, de Tunis, de Tétouan, et de Rabat-Salé. Des milliers d'Ibériques sont ainsi capturés et acheminés vers l'Afrique du Nord. Le traumatisme est tel que, tout au long du xvi<sup>e</sup> siècle, les Espagnols installés aux Amériques, pourtant bien loin de la Méditerranée, s'inquiètent du danger ottoman et croient parfois voir des « Moros » s'approcher de leurs côtes. Dans les cités corsaires nord-africaines, des Espagnols et des Portugais travaillent ainsi sous la contrainte, entourés d'autres Européens et de populations issues d'Afrique subsaharienne.

Cette hétérogénéité caractérise également les sociétés serviles de la péninsule Ibérique, où de nouvelles traites se superposent ou se substituent aux flux médiévaux.

### Guanches, morisques et Indios

A Séville et Lisbonne, devenues au XVI<sup>e</sup> siècle les plus grands marchés de la péninsule, les esclaves maghrébins côtoient des morisques (musulmans espagnols convertis) réduits en esclavage et, en nombre croissant, des hommes, des femmes et des enfants originaires de Sénégal, victimes de l'expansion portugaise en Afrique de l'Ouest. S'y ajoutent des Guanches, autochtones des Canaries récemment conquises par les Espagnols, ainsi que des « Indios », catégorie labile désignant aussi bien des populations issues des Caraïbes que des Indes portugaises. Cette mixité, tributaire des trajectoires impériales espagnole et portugaise, est répliquée, à échelle réduite, dans les territoires conquis d'Afrique du Nord. Dans les rues de l'Oran espagnole, de Tanger et de Ceuta portugaises, on croise une population servile maghrébine, mais aussi des esclaves noirs issus de la traite atlantique, et parfois même des Indios de Goa ou d'Hispaniola. Avec l'impérialisme espagnol et portugais, c'est l'imbrication des traites méditerranéenne et atlantique, caractéristique des sociétés serviles ibériques, qui s'exporte jusque de l'autre côté de la Méditerranée. ■

Ana Struillou

Lecteur au King's College (Londres)

► autorisant. Au retour des corsaires à bon port, les souverains chrétiens ou musulmans peuvent en effet obtenir 5 à 20 % du butin (le quint, *khums* en arabe, ou *pençik* en turc ottoman). Les mêmes sponsors officiels de la course peuvent préempter les hommes et femmes mis en captivité. A ces profits liés au partage des butins de la course, il faut ajouter l'argent des rançons que

### Peu importe la couleur de peau, pour peu que l'on soit embarqué sur un navire ennemi saisi par des corsaires

les captifs, leurs proches ou leurs autorités de tutelle doivent collecter et régler rubis sur l'ongle à leurs nouveaux maîtres pour retrouver leur liberté et leur foyer de l'autre côté de la Méditerranée.

Ces formes d'asservissement de populations civiles et combattantes en pleine mer ou sur les littoraux distinguent là encore fortement l'esclavage méditerranéen de la traite atlantique, mais aussi des traites transsahariennes. Cet autre système d'esclavage se développe au début du Moyen Âge avec l'expansion de l'islam en Afrique de l'Ouest et aboutit à des déportations constantes d'hommes, de femmes et d'enfants dans des caravanes régulières en direction de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient. Dans les traites atlantique et transsaharienne, ce sont des populations civiles qui sont arrachées en masse de leurs foyers d'Afrique subsaharienne, déportées année après année vers des terres lointaines.

En Méditerranée, ce n'est pas une population spécifique qui est asservie. En réalité, tout un chacun – chrétien, Juif, musulman, païen – peut être capturé par des navires corsaires chrétiens ou musulmans ; peu importe la

couleur de peau, pour peu que ces populations soient embarquées sur un navire ennemi saisi par des corsaires. On retrouve, au Maghreb, des catholiques et des protestants asservis. En Europe, parmi les captifs, il n'y a pas que des musulmans ou des Juifs, mais aussi des chrétiens arabophones ou turcophones du Levant, des Grecs en majorité orthodoxes ou des Slaves des Balkans asservis non en tant que chrétiens mais parce qu'ils sont les sujets de souverains musulmans.

De fait, et c'est un trait fondamental, à la différence des traites atlantique et transsaharienne, l'esclavage méditerranéen est marqué par une forte parité, voire une symétrie. De ce point de vue, comme l'a souligné l'historienne Giovanna Fiume, cet esclavage a au moins trois caractéristiques : 1) la réciprocité, puisque des « Européens chrétiens » peuvent capturer et réduire en esclavage des « Nord-Africains » et des « Turcs musulmans » et vice versa ; 2) une fréquence régulière de mise en captivité puisque des femmes et surtout des hommes (marins, commerçants, pêcheurs) peuvent devenir captifs plusieurs fois durant leur vie ; ►



**Mercédaire** Portrait d'un moine mercédaire par Zurbarán, XVII<sup>e</sup> siècle (Madrid, musée du Prado). Cet ordre religieux a pour vocation de racheter les chrétiens capturés.

► 3) en théorie, un caractère temporaire, car ceux qui sont mis en captivité peuvent être rachetés ou échangés contre les captifs de l'autre bord. Les pouvoirs musulmans rechignent cependant à libérer des esclaves qui disposent de savoirs précieux en médecine ou ingénierie, tandis que les pouvoirs européens ont du mal à libérer ceux dont la constitution physique permet d'effectuer des travaux difficiles sur des chantiers publics ou de ramer sur les galères.

### Des sociétés « à esclaves »

Ajoutons qu'à la différence des hommes et femmes déportés et déracinés très loin de leurs foyers d'origine, au fil des traites transsaharienne et atlantique, les êtres humains asservis en Méditerranée ont de plus grandes facilités pour communiquer avec leurs proches : ils peuvent colporter des informations et rumeurs par l'intermédiaire des navires et des caboteurs qui relient les deux rives. Des deux côtés, des captifs et des communautés rédigent – ou font rédiger quand ils sont illettrés – des lettres et des pétitions



DÉCRYPTAGE  
D'IMAGE

### Les chiourmes de Gênes

L'Embarquement des galériens dans le port de Gênes peint par Magnasco en 1740-1749 est conservé au musée des Beaux-Arts de Bordeaux. Des forçats sont traînés par des chaînes pour être rasés par des « Turcs », ces esclaves reconnaissables à leur toupet et qui représentaient plus des deux tiers de l'équipage des galères toscanes. Le style expressif de la toile met en valeur leurs souffrances. Au loin, le phare symbole de Gênes sert de contrepoint cruel à leur sombre destin.



MUHAMMAD AL-TAZI



GIOVANNI DIONIGI GALENI

en langues européennes, en arabe ou en turc ottoman à leurs souverains et à leurs familles.

La dernière grande différence entre esclavage atlantique et méditerranéen est liée au poids et aux rôles des esclaves dans les sociétés américaines coloniales et dans les sociétés des deux rives de la Méditerranée. Selon les distinctions établies par l'historien de l'Antiquité Moses Finley, les sociétés américaines de l'Époque moderne peuvent être qualifiées de sociétés « esclavagistes » : l'esclavage y est fondamental pour le fonctionnement des économies. Les esclaves deviennent, en certains espaces coloniaux, plus nombreux que les hommes libres et

**Renégats** Le Marocain Muhammad al-Tazi (1631-1667) devient prêtre jésuite sous le nom de Baldassarre Loyola Mandes. Le corsaire calabrais Giovanni Dionigi Galeni (1519-1587) finit par prendre la tête de la Marine ottomane sous le nom d'Uluj Ali Pacha.

## FOCUS

## Cervantès, captif à Alger

Le 19 septembre 1580, ce n'est déjà plus un captif ordinaire que le moine trinitaire Juan Gil rachète à Alger pour 500 écus d'or, grâce à l'argent de sa famille. Retenu depuis cinq ans dans la ville ottomane, Miguel de



CERVANTÈS

Cervantès est un vétéran de la bataille de Lépante (1571), épris de poésie et déjà habité par ce qu'il pourra écrire de son expérience algérienne. De retour en Espagne, il s'attelle à la composition de pièces de théâtre, dont *El trato de Argel*, achevée dès 1582, et

plus tard *La Gran Sultana*, toujours autour des conditions de vie des captifs chrétiens dans les territoires ottomans. Dans la première partie de *Don Quichotte* parue en 1605,

Cervantès avait glissé l'histoire du capitaine Ruy Pérez de Viedma, retenu à Alger après avoir, comme lui, servi le roi d'Espagne – preuve que, près de vingt-cinq ans après son retour, Cervantès a toujours la tête de l'autre côté de la Méditerranée. **A. S.**

fournissent la main-d'œuvre essentielle pour le travail au cœur des plantations – selon Finley, on a affaire à une société esclavagiste lorsque les esclaves constituent au moins 20 % de la population totale.

Selon la même typologie établie par Moses Finley, les sociétés méditerranéennes ne sont pas des sociétés esclavagistes, mais des « sociétés à esclaves » : les esclaves y sont le plus souvent minoritaires démographiquement. Et ils sont avant tout concentrés, durant l'Époque moderne, dans les principales cités portuaires des deux rives. Ils peuvent représenter moins de 5 % de la population comme à Marseille, et jusqu'à 20 % à Livourne, La Valette (sur l'île de Malte) ou à Alger.

Parce qu'ils sont minoritaires, les esclaves n'occupent donc pas un rôle économique et productif majeur, à la différence des esclaves des sociétés

coloniales américaines. En Europe méridionale comme en Afrique du Nord, ce sont surtout des hommes et des femmes libres qui s'éreintent dans une économie agraire encore largement dominante. Seules les régions d'oasis beaucoup plus au sud du Maghreb, par exemple, emploient

### Certains esclaves convertis à l'islam peuvent même devenir des généraux ou des vizirs

des hommes et des femmes d'origine ouest-africaine à des travaux d'irrigation et à l'entretien ardu des palmiers-dattiers.

Même si les paysans sont libres et qu'il n'existe pas, en Méditerranée, d'économies de plantation comme

dans les Amériques et les archipels atlantiques, les populations asservies s'épuisent à d'autres tâches. Des femmes, des enfants et quelques hommes de différentes origines sont astreints à des services domestiques dans les demeures de leurs maîtres tandis que les esclaves appartenant à un souverain ou à une puissance sont exploités sur des chantiers ou rament sur des galères.

### Les moyens d'en sortir

Par la conversion de l'islam vers le christianisme, ou l'inverse, ou du judaïsme vers l'une des deux religions monothéistes majoritaires autour de la Méditerranée, des captifs peuvent trouver place dans leurs sociétés d'asservissement : à des positions le plus souvent subalternes sur les rives européennes ou à de plus hauts niveaux de commandement sur les rives sud, où des esclaves islamisés deviennent parfois des généraux, ou même des vizirs. En théorie également, et à la différence de ce qu'il se pratique le plus souvent dans les plantations américaines, les enfants que ces esclaves ont dans leur nouvelle foi naissent libres. Cette histoire de captivité n'est donc pas sans effet sur les sociétés européennes, nord-africaines et levantines. Des esclaves convertis se sont insérés dans les sociétés des deux rives.

A travers les multiples circulations qu'il entraîne, l'esclavage en Méditerranée a surtout façonné des cultures et des normes juridiques communes entre les deux rives et suscite, par le biais des versements de rançon, des échanges financiers. Il a même contribué à une meilleure connaissance et diffusion des langues méditerranéennes : des esclaves apprennent les langues de leurs maîtres et certains deviennent même interprètes et copistes de manuscrits.

Malgré ces différences fondamentales, les esclavages méditerranéen, atlantique, voire transsaharien ne sont pas des systèmes cloisonnés, séparés les uns des autres. En réalité, ces traites sont même connectées. Dès le milieu du xv<sup>e</sup> siècle, les expériences d'exploitation servile menées en Europe du Sud, en Afrique du Nord

## MISE AU POINT

## Comment l'Atlantique a relégué la Méditerranée



**Au cinéma** *Twelve Years a Slave* (2013) sur les violences de l'esclavage de plantation et *Angélique et le sultan* (1968), fantaisie orientaliste sur la captivité en Méditerranée.

l'histoire de la colonisation étaient pourtant liées : en 1830, les autorités françaises ont justifié la prise d'Alger par la présence de captifs européens à délivrer. Puis, dans le récit colonial, la présence d'Européens asservis au Maghreb, notamment celle des « renégats », les chrétiens convertis à l'islam, a été évoquée comme l'avant-garde de l'implantation européenne en Afrique du Nord, annonçant la colonisation. Surtout, les violences des traites et de l'esclavage sur les plantations américaines sont devenues, à juste titre, un enjeu historique majeur depuis le temps des droits civiques. A partir des années 1960, les activistes, artistes, cinéastes, politiques, aux États-Unis et dans des pays d'Amérique du Sud comme le Brésil, n'ont cessé de revenir sur ces épisodes qui

nourrissent encore le racisme et surtout la négrophobie. Romans, films, séries sur les plantations ont façonné nos conceptions de ce que fut l'esclavage.

L'histoire de l'esclavage en Méditerranée a, pour sa part, ressurgi à travers des productions scientifiques et littéraires qui ont touché un moins grand public, mais qui ont suscité quelques débats. En 2003, l'ouvrage de l'Américain Robert Davis *Christian Slaves, Muslim Masters. White Slavery in the Mediterranean* projetait sur le monde méditerranéen les distinctions raciales pourtant propres au monde atlantique.

**Instrumentalisation**

L'ouvrage a été instrumentalisé par des suprémacistes blancs hostiles aux musulmans, qui y ont vu la preuve que le monde islamique n'avait cessé d'opprimer des chrétiens, oubliant au passage que des musulmans avaient été asservis en Europe. Des romans en langue arabe ont, dans le même temps, été distingués, ainsi *Al-Diwan al-Isbarti* (le « divan ou la cour de Sparte »), de l'écrivain algérien Abdel Wahhab Issaoui, prix Booker du meilleur roman arabe en 2020, qui raconte la fin de la période ottomane et le début de la colonisation française de l'Algérie à travers cinq personnages, dont un esclave. On trouve également des traces de cette histoire dans la culture populaire, comme dans les films *Angélique, marquise des anges* ou *La Folie des grandeurs*. ■

*Les films, les séries et les romans ont façonné notre vision de l'esclavage.*

**I**l faut remonter au XIX<sup>e</sup> siècle pour comprendre pourquoi l'esclavage en Méditerranée a été occulté par l'histoire de la traite atlantique. A partir des années 1830, les expansions coloniales européennes en Afrique du Nord ont fait écran à cette histoire de captivité sur les deux rives de la Méditerranée. L'histoire de l'esclavage et

“

DANS LE TEXTE

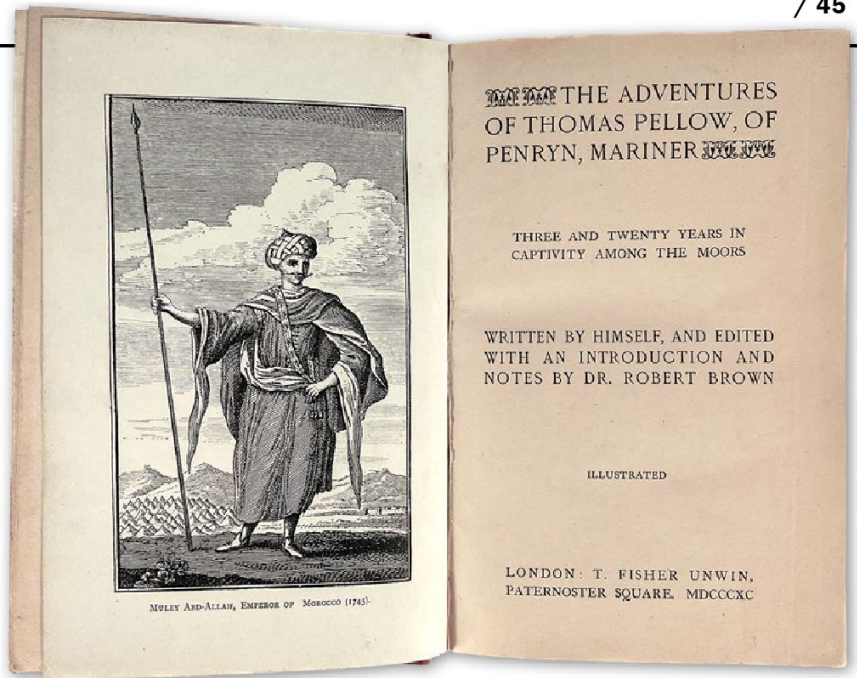
## Lalla Fatna « J'étais une femme enceinte »

[Le maître] me frappa au ventre avec un gourdin, et j'étais [alors] une femme enceinte. Après cela elle resta huit [jours] dans la douleur. Après cela, il fit venir un médecin et une sage-femme. Il dit : "Elle n'est pas enceinte, elle ment." Ses voisins vinrent la visiter. Elle se plaignait de trop de douleurs. Et puis il fit venir à nouveau la sage-femme qui vint voir la noble femme [Lalla Fatna] qui reconnut qu'elle était enceinte. Il lui infligea de plus forts coups. Mais le petit [le fœtus] était mort dans ses entrailles depuis sept jours."

*Lettre d'une Marocaine captive avec son mari et un domestique à Malte en 1798.*

► et sur les côtes ouest-africaines modèlent les premières formes de la traite transatlantique. L'historien Antonio De Almeida Mendes a bien montré comment les Portugais ont développé, à partir des formes médiévales de l'esclavage méditerranéen et aux rythmes des traites interafricaine et transsaharienne, un premier système esclavagiste à destination de Lisbonne puis vers les îles atlantiques des Canaries, du Cap-Vert et de Sao Tomé, tout en concevant un modèle de plantation dans le golfe de Guinée<sup>3</sup>.

Autres signes de fortes connexions entre les deux systèmes : les chevaliers de l'île de Malte ont pour projet de coloniser les Caraïbes au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle ; la monarchie espagnole recourt à des galériens musulmans que ses navires transportent jusque vers le monde caribéen ; des « Noirs de Guinée » deviennent esclaves dans cette même partie du monde après avoir été forcés de servir sur des galères françaises en Méditerranée dans les années 1680.



DÉCRYPTAGE  
D'IMAGE

## Ma vie au service du sultan

Le public européen du XVIII<sup>e</sup> siècle est féru d'aventures de corsaires en Méditerranée. Le récit de Thomas Pellow publié à Londres en 1743-1745 est sans doute un des plus remarquables. Jeune marin de Cornouailles, il est capturé à l'âge de 11 ans par les corsaires de Salé et reste prisonnier au Maroc durant vingt-trois ans. Esclave du sultan Moulay Ismail, il se convertit à l'islam et entre dans l'armée du sultan. Évadé sur un navire irlandais, il est pris pour un Maghrébin en raison de sa barbe et de ses vêtements, mais finit, après maintes aventures, par retourner en Angleterre où il rédige le récit complet de sa longue captivité.

Au sein de ces systèmes d'exploitation, des hommes et des femmes sont forcés de circuler d'une traite vers l'autre. Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, par exemple, des Angolais et des Angolaises sont revendus par des Britanniques dans les ports d'Alger et de Tunis ; et des sujets à la peau foncée des sultans du Maroc, comme Muhammad le Prince, sont faits prisonniers en Méditerranée ou déportés à partir d'Agadir pour être revendus dans les Antilles et les Amériques.

Dans les vastes demeures de notables qui concentrent hommes et femmes asservis des grandes villes portuaires d'Alger, de Tunis, La Valette ou Cadix, cohabitent des domestiques d'origine ouest- et est-africaine, parfois américaine, mais aussi des serviteurs venus des deux rives de la Méditerranée et, dans le cas des provinces ottomanes, des esclaves caucasiens et géorgiens achetés dans les marchés d'Istanbul et d'Izmir.

Tout comme dans l'Amérique coloniale, cette histoire prend fin peu

à peu entre la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup> siècle, au temps des abolitions (cf. p. 58). Alors qu'à l'Époque moderne, l'esclavage en Europe était avant tout pensé dans sa réalité méditerranéenne, la traite atlantique a depuis envahi nos imaginaires, au point que nous ne pouvons plus identifier aujourd'hui les vestiges et les productions culturelles issus de ces siècles d'esclavage méditerranéen, à Livourne et dans d'autres grands ports européens voire nord-africains. ■

### NOTES

1. Cf. S. F. Ostrow, « Pietro Tacca and His *Quattro Mori*: The Beauty and Identity of the Slaves », *Artibus et Historiae*, 71-36, 2015, pp. 145-180.
2. Cf. F. Cresti, « La population d'Alger et son évolution durant l'époque ottomane : un état des connaissances controversé », *Arabica*, 2005, 52-4, pp. 457-495.
3. A. De Almeida Mendes, « Les réseaux de la traite ibérique dans l'Atlantique Nord, 1440-1640 », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 2008, 63-4, pp. 739-768.

## Sur les galères et dans les bagnes

# Survivre : un combat quotidien

*Comme le montre l'exposition qui se tient à l'IMA, les artistes européens ont multiplié les représentations de captifs en Méditerranée. Et ces derniers ont laissé de nombreuses traces de leur vie de labeur sur les galères, dans les ports ou les bagnes. Autant d'œuvres et d'objets qui éclairent leurs stratégies de survie.*

**Par Gillian Weiss**

L'image emblématique de l'esclavage en Méditerranée est celle de chrétiens enlevés par des corsaires musulmans et détenus dans des conditions éprouvantes au Maghreb. Récits de captivité, pétitions, processions et gravures populaires décrivent leurs souffrances dans les ports d'Afrique du Nord. Cette vaste documentation a occulté la vie de leurs

homologues de l'autre rive : celle des esclaves musulmans. Pourtant, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, nul ne pouvait ignorer leur présence dans les ports méditerranéens, y compris à Marseille, en dépit de l'idée (fausse) selon laquelle il ne pouvait y avoir d'esclaves en France. Nombreux sont les artistes européens à les avoir représentés : ainsi sur le plafond de la galerie des Glaces à Versailles, où trois captifs enturbannés se recroquevillent aux pieds de Louis XIV (cf. p. 48). Mais les captifs maghrébins ont également laissé leurs propres traces : artefacts, lettres et livres, imprégnés de propriétés magiques ou spirituelles, sont autant de fenêtres sur leurs stratégies de survie, voire de résistance.

Esclaves musulmans et chrétiens effectuaient des travaux similaires sur les galères, même si, au Maghreb, l'usage des bateaux à rames a disparu plus rapidement que sur les rives catholiques – en 1688, la France disposait de 40 galères, Alger seulement 3. Ils portaient en mer durant les mois les plus chauds

de l'année et hivernaient à terre, dormant pour la plupart sur des galères amarrées, dans des bagnes (des prisons pour esclaves) ou chez des particuliers.

La nature du travail forcé féminin est plus difficile à discerner. Les femmes et les filles asservies – de toutes religions et couleurs de peau – apparaissent rarement dans les archives ou les œuvres d'art. Leurs écrits à la première personne sont encore plus exceptionnels. Nous ne les approchons que par fragments. Dans un tableau d'un chevalier français de Malte, nous apercevons une servante ouest-africaine s'occuper d'une « nourrice » qui allaite (cf. p. 48). Des lettres de protestation à Livourne évoquent un groupe de femmes juives esclaves de Tétouan agressées sexuellement à l'instigation d'un ancien médecin de galère<sup>1</sup>. Une Marocaine nommée Lalla Fatna, ayant fait une fausse couche après avoir été frappée par son maître, supplie son souverain de la libérer de Malte (cf. p. 34).

Les hommes captifs n'étaient pas aussi contraints. Nombre d'entre eux

**L'AUTEURE** Professeure d'histoire à la Case Western Reserve University de Cleveland, Gillian Weiss a notamment publié *Captifs et corsaires. L'identité française et l'esclavage en Méditerranée* (Anacharsis, 2014). Elle



est l'auteure, avec Meredith Martin, de *Le Roi-Soleil en mer. Art maritime et galériens dans la France de Louis XIV* (éd. de l'EHESS, 2022).

payaient une petite somme pour quitter leur lieu de détention entre l'aube et le crépuscule, parfois enchaînés deux par deux sous la surveillance d'une garde armée. Cependant, même lorsqu'ils étaient autorisés à se promener dans les villes méditerranéennes sans être enchaînés, les esclaves pouvaient être reconnus à leurs fers aux pieds, et les rameurs à leur uniforme : une longue tunique, un caleçon et une casquette, presque toujours rouge. Dans les ports catholiques, les « Turcs » (les esclaves musulmans) se distinguaient des forçats purgeant des peines criminelles par leur crâne rasé et leur toupet. A Malte et à Livourne, comme à Alger et dans d'autres villes du Maghreb, les esclaves, visibles et audibles, faisaient ainsi partie intégrante de la vie quotidienne.

### Sur les chantiers publics

Beaucoup de musulmans capturés par les monarchies catholiques ou les ordres de chevaliers maltais et toscans, tout comme les Européens aux mains des pouvoirs maghrébins, étaient employés sur des chantiers publics. Ce sont ainsi des esclaves qui ont renforcé le môle défensif du port d'Alger, construit le palais royal de Caserte, près de Naples, transporté du bois, des tissages de voiles, et calfeutré des coques pour les galères dans l'arsenal de Louis XIV à Marseille... D'autres, dans les ports du sud de la France, travaillaient dans des ateliers pour des artistes royaux tels que Pierre Puget – afin de réaliser les sculptures des jardins de Versailles – ou bien Jean Baubé, le directeur de la fonderie d'armes navales de Toulon, qui a dû demander à un esclave de poser pour le bouton de culasse d'un canon de navire de guerre (cf. p. 52).

Pendant la grande peste de 1720, qui a décimé près de la moitié de la population de Marseille, les galériens se sont vu promettre la liberté s'ils déblayaient les cadavres. Mais la plupart d'entre eux sont tombés malades et ont perdu la vie en effectuant ce travail dangereux. Michel Serre, peintre en chef des galères royales, a réalisé sur le vif deux immenses tableaux mettant l'accent sur les rameurs

## EXPOSITION

# « Esclaves en Méditerranée »

*Décryptage de dix œuvres majeures de l'exposition qui se tient à l'Institut du monde arabe.*

### 1. « ALBUM DE FABRONI »



**Le repos du galérien** Réalisé entre 1664 et 1687 par Ignazio Fabroni, un chevalier toscan de l'ordre de Saint-Étienne, cet extraordinaire album de 800 esquisses offre des portraits intimes et nominatifs de galériens turcs, maghrébins ou convertis

et de femmes asservies dans les ports méditerranéens, mêlés à la faune et à la flore. Plutôt que de représenter des scènes violentes, il capture des individus au repos, voire endormis. Le manuscrit est conservé à la Bibliothèque nationale centrale de Florence.

► musulmans (cf. p. 49). Les officiers de marine pouvaient aussi forcer des esclaves musulmans à leur servir de valets exotiques et à convoier leurs épouses dans des chaises à porteurs. A Alger, Hadj Husayn, futur grand amiral de la Marine ottomane, mieux connu sous le nom de « Mezzo-Morto » (« à moitié mort » en italien), employait son esclave le graveur allemand Andreas Matthäus Wolfgang comme serviteur personnel (cf. p. 50).

Dans la sphère privée, des particuliers achetaient également des esclaves des deux sexes sur les marchés méditerranéens, non seulement pour mettre en avant leur statut social ou spéculer sur la rançon, mais aussi pour des services domestiques, sexuels et professionnels. Certains emplois, comme celui de garçon de ferme dans les exploitations agricoles autour des capitales maghrébines, exigeaient de gros efforts physiques. D'autres nécessitaient des compétences spécialisées, allant de la construction navale à la médecine.

Esclave de l'artiste baroque et chevalier maltais Mattia Preti, un musulman nommé Cianferli (baptisé plus tard Giuseppe Maria) aidait celui-ci dans son atelier et apprenait à peindre. Cianferli est peut-être représenté dans un portrait intime réalisé par son maître dans les années 1660 (cf. p. 50). Pour gagner de l'argent afin de se procurer de la nourriture ou des boissons, d'investir

### On achetait des esclaves des deux sexes pour des services domestiques, sexuels ou professionnels

dans des entreprises commerciales ou d'économiser avec l'espoir de racheter leur liberté, certains esclaves tenaient des tavernes dans les bagnes ou vendaient de l'eau dans la rue. Employés par des maîtres artisans et des industries locales, ils alimentaient des chaudrons avec de la lessive et de l'huile d'olive pour fabriquer du savon. Ils actionnaient des métiers à tisser pour ►



2. « RÉTABLISSMENT DE LA NAVIGATION, 1663 »

#### Les captifs de Louis XIV

Dans ce médaillon du XVII<sup>e</sup> siècle situé sur le plafond voûté de la galerie des Glaces du château de Versailles, Charles Le Brun a peint le roi Louis XIV comme un conquérant antique, trident de Neptune en main, avec des captifs turcs enturbannés à ses pieds. Cette scène de « corsaires

enchaînés » symbolise le « rétablissement de la navigation » en Méditerranée, qui passait notamment par un nombre croissant de galères royales à Marseille, propulsées par des forçats et des esclaves musulmans. C'est l'un des nombreux exploits royaux commémorés dans cette salle.

### 3. « DAMES DE MALTE SE FAISANT VISITE »



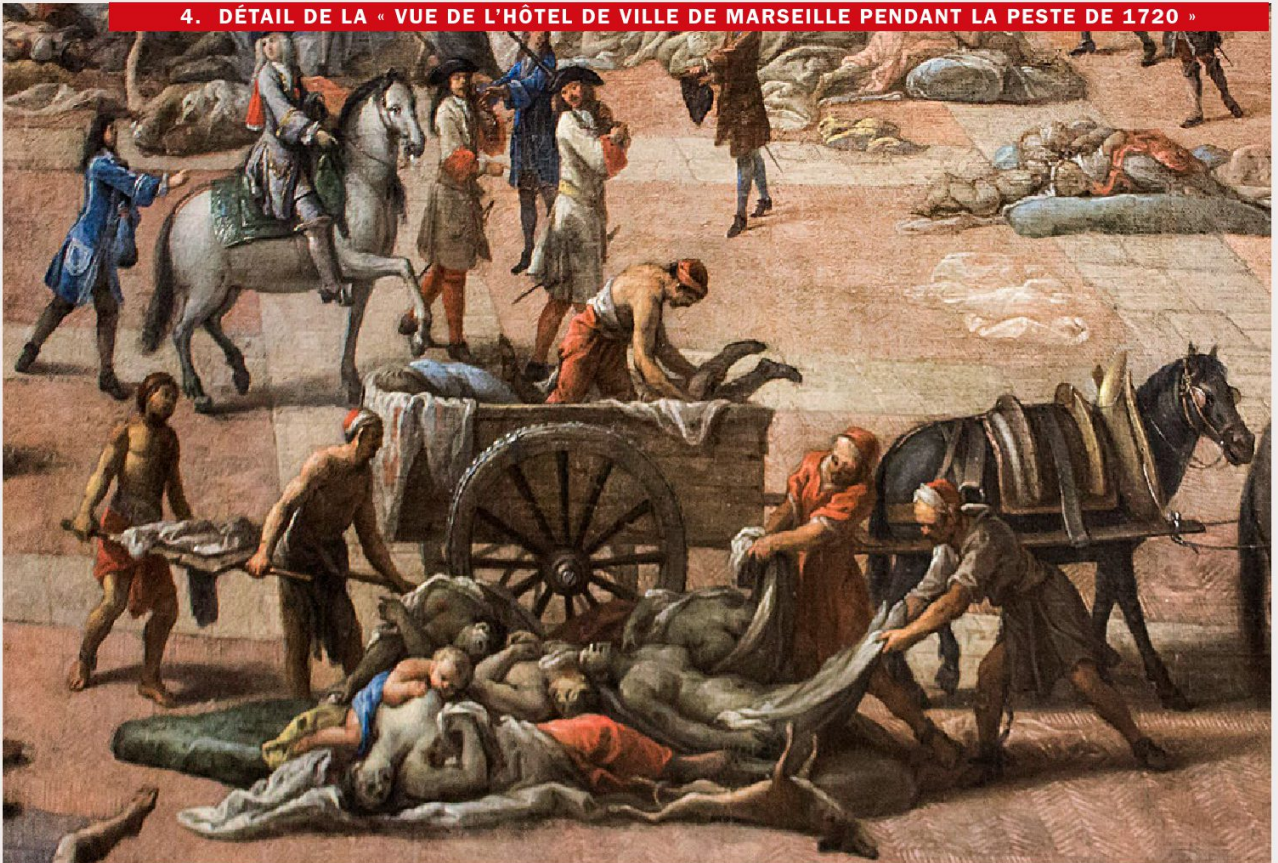
#### La servante dans l'ombre

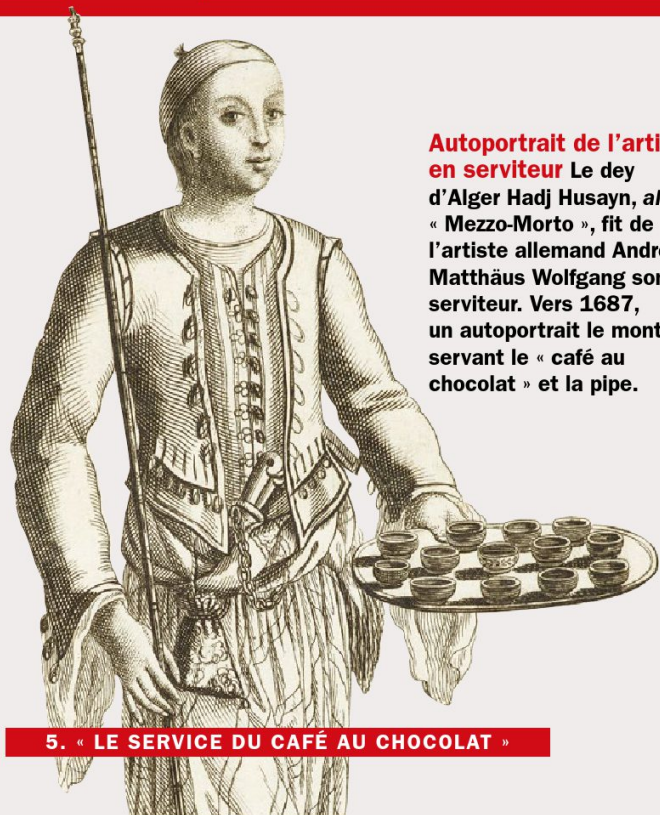
A peine perceptible derrière des « dames maltaises » voilées qui se rendent visite, une femme ouest-africaine est en arrière-plan, aux côtés d'une nourrice et d'un enfant sur ce tableau de 1762, conservé au Louvre. Dépeinte dans un rôle de domestique par Favray – lui-même chevalier de Malte –, est-elle libre ou esclave ? Elle incarne ici toutes ces servantes de l'ombre. Sur les deux rives de la Méditerranée, les femmes asservies étaient rachetées par des particuliers. Elles étaient forcées à travailler chez leurs maîtres et maîtresses et parfois à être exploitées sexuellement.

#### Ramasser les morts de la peste

Pendant la grande peste de 1720 qui a tué près de la moitié de la population de Marseille, les galériens du port étaient chargés d'enlever les cadavres contagieux des victimes. Le peintre Michel Serre a immortalisé cette tâche périlleuse dans deux grands tableaux qu'il a exposés à Paris (ici un détail de la toile conservée au musée des Beaux-Arts de Marseille). Les galériens se voyaient offrir la liberté pour ce travail, mais la plupart tombaient malades et mouraient. L'accent mis par le peintre sur les esclaves musulmans était peut-être lié à la crainte que la peste ne provienne de pays du Maghreb et ne frappe la ville de Marseille en raison de sa passion « impie » pour le commerce.

### 4. DÉTAIL DE LA « VUE DE L'HÔTEL DE VILLE DE MARSEILLE PENDANT LA PESTE DE 1720 »





5. « LE SERVICE DU CAFÉ AU CHOCOLAT »

**Autoportrait de l'artiste en serviteur** Le dey d'Alger Hadj Husayn, alias « Mezzo-Morto », fit de l'artiste allemand Andreas Matthäus Wolfgang son serviteur. Vers 1687, un autoportrait le montre servant le « café au chocolat » et la pipe.



6. « UN HOMME COUPANT DU TABAC »

**Servir les peintres** Cet homme coupant du tabac pourrait représenter Cianferli, un esclave musulman appartenant à l'artiste baroque Mattia Preti, qui lui apprit à peindre dans son atelier de Malte (Washington, National Gallery).



7. « LE REPAS DES ESCLAVES »

**Pois chiches et fèves** Ce tableau de Cornelis de Wael dépeint le quotidien des esclaves musulmans à Gênes avant qu'ils embarquent sur les galères. On y voit un captif fumant la pipe, tandis que d'autres rameurs, reconnaissables à leurs casaques rouges et à leurs fers aux pieds, partagent une soupe de pois chiches ou de fèves, accompagnée d'huile d'olive.

**Le juge** A Malte, en Italie, et dans le sud de la France, les communautés d'esclaves musulmans désignaient, dans leurs rangs, des cadis : ces autorités judiciaires et ces notaires rédigeaient en arabe ou en turc des actes pour eux. Figures respectées, ces cadis étaient parfois revêtus de tenues « orientales » (gravure de Ducros, Rijksmuseum d'Amsterdam).



8. « CADI DES ESCLAVES TURCS DE MALTE »

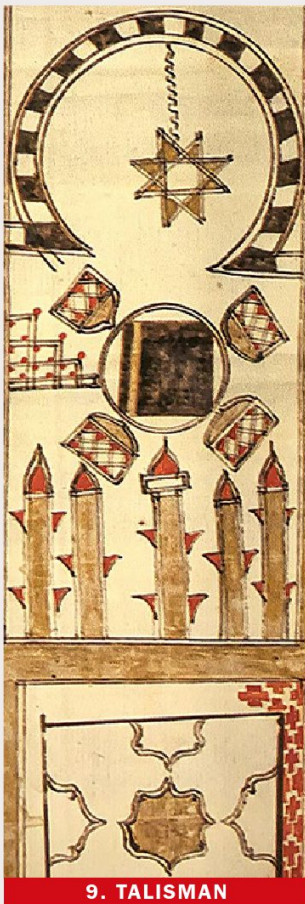
## EXPOSITION

## « ESCLAVES EN MÉDITERRANÉE »

DU 31 MARS  
AU 19 JUILLET  
A L'INSTITUT DU  
MONDE ARABE

Commissaires :

**Djamila Chakour,**  
**M'hamed Oualdi,**  
**Meredith Martin,**  
**Gillian Weiss.**



9. TALISMAN

**Protection** Talisman porté par l'esclave d'origine roumaine Nicolas Onesco, lorsqu'il fut interrogé par l'Inquisition catholique à Malte. Accusé d'avoir renié sa foi pour devenir musulman à Istanbul, il avoua que ce rouleau devait le protéger lors de combats et le « *Ilbêrer du diable* ».

► tricoter le coton et la soie. Ils teignaient de la fourrure de castor ou de la laine pour en faire des chapeaux.

Une grande partie de ce que nous savons de leur vie quotidienne provient de correspondances administratives, de récits de voyage, de traités de constructions navales et de sources visuelles telles que les peintures. De récentes découvertes archéologiques sur l'île de Malte – des pipes de style turc, des fragments de poterie et des jeux de dés – corroborent ce que les œuvres d'art européennes représentent et ce que les textes décrivent au sujet de la nourriture des galériens, leurs activités commerciales ou sociales<sup>2</sup>.

### Arracheurs de dents et musiciens

Parmi les images les plus diffusées, et copiées, de rameurs musulmans vaquant à leurs occupations quotidiennes figurent une suite de gravures de l'artiste néerlandais Cornelis de Wael, qui vécut de nombreuses années à Gênes, au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle. L'une des toiles de De Wael montre un groupe d'hommes pieds nus, au crâne rasé surmonté d'un toupet, préparant et mangeant leur repas (cf. p. 50).

Plusieurs œuvres de De Wael ont pour cadre des « baraques », ces boutiques provisoires qui bordaient les quais et les trottoirs de nombreux ports catholiques. En ces lieux, des esclaves privilégiés exerçaient des métiers tels arracheur de dents ou coiffeur pour gagner un peu d'argent. Et ce en dépit des objections des corporations urbaines, inquiètes de cette concurrence. Les galériens vendaient des babioles, des philtres d'amour, de la friture, de l'eau-de-vie ou du café. Les habitants fréquentaient ces étals pour faire de bonnes affaires et se divertir, notamment en assistant aux concerts d'esclaves musiciens qui jouaient du violon, de la trompette et du tambour. Ces instruments, utilisés en mer pour signaler un navire ou distraire les officiers, leur permettaient de récolter quelques pourboires.

Les autorités municipales et religieuses exprimaient souvent leur appréhension face à ces baraques de fortune qui gâchaient la vue sur

les magnifiques galères et encourageaient des comportements immoraux. En effet, les baraques étaient des lieux où l'on jouait aux cartes, aux dés et à des jeux d'argent prohibés. Elles étaient aussi des lieux de rencontres sexuelles : une prostituée pouvait y offrir ses services à un forçat encore enchaîné à un Turc ; les officiers des galères craignaient que les garçons chrétiens n'y soient violés par les rameurs musulmans ; et les amants de confessions différentes pouvaient s'y retrouver. Mais le plus préoccupant pour les très hautes sphères, c'est que, dans ces baraques, des esclaves cachaient parfois des perruques et déguisements pour fuir.

Des deux côtés de la Méditerranée, les esclaves formaient des communautés partout où ils le pouvaient. Ils se regroupaient autour de porte-parole laïques et de chefs spirituels qui reflétaient leur foi, leur langue ou leur origine. Dans certaines régions du Maghreb, les captifs chrétiens choisissaient un « majordome » pour les représenter. Les catholiques recevaient un soutien religieux de la part de prêtres dont certains étaient eux-mêmes esclaves et célébraient la messe dans des chapelles à l'intérieur de bagnes, de complexes consulaires et d'hôpitaux. Tolérés par les autorités locales,

### A terre les galériens se font vendeurs de philtres d'amour, de friture, d'eau-de-vie ou de café

ces sanctuaires étaient meublés grâce à l'argent envoyé d'Europe et d'Amérique et entretenus par les dons collectés auprès d'esclaves ainsi que par les taxes prélevées sur les marchands expatriés. Pour leur part, les protestants asservis se réunissaient séparément, souvent sous la protection des Anglais ou des Hollandais. Les captifs d'autres confessions, telles que le judaïsme et le christianisme orthodoxe, pouvaient pratiquer leur culte avec des coreligionnaires locaux parmi les minorités protégées, « dhimmis », de l'Empire

► ottoman. Un petit nombre de captifs juifs dans un bagne maltais ont brièvement mis en place une synagogue avec un rouleau de la Torah envoyé de Venise et ont eu accès à un four pour cuire du pain azyme.

Dans des lettres privées implorant leur libération et dans des récits destinés aux lecteurs européens, les chrétiens accusaient souvent leurs maîtres maghrébins de les battre, de les tromper ou de tenter de les séduire pour les amener à devenir musulmans. Des textes et images diffusés par les ordres catholiques de rachat des captifs ainsi que des sermons et des pièces de théâtre protestants ont popularisé l'idée d'une conversion à l'islam toujours imposée par la force. Ces mêmes productions culturelles qualifiaient les « renégats » chrétiens de cyniques qui avaient trahi leur foi pour l'argent et le statut social : ces sources n'avaient que le changement de religion ait pu parfois être un choix. La réalité était bien plus complexe. Les esclaves convertis à l'islam au Maghreb ont certes accédé au pouvoir et accumulé des richesses, mais ils ont aussi maintenu des liens avec leurs parents et amis restés en Europe, et ont servi de traducteurs et d'intermédiaires – souvent dignes de confiance – pour les commerçants et les diplomates européens.

En Europe, tout en dénigrant l'islam pour justifier l'esclavage des « infidèles », les autorités accordaient aux esclaves musulmans une certaine liberté de culte. Dans les ports catholiques dotés de bagnes, les musulmans asservis pouvaient se réunir pour prier et obtenir des concessions officielles au cimetière. Ailleurs, ils travaillaient avec ténacité pour soustraire des espaces de prière et d'inhumation, dépensant souvent leur argent durement gagné pour les édifier et les protéger.

### Prières collectives

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les rameurs musulmans de Carthagène, en Espagne, ont ainsi mis leurs ressources en commun pour acheter une maison et la transformer en

hôpital-mosquée<sup>3</sup>. Aujourd'hui, il ne reste aucune trace de cette structure. Mais, il y a environ cinquante ans, une inscription en arabe datée de 1724 a été découverte dans les ruines d'une station de quarantaine (lazarret) à Villefranche-sur-Mer, établie comme port de galères pour le duc de Savoie : « *Délivre-nous et délivre les musulmans, peut-on y lire, des mains de Tes ennemis méchants*<sup>4</sup>. »

La plupart des esclaves musulmans sont restés fidèles à l'islam. Même dans des conditions pénibles, loin de chez eux, ils ont rempli leurs obligations religieuses grâce aux conseils des imams et des cadis (les autorités judiciaires islamiques). Représentés avec de longues barbes et des turbans dans plusieurs gravures de De Wael, mais aussi dans une aquarelle de l'artiste suisse Abraham Louis Rodolphe Ducros (cf. p. 50), ces chefs – exemptés de ramer – étaient choisis par leurs coreligionnaires parmi les esclaves les plus lettrés. Les imams dirigeaient les prières collectives et célébraient des funérailles, mais ils offraient également une aide pastorale : ils s'occupaient des malades et réconfortaient les

### Les autorités, tout en dénigrant l'islam, accordaient aux esclaves une certaine liberté de culte

mourants. En outre, ils surveillaient les fonds d'entraide créés par leurs compagnons d'infortune. Avec les cadis, ils représentaient souvent leurs intérêts auprès des pouvoirs européens et ottoman.

Bien qu'ils aient généralement pu pratiquer leur culte, les esclaves musulmans étaient confrontés au prosélytisme catholique. Les missionnaires, dont certains parlaient l'arabe et le turc, pouvaient sembler aller à l'encontre des intérêts des puissances européennes, qui appréciaient que leurs galères soient manœuvrées par des rameurs non croyants. Mais la plupart des ►



### CONTREPOINT

## Sortir de l'oubli

*Beaucoup reste à faire pour que cette histoire trouve sa juste place dans nos musées.*

**E** esclaves en Méditerranée » à l'Institut du monde arabe se situe dans le sillage des expositions sur l'esclavage qui ont eu lieu ces dernières années en France et dans les outre-mers (comme au Mémorial Acte en Guadeloupe). Mais celles-ci avaient presque toutes pour thème la traite transatlantique. Au musée d'histoire de Nantes, « L'abîme. Nantes dans la traite atlantique et l'esclavage colonial, 1707-1830 » a bien montré la manière dont cette traite a transformé

**Meredith Martin** Professeure à l'université de New York, Meredith Martin a notamment publié, avec Gillian Weiss, *Le Roi-Soleil en mer* (éd. de l'EHESS, 2022).





Vue du canon de Jean Baubé au musée de la Marine à Paris. Sur le cartel, il est indiqué qu'il s'agit de l'un « des plus beaux canons de marine, tant par la qualité de son bronze que par la richesse de son décor ». Rien n'est dit de la tête de « l'esclave turc » qui orne cette pièce d'artillerie de 1680.

l'économie et la culture matérielle du port négrier. L'exposition a aussi mis l'accent sur la présence de centaines d'esclaves et de livres de couleur qui ont vécu à Nantes au XVIII<sup>e</sup> siècle, en projetant leurs noms sur les murs. Les musées du Havre, de Honfleur et de Rouen ont organisé une série d'expositions intitulée « Esclavages, mémoires normandes », tandis que le musée d'Aquitaine à Bordeaux a réinstallé une partie de sa collection. A La Rochelle, le musée du Nouveau Monde a procédé à des recontextualisations similaires, tout en cherchant à s'éloigner des récits eurocentrés en insistant sur les perspectives des Africains et des Amérindiens. A Paris, « Oser la liberté », dans la crypte du Panthéon, s'est concentrée sur la lutte contre l'esclavage aux Caraïbes, complétant une autre installation de l'artiste contemporain Raphaël Barontini dénommée « We Could Be Heroes ». Ces thèmes sur la

résistance et la survie ont trouvé un écho dans « Black Indians de La Nouvelle-Orléans » au Quai Branly. On pouvait y voir comment les populations africaines et autochtones ont tissé des liens dans la Louisiane française et comment ces liens sont encore perceptibles lors des célébrations du Mardi gras à La Nouvelle-Orléans.

Il reste cependant beaucoup à faire pour aborder les liens profonds entre l'esclavage et l'art, qui s'étendent souvent à des relations économiques et matérielles. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, une grande partie de la production et de la consommation artistiques à Paris était financée par les profits tirés de l'esclavage. Des centaines d'œuvres au Louvre portent encore les marques de cette histoire. Le Rijksmuseum à Amsterdam et d'autres musées européens ont déjà pris des mesures pour reconnaître ces liens. Les musées français prennent plus de temps à les affronter. En 2023, le Louvre a fait l'acquisition de la tabatière du duc de Choiseul. Or, nulle part dans les écrits consacrés à cette acquisition, il n'est mentionné que cet objet fut fabriqué à partir d'or extrait par des esclaves et utilisé pour contenir du tabac produit par des esclaves. Et pourtant, cette tabatière appartenait à deux des plus éminentes familles coloniales françaises (Choiseul et Crozat), dont la fortune provenait de la traite. Le silence et l'oubli sont plus grands encore autour de l'esclavage méditerranéen. Ce phénomène reste peu connu,

même si ses traces sont visibles dans les musées français. Les expositions consacrées à ce thème ont été confinées aux musées de ports, quitte parfois à ne pas assez insister sur les souffrances des esclaves. Ainsi au musée d'Histoire de Marseille, les enfants sont encouragés à insérer de petits corps en plastique représentant des galériens à « la bonne place » dans une galère miniature.

### Au musée de la Marine

Même lorsque les musées ont réinstallé leurs collections afin d'aborder l'histoire de l'esclavage et du colonialisme, le système méditerranéen a été largement ignoré. Dans la vitrine du musée de la Marine consacrée à un canon orné d'une tête d'« esclave turc », probablement sculptée d'après un modèle vivant en 1680 par le maître fondeur Jean Baubé, le cartel reconnaît la « beauté » du décor mais ne mentionne pas l'esclave lui-même. L'exposition de l'IMA vise à rompre ce silence en mettant en lumière les identités, les voix et les stratégies de survie des musulmans asservis à l'Époque moderne. On pourrait penser que ce phénomène est très éloigné dans le temps et l'espace. Il n'en est rien. L'exposition se termine par une gravure de la « tour des Galériens » à Paris, aujourd'hui détruite. Située à côté du site actuel de l'Institut du monde arabe, elle servait de prison aux musulmans condamnés aux galères, avant leur marche forcée vers l'arsenal naval royal de Marseille. ■

► souverains et chevaliers se réjouissaient de ces conversions, occasion de proclamer leur triomphe religieux non seulement sur les corps des musulmans, mais aussi sur leurs âmes. Ils approuvaient, voire subventionnaient, la prédication catholique et la production de livres de catéchisme, de Vies de saints et de prières.

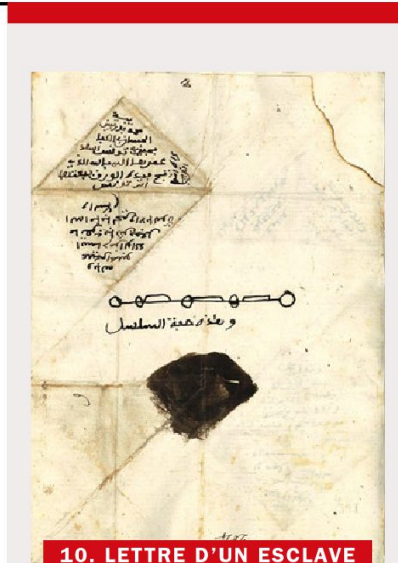
A Malte, les musulmans asservis furent contraints de traduire et de copier ces textes de conversion en arabe ou en turc. Mais ils ont manifesté leur opposition de diverses manières. L'une d'elles consistait à invoquer la colère divine avec l'expression : « *Damarra-ha Allah* » (« Que Dieu la détruise »), en référence à Malte où ils étaient esclaves.

Après la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV en 1685, lorsque des centaines de huguenots ont été condamnés aux galères, celles-ci sont devenues un lieu d'évangélisation important des « infidèles » et des « hérétiques ». Cependant, même si les souverains et les chevaliers catholiques considéraient les convertis musulmans au christianisme comme des trophées de guerre pour l'Église, les musulmans qui embrassaient le catholicisme (appelés en français « Turcs faits chrétiens ») obtenaient rarement

## Les galériens christianisés trop âgés ou trop faibles pour ramer pouvaient racheter leur liberté

leur affranchissement immédiat. Ils ne se voyaient concéder que de modestes privilèges, comme des aumônes symboliques, des vêtements supplémentaires ou des emplois en sus. A plus long terme, les galériens christianisés trop âgés ou trop faibles pour ramer pouvaient racheter leur liberté, trouver un emploi dans d'autres secteurs et même se marier.

Des deux côtés de la Méditerranée, on retrouve les esclaves dans un grand nombre de documents notariés écrits en langues européennes, en arabe et en turc. Les captifs chrétiens au



**Chaîne** Cette lettre du XVII<sup>e</sup> siècle d'un esclave maghrébin à Naples devait passer par Livourne puis être acheminée à Tripoli mais semble avoir été interceptée. Sous le dessin, est écrit : « *Ceci est la description de la chaîne* » à laquelle il était attaché.



Maghreb comptaient sur les chancelleries des consulats européens pour produire des reconnaissances de dette en vue du paiement de leur rançon. Les musulmans asservis en Europe se tournaient vers les cadis et d'autres esclaves lettrés pour produire des actes attestant leur statut ou pour rédiger des testaments.

## Des lettres interceptées

Les esclaves méditerranéens ont également écrit ou dicté de très nombreuses lettres et en ont envoyé plusieurs copies. Conscients que leur correspondance pouvait être interceptée ou lue avant d'atteindre ses destinataires, ils écrivaient souvent pour deux publics différents : leurs maîtres ou les autorités locales sur une rive ; leurs parents ou les puissances étatiques et religieuses sur l'autre. Au Maghreb, les possesseurs privés encourageaient les captifs à écrire à leurs familles pour obtenir une rançon, tandis que les propriétaires de galères en Europe cherchaient au contraire à empêcher les rameurs de communiquer

avec leurs souverains, leurs familles et leurs amis, craignant la transmission d'informations sensibles.

Ce déséquilibre explique pourquoi des lettres en provenance des deux rives de la Méditerranée ont été découvertes dans les archives européennes : les lettres chrétiennes avaient réussi à traverser la mer tandis que les lettres musulmanes avaient été saisies ou adressées dès le départ aux pouvoirs locaux. Les lettres interceptées provenant de musulmans asservis font état de violations des traités diplomatiques, de mauvais traitements, et surtout de demandes de libération. En 1733, 48 esclaves marocains rappellent ainsi au sultan Moulay Abdallah qu'ils sont les derniers Maghrébins esclaves en France. « *Les Algériens ont fait libérer leurs gens* », tout comme les Tunisiens et les Tripolitains ; « *et nous restons la risée des chrétiens !* » Les lettres adressées aux autorités européennes sont généralement des suppliques de rameurs âgés et estropiés, qui demandent leur affranchissement ou des privilèges et menacent le cas échéant de représailles dans leur pays d'origine.

Si certaines ont été écrites librement, d'autres ont été obtenues par la violence. « *C'aurait été le bâton qui le lui aurait fait faire* », rapporte un rameur algérien dans les années 1680, au sujet d'une dépêche collective qu'il avait signée et qui témoignait des « bonnes » conditions de vie des esclaves turcs à Marseille. Son cas nous rappelle que, même lorsque les esclaves tentaient de prendre la parole, d'une façon ou d'une autre, leurs mots portaient toujours l'empreinte du pouvoir. ■

## NOTES

1. T. Herzig, « Slavery and Interethnic Sexual Violence », *The American Historical Review* 127, 1, 2022.
2. R. Palmer, « Slavery, Captivity and Galley Rowing in Early Modern Malte », *Antiquity* 95, 383, 2021.
3. T. Glesener, D. Hershenzen, « The Maghrib in Europe: Royal Slaves and Islamic Institutions », *Past and Present* 259, 1, 2023.
4. Cf. M.-M. Viré, « Une inscription arabe du XVIII<sup>e</sup> siècle à Villefranche-sur-Mer », *Arabica*, 7/3, septembre 1960, pp. 301-303.

## Reliques, pipes et manuscrits

# Ce que disent leurs objets

*Ce ne sont pas seulement des êtres humains qui ont été capturés, mais aussi des marchandises, qui, en circulant, ont permis d'échanger des savoirs.*

*Par Ana Struillou*

**E**n Méditerranée, l'entrée dans la captivité commence presque toujours par un dépouillement. Qu'ils soient musulmans ou chrétiens, capturés à terre ou en mer, tous les captifs décrivent un rituel similaire – la confiscation de leurs effets personnels –, vécu, avec la tonte de leurs cheveux, comme une humiliation. Il arrive parfois que certains s'en défassent eux-mêmes en voyant arriver des navires ennemis – mieux vaut jeter ses effets à la mer plutôt que de voir le prix de sa rançon alourdi par des ravisseurs qui estiment la valeur de leur prise à la qualité de ses vêtements. L'idée d'une culture matérielle propre à la captivité et à l'esclavage aurait tout, ▶

**L'AUTEURE** *Lecturer au King's College de Londres, Ana Struillou a notamment publié « Mobility,*

*Material Culture, and the Archive: A View from the Mediterranean », Journal of Early Modern History, 29/4, août 2025.*



**Christ otage** Aujourd'hui à Madrid, ce Christ, dit « de Medinaceli », a été racheté en 1682 par les frères trinitaires aux Marocains qui l'avaient capturé.

► en somme, de l'oxymore. Et pourtant, au cours de l'Époque moderne, captifs et esclaves contribuent, par les objets qu'ils transportent, confectionnent ou échangent, à transformer les liens culturels, politiques et économiques qui unissent les deux côtés de la Méditerranée. En plus des mobilités subies qu'elle engendre, la course entraîne en effet le déplacement de marchandises et d'artefacts. Manuscrits, œuvres d'art et images religieuses sont ainsi arrachés à leurs propriétaires, et leur « liberté » se monnaie au même titre que celle des captifs.

Ces circulations participent d'un échange de savoirs ininterrompu depuis le Moyen Âge entre les deux rives. En 1612, alors que la monarchie espagnole réprime l'usage de l'arabe, la bibliothèque du sultan du Maroc Mouley Zidane est capturée et acheminée au palais de l'Escorial, près de Madrid, où elle est encore en partie conservée. Durant tout le XVII<sup>e</sup> siècle, son sort fait l'objet de négociations entre Espagnols et sultans.

La course constitue aussi l'une des voies par lesquelles l'Afrique du Nord s'ouvre vers d'autres mers et appréhende les nouveaux produits qui se déversent en Méditerranée via les routes maritimes nées de l'expansion ibérique : dès le XVI<sup>e</sup> siècle, le tabac américain et les tissus indiens

### Le tabac américain dans les cales des navires espagnols fait le bonheur des consommateurs d'Alger

découverts dans les cales des navires espagnols et portugais capturés font le bonheur des consommateurs de Rabat-Salé et d'Alger.

Captifs et esclaves sont des acteurs de premier plan dans cet échange de savoirs nourri par la violence sur mer : ils apportent des compétences spécifiques dans leurs lieux de détention, sur lesquelles ils capitalisent pour échapper à leur condition, ou du moins l'améliorer. Les médecins et barbiers français, espagnols et



**Distractions** Découverts sur l'île de Male, ces petits dés en os et ces pipes en bois évoquent l'importance du jeu et du tabac qui, importé des Amériques ibériques, permet aux esclaves d'échapper un temps à leur condition.

italiens, particulièrement bien représentés parmi les flottes saisies et acheminées dans les ports maghrébins, ne se contentent pas de prodiguer des soins à leurs maîtres, mais ouvrent également des cabinets personnels où ils dispensent leurs propres remèdes. Les revenus qu'ils en tirent leur permettent parfois de racheter leur liberté, voire d'investir, avec d'autres Européens, dans de petites entreprises ou de développer des activités de prêt, au bénéfice d'autres captifs plus pressés qu'eux de retrouver leur liberté.

De la même façon, en Espagne, certains esclaves maghrébins, dont de nombreuses femmes, vendent leurs talents de faiseur de sorts ou de guérisseur. En 1648, à Madrid, le cocher Francisco de Benavente se tourne vers Isabel de la Cruz, esclave convertie, originaire de Tlemcen, dont la réputation dans le quartier n'est plus à faire, pour soulager ses maux, sans succès : il la dénoncera à l'Inquisition. Formée par un autre esclave nord-africain, mais aussi inspirée par les pratiques thérapeutiques observées auprès d'un moine franciscain durant sa captivité, Isabel mélange remèdes de son cru, incantations en arabe et prières en espagnol. Son cas, qui n'est pas exceptionnel, témoigne des transferts de compétences au sein des communautés serviles et de la constitution de

savoirs spécifiques à ces mobilités forcées, dont même les catholiques espagnols cherchent à tirer parti. Mais il est bien difficile de vérifier, depuis l'autre côté de la Méditerranée, la réalité de l'expertise revendiquée par certains esclaves, qui sont assez habiles pour profiter de l'aura que leur confèrent le mystère de leur terre d'origine et la maîtrise de l'arabe. Faux magiciens et autres petits imposteurs pullulent, à l'instar de ces Maghrébins qui proposent leurs services à travers l'Espagne et sur l'île de Malte pour trouver des trésors enterrés, qu'eux seuls, grâce à tel instrument ou telle incantation, pourraient découvrir.

### Brouillage des frontières

C'est aussi en recouvrant leur liberté que d'anciens captifs participent aux flux financiers ou matériels qui traversent la Méditerranée. Ayant bénéficié de fonds envoyés depuis la Péninsule pour financer leur rachat, les Espagnols de retour d'Alger sont des informateurs précieux pour la Couronne. Certains parviennent à capitaliser sur les compétences acquises durant leur détention pour se réinsérer. En 1585, Catalina de Figueroa, rare femme praticienne mentionnée dans les sources, supplie Philippe II de lui accorder l'autorisation d'exercer la médecine à Tolède, arguant

qu'« ayant été captive à Fès, elle avait acquis la connaissance de nombreuses plantes médicinales et préparé d'excellents remèdes ».

Pour faire face aux conditions de vie parfois très difficiles qui leur sont imposées, les chrétiens retenus dans les ports maghrébins se réunissent au sein de chapelles installées par myriade à l'intérieur des bagnes ou à proximité – des espaces qu'ils aménagent au moyen d'objets fabriqués sur place, mais aussi importés d'Europe, à l'instar de petits autels portatifs. La conversion, autre solution pour améliorer l'ordinaire, gagner une plus grande liberté de mouvement et progresser vers la sortie de l'esclavage, crée, elle aussi, de nouveaux objets et de nouvelles pratiques. Certains esclaves convertis s'investissent dans leur nouvelle foi pour développer les conditions matérielles d'un culte qui leur soit propre. En Espagne et en Italie, les esclaves d'origines nord-africaine et subsaharienne se regroupent dans des confréries dont ils choisissent parfois le saint patron et les armoiries : à Malaga, les « barbaresques » se rassemblent dans la confrérie de la Miséricorde ; à Palerme et à Messine, les esclaves noirs se regroupent dans l'Église de Santa Maria di Gesù et de San Marco. Lorsqu'elles y sont tolérées par les autorités, ces confréries prennent part aux processions de la semaine sainte ou du Corpus Christi, comme aux festivités liées aux différentes entrées royales. Elles défilent en portant l'image de leur saint patron, mais aussi, dans le cas des confréries noires de Barcelone ou Séville, vêtues « à l'africaine », en jouant de la musique et en exécutant des danses traditionnelles, démonstration publique d'une identité collective afro-chrétienne et de la permanence d'un héritage culturel que ni l'esclavage ni la conversion ne sont parvenus à effacer.

Si ces communautés demeurent victimes de discriminations, souvent reléguées à l'arrière des cortèges, parfois la cible de quolibets et d'insultes, certains de leurs membres

connaissent des trajectoires exceptionnelles, qui catalysent autant de nouvelles formes de dévotion. Ainsi de Benedetto, dit « il Moro », né près de Messine d'une mère libre et d'un père esclave, probablement originaires des environs du lac Tchad. Sa piété et les miracles qui lui sont attribués dès 1591, débouchent sur une béatification en 1743, puis une canonisation en 1807. Le culte du « santu scavuzzo » (« petit saint esclave »), ainsi qu'on l'appelle en Sicile, dont les re-



**Benoît le Maure Fresque à Palerme représentant Benedetto dit « il Moro », fils d'un esclave africain, devenu saint patron de la ville sicilienne au XVII<sup>e</sup> siècle.**

liques s'échangent à travers la région, s'étend bientôt jusqu'aux Amériques, où il est mobilisé dans l'évangélisation des esclaves noirs.

Ces circulations matérielles sont encouragées par les autorités lorsqu'elles servent leurs intérêts. Mais d'autres suscitent indifférence, inquiétude, voire une franche hostilité. En Afrique du Nord, on voit d'un mauvais œil les nouveaux convertis à l'islam continuer d'utiliser leur rosaire, dont la ressemblance formelle avec le

chapelet musulman brouille les frontières religieuses<sup>1</sup>. Mais c'est surtout à travers l'Europe catholique que la répression se fait la plus virulente. Les cultures matérielles hybrides de certains convertis alimentent le soupçon d'une pratique religieuse dissimulée. Nombreux sont ceux qui, devenus chrétiens, se retrouvent devant l'Inquisition pour avoir conservé des objets associés à l'islam par ses juges. Ainsi, Domingo Fortún, esclave maghrébin originaire de Bône (Annaba), réduit à l'esclavage vers 1542 près de Valence, est jeté en prison après la découverte de talismans, ornés de versets du Coran, d'invocations et de carrés magiques. Domingo transportait ces petites bandes de papier, censées le protéger des maladies, des violences ou du mauvais sort, pliées dans la doublure de sa chemise.

Les procès intentés à ces convertis par l'Inquisition au cours de l'Époque moderne révèlent la persistance de certains rites : observation du ramadan, refus de manger du porc, pratique des ablutions et de la prière, parfois de façon collective. Certains se rendent coupables de blasphème – Antonio Bautista, jeune esclave nord-africain converti, passe devant le tribunal de Tolède en 1666 pour avoir fièrement déclaré « *qu'il chait dans la messe* » (« *se caga en la misa* »). Certains sont arrêtés pour profanation, à l'instar de Juan Bautista en 1612, emprisonné à Madrid pour avoir jeté et tenté de briser croix et chapelets. Un exemple parmi d'autres de l'anxiété que suscitent, chez les autorités, ces communautés serviles dont elles s'efforcent de contrôler le rapport au monde matériel et, plus encore, les circulations qu'elles impulsent de part et d'autre de la Méditerranée – en vain. ■

#### NOTE

1. Cf. D. Hershenzon, « Objets captifs. Les artefacts catholiques en Méditerranée au début de l'Époque moderne », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 76/2, octobre 2021.

# Comment le système a pris fin

*Dès la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, la guerre de course décline peu à peu. Les traités diplomatiques se multiplient pour mettre fin à la captivité. Mais, en 1830, la libération des esclaves chrétiens en Afrique du Nord sert aussi de prétexte pour entamer la colonisation de l'Algérie.*

Par M'hamed Oualdi

**L**orsque les troupes de l'armée française s'emparent d'Alger le 5 juillet 1830, elles pensent y trouver des centaines de captifs européens qu'elles espèrent délivrer de leurs chaînes. La conquête est présentée dans les gazettes européennes comme un grand moment de libération, avec la destruction d'un « nid de pirates » qui n'aurait cessé de s'en prendre aux puissances chrétiennes. En réalité, les soldats français ne trouvent que 122 captifs européens dans les geôles de l'ancienne capitale de la province ottomane. De ce point de vue, les troupes arrivent après la bataille...

**L'AUTEUR** Professeur à l'Institut universitaire européen (Florence),

M'hamed Oualdi a notamment publié *Un esclave entre deux empires. Une histoire transimpériale du Maghreb* (Seuil, 2023).



L'esclavage lié aux activités corsaires s'étirole sans discontinuer depuis plus d'un siècle et demi déjà.

## Le temps des traités

Car, dès les années 1660, les embarcations nord-africaines ne parviennent plus à tenir tête aux navires anglais et français ainsi qu'à leur artillerie susceptible de bombarder ces ports corsaires. Parallèlement, les galères, qui ne peuvent pas accueillir de canons, perdent de leur valeur militaire et ne sont plus utilisées que pour l'apparat : elles symbolisent la lutte que les États chrétiens entendent encore mener contre l'ennemi musulman.

Prédominantes, les autorités européennes imposent leurs vues aux pouvoirs nord-africains. Tout au long du xviii<sup>e</sup> siècle, plus de 90 traités diplomatiques sont signés entre les Ottomans et les puissances européennes, y compris par l'Espagne, le Portugal ou le royaume de Naples, jusque-là hostiles à toute idée de négociation avec

les « Turcs ». Certains de ces traités ont pour ambition de mettre fin à la captivité en Méditerranée. Celui de 1763 entre Tunis et Venise stipule, par exemple, que leurs sujets respectifs ne peuvent plus être réduits en esclavage, ni être « vendus ou achetés ».

A ces traités de paix et d'échanges, aux nouvelles techniques comme l'artillerie qui réduit les dangers des activités corsaires, ajoutons un troisième facteur : l'intervention des souverains. D'entre toutes ces œuvres de libération, une des plus impressionnantes mais aussi des moins connues est menée par le sultan du Maroc Muhammad ibn Abdallah dans les années 1750-1780. Le dynaste marocain ne s'est pas contenté de libérer des esclaves chrétiens du Maroc, il a aussi dépensé une fortune pour libérer au moins 3 500 musulmans, captifs en Europe, des Marocains tout comme des hommes et des femmes issus des provinces voisines de l'Empire ottoman en Afrique du Nord et

## LA DATE

### 1798

Les troupes françaises prennent le port de La Valette et libèrent les derniers esclaves musulmans de l'ordre de Malte.



**Ambassade** Arrivée, en 1783, de l'ambassadeur du Maroc à Vienne (gravure de Löschenkohl). Il s'agit de l'une des nombreuses missions envoyées par le sultan Muhammad ibn Abdallah pour établir la paix avec les États européens et libérer, sur ses propres deniers, des captifs musulmans par centaines.



**L'armée d'Italie, au nom de la liberté** Au moment de l'occupation de Livourne par les révolutionnaires français au mois de mai 1797, le général Miollis veut remplacer le « monument de tyrannie » que représentait les *Quattro Mori* par une statue honorant la Liberté. En vain (estampe d'Antonio Poggjoli).



DÉCRYPTAGE  
D'IMAGE

## Les derniers captifs

Comme le montre ce tableau d'Ernest Buttura (Cannes, Musée des explorations du monde), entre les années 1840 et 1870, l'île de Sainte-Marguerite, près de Cannes, devient le lieu d'incarcération d'au moins 700 Algériens, hommes, femmes et enfants, réprimés pour leur tentative de résistance à la colonisation française. Ils ne sont plus traités comme des captifs mais comme des prisonniers de guerre : ils ne sont pas astreints à des travaux forcés, ni rançonnés mais leurs mouvements sont contraints et leur correspondance surveillée par l'administration pénitentiaire française.

► au Levant. Surtout, en 1777 et 1778, le sultan propose à l'ensemble des puissances européennes, ainsi qu'à la Russie, de mettre fin à la captivité en Méditerranée des femmes et des hommes âgés de plus de 70 ans et des enfants de moins de 10 ans : quant aux hommes adultes capables de porter les armes, ils ne seront plus retenus qu'une seule année comme prisonniers.

### Bonaparte briseur de chaînes

Cette œuvre de libération des captifs, quelle que soit leur religion, s'accompagne d'un effort diplomatique d'ampleur : le sultan marocain dépêche des ambassades à travers l'Europe. Celle de Muhammad ibn Abdelmalik fait sensation en paradant dans la capitale des Habsbourg d'Autriche, à Vienne, en 1783. La procession diplomatique est même représentée par le graveur des portraits de Mozart Johann Hieronymus Löschenkohl y compris sous la forme d'un éventail (cf. p. 59). Cette politique est perpétuée par un autre sultan, Moulay Slimane, entre 1792 et 1822, huit ans donc avant la prise d'Alger par les Français.

Une autre politique de libération des captifs, tout aussi impressionnante et oubliée, est menée, entre 1796 et 1798, par les troupes françaises du Directoire conduites par Bonaparte de la péninsule italienne vers l'Égypte en passant par l'île de Malte. Durant leur expédition, les officiers de « l'armée d'Italie » et leurs alliés locaux tentent de mettre fin aux dernières manifestations de l'esclavage méditerranéen. A Livourne, les Français invitent la municipalité

### Au Maghreb, l'esclavage devient peu à peu un système où les asservis sont ceux qui ont la peau foncée

à abattre la statue de Ferdinand I<sup>er</sup> de Médicis dominant quatre esclaves musulmans, les fameux *Quattro Mori*. Ils souhaitent que le monument soit remplacé par une statue de la Liberté qui « d'une main briserait les chaînes des esclaves et de l'autre, armée d'une pique, écraserait la tête d'un Ferdinand gisant sur le sol »<sup>1</sup>.

Les troupes révolutionnaires libèrent de leurs chaînes des dizaines d'esclaves musulmans lorsqu'elles entrent à Gênes puis dans les îles grecques de Zante et Corfou. Après la prise de Malte le 9 juin 1798, elles affranchissent 630 captifs, qu'elles rapatrient vers les terres nord-africaines. L'amour de la liberté et la volonté de renverser l'Ancien Régime ne sont pas les seules motivations qui guident les troupes françaises. Plus cyniquement, le « langage de la libération » est utilisé pour justifier les conquêtes de territoires italiens, maltais et égyptiens. En échange des libérations de captifs musulmans, les autorités françaises espèrent des gestes de la part du sultan ottoman et des gouverneurs des provinces nord-africaines. En vain.

Conscient des maigres résultats de cette politique, Bonaparte, devenu Premier consul en 1799, se fait moins conciliant. Il n'hésite pas, en 1802, à menacer d'attaquer Alger si les corsaires s'en prennent encore aux embarcations italiennes et si le gouverneur de la ville ne libère pas 150 Français qui y sont captifs. C'est d'ailleurs au même moment qu'il rétablit l'esclavage dans les colonies

françaises des Antilles et le maintient dans celles de l'océan Indien. Cette volonté de libérer les esclaves européens au Maghreb, tout en réautorisant l'asservissement d'hommes et de femmes noirs dans les Amériques, annonce un autre grand épisode de cette histoire : le congrès de Vienne, en 1814-1815.

## Vers un esclavage en « noir et blanc »

Réunis pour refonder le monde après l'effondrement de l'empire napoléonien, les représentants des puissances européennes appuient au Congrès l'envoi d'une expédition de navires britanniques et néerlandais vers les cités portuaires du Maghreb ottoman pour exiger la libération des chrétiens. En 1816, lord Exmouth recourt à la « diplomatie de la canonnière » (en menaçant de tirer au canon depuis la mer) contre les gouverneurs de Tripoli, de Tunis et d'Alger afin qu'ils libèrent plus de 3 200 Européens, en grande majorité des Italiens. Il obtient ainsi, par les armes et sans aucune contrepartie, que les anciennes puissances corsaires maghrébines ne puissent plus asservir leurs ennemis. En cas de conflit, les adversaires seront désormais traités comme des prisonniers de guerre.

Ainsi, bien avant la prise d'Alger par la France en 1830, cette offensive diplomatique tout comme les nombreux efforts de libération des captifs

de chaque côté de la Méditerranée ont déjà contribué à vider les bagnes d'une bonne partie des derniers esclaves chrétiens de la course.

Pour autant, l'esclavage ne disparaît pas complètement. Des corsaires nord-africains sillonnent encore la Méditerranée centrale et orientale dans les années 1810-1820, conduisant à une nouvelle action européenne en 1819 en Afrique du Nord, afin d'en finir une fois pour toutes avec les entreprises corsaires.

Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, après l'abolition de l'esclavage en Grande-Bretagne (1833) et en France (1848), toutes sortes de navires (y compris des bateaux à vapeur) continuent de transporter des femmes originaires du Caucase, notamment du pays des Tcherkesses ou Circassiens, vers les riches maisons ottomanes où elles deviennent des concubines. Les bateaux convoient surtout des Africains de l'Ouest et de l'Est employés comme esclaves domestiques dans les grandes villes. Au Maghreb, l'esclavage cesse peu à peu d'être déterminé par la religion ou l'appartenance à un État ennemi pour devenir un esclavage en « noir et blanc », c'est-à-dire un système dans lequel ceux qui sont encore asservis ont en majorité la peau foncée.

Convaincus qu'un Européen ne pouvait être décentement asservi, les abolitionnistes européens, essentiellement

britanniques, qui se sont d'abord présentés comme les sauveurs des esclaves blancs, élargissent leur combat aux esclaves noirs présents au Maghreb et dans l'ensemble de l'Empire ottoman. Les hauts dignitaires ottomans rétorquent en vain que leur esclavage n'est en rien comparable à celui des plantations américaines ; les abolitionnistes européens y voient, pour leur part, des esclaves noirs à émanciper de maîtres musulmans. Ils transfèrent en Méditerranée le mode de compréhension de l'esclavage prégnant dans les mondes américains, en substituant aux maîtres chrétiens des maîtres musulmans. Ils adaptent également une idée plus ancienne, forgée à l'Époque moderne : celle d'un nord de l'Afrique musulman intrinsèquement violent, lieu de captivité et de souffrance.

En dépit du combat des abolitionnistes, les trafics humains ne disparaissent pas complètement en Méditerranée. Ils se font de plus en plus clandestinement jusque dans les années 1930. Ils finissent par s'éteindre avec la transformation profonde des sociétés au temps des colonialismes européens, français, italien, espagnol et britannique, en Afrique du Nord. ■

## NOTE

1. Cf. F. Pera, *Curiosità livornesi inedite o rare*, Londres, British Library, 2011, citation de la *Gazetta*, 24 avril 1799, p. 450.

## POUR EN SAVOIR PLUS

**G. Bonazza**, *Abolitionism and the Persistence of Slavery in Italian States, 1750-1850*, Londres, Palgrave Macmillan, 2019.

**S. Bono**, *Schiavi. Una storia mediterranea, XVI-XIX secolo*, [2016], Bologne, Il Mulino, 2021.

**D. Brahimi (éd.)**, *L'Histoire de la longue captivité et des aventures de Thomas Pellow dans le Sud de la Barbarie*, Éditions Bouchene, 2008.

**G. Calafat, M. Grenet**, *Méditerranées. Une histoire des mobilités humaines, 1492-1750*, Points, 2023.

**J. Dakhli**, *Harems et Sultans. Genre et despotisme au Maroc et ailleurs, XIV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Toulouse, Anacharsis, 2024.

**G. Flume**, *Mediterraneo corsaro. Storie di*

*schiafi, pirati et rinnegati in età moderna*, Rome, Carocci, 2025.

**D. Hershenson**, *The Captive Sea. Slavery, Communication, and Commerce in Early Modern Spain and the Mediterranean*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2018.

**P. Ismard (dir.)**, *Les Mondes de l'esclavage*, Seuil, 2021.

**W. Kaiser (dir.)**, *Le Commerce des captifs*, Rome, École française de Rome, 2008.

**M. Martin, G. Weiss**, *Le Roi-Soleil en mer. Art maritime et galériens dans la*

*France de Louis XIV*, éd. de l'EHESS, 2022.



**N. Matar**, *Mediterranean Captivity through Arab Eyes, 1517-1798*, Leyde, Brill, 2020.

**M. Oualdi**, *L'Esclavage dans les mondes musulmans*, éditions Amsterdam, 2024.

**H. G. Özkoray**, *Le*

*Captif de Malte. Récit autobiographique d'un cadî ottoman*, Toulouse, Anacharsis, 2019.

**L. Stagno et al.**, *Ottomani Barbareschi Mori nell'arte a Genova*, Gênes, Sagep, 2024.

**G. Weiss**, *Captifs et corsaires. L'identité française et l'esclavage en Méditerranée*, trad. de l'anglais A.-S. Homassel, Toulouse, Anacharsis, 2014.

# L'Atelier des CHERCHEURS

## Les médecins et le péril alcoolique

*Sevrage, injections, sérums et médicaments... Si l'alcoolisme est bien une maladie, on doit donc pouvoir en guérir ! Mais cette promesse de la médecine moderne fut source de maintes déceptions.*

**Par Anatole Le Bras**

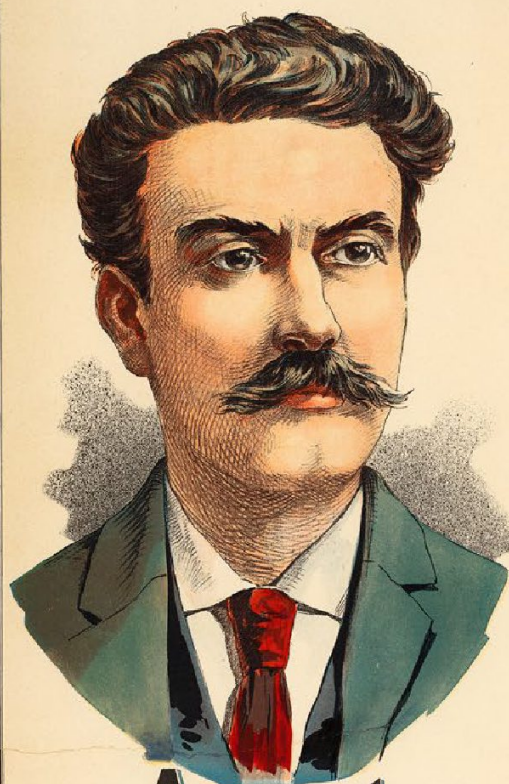
**L**e terme d'« alcoolisme » fait son apparition au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Les médecins en font une maladie, se distinguant de la simple posture de réprobation morale de « l'ivrognerie », et cherchent à alerter sur les périls sociaux et sanitaires de l'alcool. Nombreux sont ceux qui embrassent la cause de l'anti-alcoolisme, s'engageant dans un combat long et difficile face au poids de l'alcool dans la société<sup>1</sup>, à l'image de l'aliéniste Paul-Maurice Legrain (1860-1939), figure incontournable du mouvement de tempérance français. Mais ils se mettent surtout en quête de remèdes et de méthodes pour soigner cette maladie.

En France, le principal lieu de traitement qui s'offre aux malades alcooliques n'ayant pas les moyens de se faire soigner dans une maison de santé privée est l'asile d'aliénés : à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la Statistique nationale estime la part de malades internés pour « folie alcoolique » à un peu moins de 15 % des admissions annuelles. A défaut de se voir proposer un véritable traitement, les internés sont soumis à un sevrage partiel – car, comme tous les autres malades, ils ont droit à leur ration de vin. La seule exception, à cet égard, est le Service spécial pour malades alcooliques qui ouvre en 1894 dans l'asile de Ville-Évrard (Neuilly-sur-Marne), où le vin est remplacé par le lait, le thé et la gentiane. Même quand le sevrage est rigoureux, l'internement s'avère rarement être un remède efficace. Une fois qu'ils ont repris leurs esprits, les alcooliques sont en droit d'obtenir leur sortie et ne tardent pas à reprendre leur consommation. Leurs séjours asilaires sont par conséquent relativement courts mais les rechutes, très nombreuses. A la fin du siècle, les médecins aliénistes appellent ▶



**L'AUTEUR** Maître de conférences à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Anatole Le Bras a récemment publié *Aliénés. Une histoire sociale de la folie au XIX<sup>e</sup> siècle* (CNRS Éditions, 2024).

# L'alcool, voilà l'ennemi.



**Avant  
l'alcoolisme**

## Troubles alcooliques:

### Troubles physiques

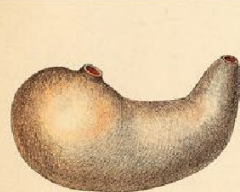
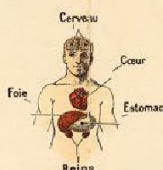
Tremblement des mains  
Perte de l'appétit  
Affaiblissement général  
Prédisposition aux maladies  
Paralyse  
Delirium tremens  
Démence

### Troubles moraux

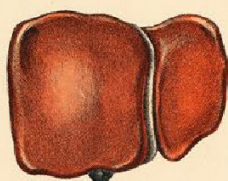
Diminution de l'intelligence  
Perte de la mémoire  
Incapacité professionnelle  
Dégradation morale  
Irritabilité  
Violence  
Fureur



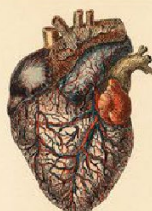
**Après  
l'alcoolisme**



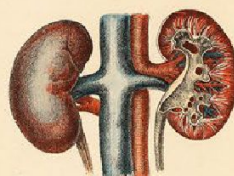
Estomac



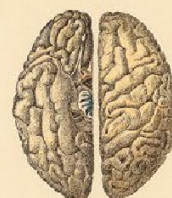
Foie



Coeur



Reins



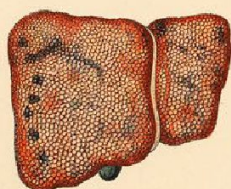
Cerveau

**ORGANES**

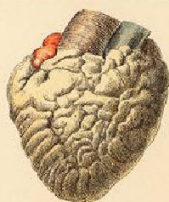
**SAINS**



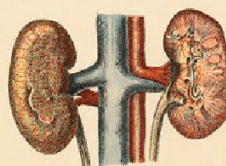
Gastrite  
ulcéreuse



Cirrhose hépatique



Dégénérescence graisseuse



Ramollissement  
Méningite

**ORGANES d'ALCOOLIQUE**

D'après Atlas d'anatomie pathologique par le Dr. LANCHEAUX (MARSIS, éditeur)

Dans les salles de classe Conçu par le docteur Galtier-Boissière dans les années 1890 et affiché dans les écoles, ce tableau mural (ici, un détail) présente les méfaits de l'alcool sur le corps. Les médecins encourageant la prévention dès le tournant du xx<sup>e</sup> siècle, mais il faut attendre les années 1950 pour que l'État la prenne en charge.

► de manière plus pressante à l'adoption d'une législation qui permettrait d'interner davantage de malades et surtout de les garder plus longtemps. Ils réclament aussi la création d'établissements spéciaux, sur le modèle de ce qu'il se pratique dans d'autres pays.

### Remèdes miracles

Aux États-Unis, on trouve beaucoup d'institutions privées s'apparentant à des maisons de repos, ainsi que des établissements religieux comme les *Washingtonian Homes*, ouvertes à partir de 1840. Les mouvements de tempérance fondent parfois des établissements, à l'image de la colonie agricole pour femmes alcooliques de Duxhurst, en Grande-Bretagne, qui ouvre ses portes en 1895 grâce aux financements de la British Women's Temperance Association. Les aliénistes français se réfèrent plus volontiers à l'exemple des asiles pour buveurs de la Suisse voisine, comme ceux de Pontareuse et d'Ellikon an der Thur, fondé en 1888, où officie le célèbre docteur Auguste Forel. Le traitement proposé y est une combinaison de sevrage absolu, de travail manuel quotidien, de « discipline » et de « cure morale » se déclinant de manière collective (conférences, sermons

et prières) et individuelle (le directeur s'efforce de connaître les malades).

L'enfermement tient donc le plus souvent lieu de traitement. Mais les médecins expérimentent aussi diverses substances. L'usage de la strychnine est attesté dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : cette substance procure le sommeil et rend l'appétit. L'opium et le chloral sont employés à des fins similaires. Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, l'observation par les médecins du mimétisme des phénomènes d'accoutumance entre la morphine et l'alcool suggère de nouveaux procédés inspirés de ceux appliqués aux morphinomanes, à l'image du « sérum antiéthylrique » mis au point par les docteurs Sapelier et Dromard, issu du sang de chevaux alcoolisés, censé faire perdre le goût de boire. D'autres médecins soulignent le rôle important de la suggestion psychique dans l'alcoolisme et l'abstinence, et font à ce titre usage de l'hypnose. En dépit de ces innovations, pour beaucoup de médecins, le relèvement moral doit primer. « *Tous les remèdes, quels qu'ils soient, qui ne s'attaquent pas à la cause, en tendant à la supprimer, ou au mécanisme qui la rend efficiente, en modifiant la mentalité, la moralité et l'ambiance du buveur, tous ces remèdes ne peuvent que faire fausse*

*route, quand bien même ils seraient des palliatifs d'un instant* », écrit Legrain en 1900, qui invite à mener le combat antialcoolique plutôt qu'à chercher des remèdes illusoire. Il suggère que le salut viendra de la prophylaxie (la prévention) plutôt que de la thérapeutique (le soin).

Ce type de mise en garde, venue du corps médical lui-même, n'empêche pas la recherche de remèdes par les patients et leurs familles. Le formidable succès de la « *gold cure* » du Dr Leslie Keeley, aux États-Unis, est révélateur d'une forte demande sociale pour des

### On met en place des cures fondées sur l'ingestion d'alcool auquel on a donné un mauvais goût

cures qui ont l'attrait des remèdes miracles et qui sont dispensées hors du cadre stigmatisant des institutions psychiatriques. Associé à un chimiste irlandais, ce médecin américain orchestre, à partir de 1879, une publicité réussie pour sa nouvelle méthode fondée sur les injections de chlorure d'or. Il revendique des taux de guérison de 95 % et popularise le slogan suivant : « *L'alcoolisme est une maladie et je peux la guérir !* » Il fonde un premier Institut dans la ville de Dwight, en Illinois, avant d'en ouvrir d'autres un peu partout aux États-Unis. L'attrait de la méthode Keeley réside notamment dans la courte durée des séjours proposés – un mois – et dans la liberté laissée aux patients. Indifférent aux critiques et aux mises en garde du corps médical, le public accourt : on estime que, vers 1900, à la mort de Keeley, plus de 400 000 personnes auraient suivi une cure dans l'un de ses Instituts.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les journaux font souvent la réclame de remèdes douteux. Les médicaments de désintoxication « *à l'insu du buveur* » prolifèrent, à l'image de la poudre Montavon et de son slogan : « *L'ivrognerie est une maladie, la poudre Montavon en est le remède* ». La médicalisation de l'alcoolisme n'est donc pas



**La « gold cure » des Instituts Keeley** Le docteur Keeley (à droite) a ouvert aux États-Unis plusieurs établissements à son nom, ici à Chicago, en 1893. Un médecin injecte aux patients du chlorure d'or, présenté comme un remède à l'alcoolisme.

le fait des seuls médecins. La poudre Janehjo se dit quant à elle « *inoffensive et sans goût* », pour la même promesse : « *plus d'ivrognes* ». De fait, quand le *British Medical Journal* décide de se pencher, en 1909, sur la composition de la poudre Coza, un remède proposé par un laboratoire londonien, il s'avère que celle-ci est composée à 90 % de bicarbonate de soude, les 10 % restants étant faits de cannelle et de cumin râpés. Un mélange certes inoffensif...

### « L'effet Antabuse »

Le corps médical ne renonce pas. Dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, les médecins essaient de dégoûter les buveurs de l'alcool. Des cures fondées sur l'ingestion d'alcool auquel on a préalablement donné un mauvais goût sont testées. La strychnine, l'ipéca (vomitif issu d'une plante d'Amérique du Sud) et l'apomorphine (alcaloïde ayant également un effet vomitif) sont utilisés à cette fin. Dans l'entre-deux-guerres, l'intérêt pour ces cures est notamment accru par l'influence des théories pavloviennes du réflexe conditionné. Dans les années 1930, le Dr Emmanuel Martimor détaille dans plusieurs publications ses essais de la cure de dégoût sur les malades du Service spécial de Ville-Évrard, qu'il décrit comme « *un vaste champ d'expérience pour contrôler l'efficacité de ces diverses méthodes* ».

L'espoir de dissuader de boire renaît à la fin des années 1940, lorsque les médecins danois Hald et Jacobsen détournent le disulfirame, initialement employé par l'industrie du caoutchouc. Cette substance inhibe l'enzyme nécessaire à l'élimination de l'alcool dans l'organisme, si bien que lorsqu'un individu à qui on en a donné boit de l'alcool, une série de symptômes désagréables apparaissent rapidement : tachycardie, difficulté à respirer, rougissements, nausées et vomissements. C'est ce qu'on appelle « l'effet Antabuse », de l'un des noms de commercialisation du disulfirame en France, aussi connu sous l'appellation d'« Espéral ». Cette propriété en autorise l'emploi dans des cures de dégoût ou comme aide à l'abstinence.



**Publicité** La poudre Montavon s'adressait souvent aux femmes de buveurs, suggérant de traiter les maris à leur insu. Elle a été retirée de la vente en 1997.

Le disulfirame s'impose rapidement à l'échelle internationale, en Europe de l'Ouest comme dans les pays du bloc soviétique, aux États-Unis comme au Japon. Même les Picaros de l'album de *Tintin* de 1976 sont guéris de leur penchant à l'ivrognerie grâce à une substance administrée par le professeur Tournesol y ressemblant étrangement. Cette nouvelle médication se diffuse

dans un contexte favorable. Sous l'influence de Jellinek et de l'OMS, le « *disease concept of alcoholism* » est promu à l'échelle internationale. En France, Pierre Fouquet (1913-1998) popularise la notion d'« alcoolisme-maladie ». Ce mot d'ordre est loin d'être nouveau, mais il rencontre les besoins de la lutte antialcoolique, qui est véritablement prise en charge par l'État dans les années 1950. De nouveaux dispositifs institutionnels voient le jour : l'Office public d'hygiène sociale, OPHS, crée plusieurs dispensaires antialcooliques à Paris, tandis que des services de désintoxication commencent à ouvrir dans les hôpitaux.

Les dossiers de la consultation antialcoolique de l'OPHS du XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, ouverte en 1954, permettent d'observer l'usage quotidien du disulfirame<sup>3</sup>. Acquis aux idées nouvelles sur l'alcoolisme, le Dr Philippe Paumelle, qui dirige la consultation, estime que la volonté de guérir du malade est cardinale. Il faut donc renoncer aux approches moralisatrices ou répressives. L'idée de l'alcoolisme-maladie est mise en avant par le médecin et par l'assistante sociale qui travaille à ses côtés pour déculpabiliser le malade et obtenir la collaboration de l'entourage. L'Espéral s'avère particulièrement utile dans le cadre ouvert de la consultation, où les

“

DANS LE TEXTE

Émile Zola

« Sept fois à Sainte-Anne »

Maintenant, c'était réglé. Il ne dessoûlait pas de six mois, puis il tombait et entraît à Sainte-Anne ; une partie de campagne pour lui. Les Lorilleux disaient que M. le duc de Tord-Boyaux se rendait dans ses propriétés. Au bout de quelques semaines, il sortait de l'asile, réparé, recloué, et recommençait à se démolir, jusqu'au jour où, de nouveau sur le flanc, il avait encore besoin d'un raccommodage. En trois ans, il

entra ainsi sept fois à Sainte-Anne. Le quartier racontait qu'on lui gardait sa cellule. Mais le vilain de l'histoire était que cet entêté soûlard se cassait davantage chaque fois, si bien que, de rechute en rechute, on pouvait prévoir la cabriole finale, le dernier craquement de ce tonneau malade dont les cercles pesaient les uns après les autres.”

*L'Assommoir*, Charpentier, 1879, pp. 498-499.



► patients viennent librement, continuant à aller au travail et à vivre en famille. Il est prescrit aux deux tiers des patients, avec la psychothérapie et l'accompagnement social.

Beaucoup de patients viennent d'eux-mêmes en réclamer. Certains décrivent au médecin son importance dans leurs efforts d'abstinence : « Ça rappelle à l'ordre », raconte Corentin, qui subit plusieurs « épreuves » à l'Espéral en 1955 (séances où le patient est invité à boire après avoir pris le médicament). Beaucoup témoignent de son utilité pour résister à la tentation de recommencer, à l'image de Marguerite, qui garde toujours ses pilules dans sa poche, en particulier lors des fêtes. D'autres, cependant, finissent par douter de ses vertus. Les

propos d'un patient sont ainsi rapportés en 1965 : « *Déclare d'un air très déprimé que l'Espéral ne sert à rien et que le fait de ne plus boire n'est rien d'autre qu'une question de volonté* ». Nombreux sont ceux qui cessent de suivre le traitement : l'un rapporte que le médicament lui donne des maux de tête, l'autre qu'il le rend impuissant, etc. Des proches écrivent aussi pour faire part de leur déception : « *Moi qui le croyais guérit [sic] et que le traitement dégoûtait des alcools* », se désole l'épouse d'un patient qui, quelques semaines auparavant, a arrêté de prendre son Espéral et s'est remis à boire. La désillusion est à la mesure de l'espoir initialement placé en cette promesse de guérison.

On touche là à l'une des difficultés majeures de la thérapie au disulfirame :

la non-observance du traitement. Bien souvent, l'Espéral ne fait que déplacer le problème de la consommation d'alcool vers la prise du médicament. En réponse à cet obstacle, une méthode d'implantation sous-cutanée de disulfirame est mise au point, au niveau du bras ou du ventre. Les implants diffusent le médicament à petite dose pendant une longue durée. Cette méthode est mieux connue du grand public depuis qu'en 2001, l'ancien footballeur George Best s'en est fait poser à l'estomac (ce qui ne lui suffira pas à vaincre l'addiction). L'implantation réintroduit pourtant la dimension coercitive que l'Espéral promettait justement d'éviter. Elle suscite à son tour des stratégies de contournement chez les patients : chassée par la porte, la question de la volonté du buveur revient par la fenêtre.

Les espoirs retombent progressivement. Le disulfirame, dont le gain d'efficacité par rapport à un placebo n'a pu être démontré, n'est plus employé aujourd'hui qu'en deuxième intention. Entre-temps, une idée radicalement différente a fait son chemin : et si guérir l'alcoolisme passait plutôt par l'entraide ?

### Le salut par l'entraide ?

L'idée est déjà présente, en partie, dans les méthodes de « relèvement » mises en œuvre par des mouvements comme La Croix bleue, mouvement de tempérance protestant né en Suisse et ayant essaimé dans plusieurs pays européens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais c'est avec la naissance des Alcooliques anonymes (AA) en 1935 aux États-Unis que s'opère une révolution conceptuelle. Les AA proposent un programme de rétablissement en douze étapes. Sans adhésion ni inscription, toute personne ayant le désir d'arrêter de boire est libre d'assister aux réunions. L'idée même de guérison est récusée : un alcoolique le restera toujours. Une fois qu'il a admis son impuissance, il s'en remet à Dieu et renouvelle chaque jour son vœu d'abstinence. A ce titre, les médicaments sont vigoureusement critiqués par les AA, qui y voient de simples « béquilles » chimiques détournant du

#### À SAVOIR

## L'alcoolisme devient une maladie

Retour sur deux siècles de médicalisation.

L'idée que la consommation excessive d'alcool est une maladie se retrouve couramment sous la plume de médecins dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, mais c'est le Suédois Magnus Huss qui emploie en premier le terme d'« alcoolisme » en 1849. Il le définit comme une intoxication de l'organisme. Les aliénistes français en précisent, par la suite, la description clinique à l'aune de la théorie de la « dégénérescence », processus par lequel diverses tares héréditaires s'aggravent de génération en génération. La médicalisation ne donne pas naissance à un champ de spécialistes et ne se substitue pas entièrement à son



MAGNUS HUSS

appréhension comme un vice, souvent associé aux classes populaires. « L'alcoolologie » s'institutionnalise comme discipline autonome dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, tandis que l'alcoolisme est intégré en 1978 à la classification des

maladies de l'OMS. A partir des années 1990, l'alcoolisme est abordé par le prisme de l'addictologie. Sous l'influence des neurosciences, beaucoup de médecins tendent aujourd'hui à définir l'alcoolodépendance comme une maladie cérébrale chronique, ce qui ne fait pas consensus. Les conséquences sanitaires de la consommation d'alcool ne se résument pas à la dépendance ; chaque année en France, 40 000 décès sont attribuables, à l'alcool, dus à des cancers ou à des maladies cardio-vasculaires et digestives.

seul objectif qui vaille, celui de l'abstinence. Si les AA, vantés par le romancier Joseph Kessel dans un livre de 1960 à destination du public français<sup>4</sup>, en viennent rapidement à occuper une place centrale dans les représentations collectives, ils ne sont pas les seuls à mettre en avant la force de l'entraide. D'autres groupes se montrent plus conciliants avec l'approche médicale. Ainsi, le mouvement Vie libre, né en région parisienne en 1953, recherche activement la collaboration avec les médecins et adopte avec enthousiasme les thérapies à base d'Espéral. Il n'en cultive pas moins une forme d'autonomie, proclamant que « *les premiers sauveteurs des buveurs seront les buveurs guéris eux-mêmes* ».

Les dernières décennies du xx<sup>e</sup> siècle ne voient guère de percée majeure. Certains principes que l'on pensait fermement établis sont même remis en cause : les années 1970 et 1980 voient de sérieuses critiques formulées contre le « dogme de l'abstinence ». L'idée qu'une consommation réduite

### Aucune thérapie médicamenteuse n'a permis de résoudre à elle seule la question de la volonté du sujet

et contrôlée peut être une porte de sortie de l'alcoolodépendance fait son retour. En parallèle, le champ des psychothérapies se renouvelle largement. Les cures d'inspiration psychanalytique perdent en influence et les thérapies cognitivo-comportementales, TCC, connaissent un essor marqué. Renouant avec l'idée que l'on peut encourager certains comportements par le conditionnement, mais préférant le renforcement « positif » (par la récompense) au « négatif » des thérapies aversives, les TCC s'accordent bien avec les approches neuroscientifiques, qui voient l'addiction comme un processus avant tout cérébral.

Les professionnels de santé sont aujourd'hui plus que jamais conscients des limites des médicaments, d'autant que les substances censées permettre



**Alcooliques anonymes** Hommes et femmes jouent au bridge dans le club des AA de Manhattan en 1944. Le mouvement, si célèbre aujourd'hui, est né en 1935 aux États-Unis. Il s'appuie sur un programme de parrainage et un parcours de rétablissement en douze étapes.

l'arrêt de la consommation d'alcool peuvent créer de nouvelles dépendances : le problème se pose particulièrement avec les benzodiazépines comme le Valium, largement prescrit à cette fin à partir des années 1960. Pour autant, la quête du médicament miracle est toujours d'actualité. En témoigne la très vive controverse qui se noue en France à la fin des années 2000 autour du baclofène, un décontractant musculaire. Après la publication du livre du médecin Olivier Ameisen *Le Dernier Verre*, en 2008, qui relate sa propre guérison de l'alcoolodépendance grâce au baclofène, plusieurs associations de malades ou d'anciens malades voient le jour pour promouvoir son usage et critiquer l'immobilisme des institutions de soin. Les militants pro-baclofène promeuvent une vision de l'alcoolodépendance comme maladie neurobiologique, dont on pourrait guérir complètement avec ce médicament, jusqu'à atteindre une forme d'indifférence envers l'alcool. La communauté médicale reste aujourd'hui divisée sur la question de l'efficacité du baclofène.

Comme le fait remarquer l'historienne Sarah Tracy, les traitements médicaux de l'alcoolisme n'ont le plus souvent été que du vieux vin dans des bouteilles neuves. Aucune thérapie médicamenteuse n'a permis de résoudre à elle seule la question de la volonté du sujet, ni de faire abstraction de l'environnement social. Les progrès

ne sont peut-être pas tant venus de la thérapeutique que des politiques de santé publique, qui ont permis de faire nettement reculer la consommation, dont la moyenne s'établit désormais en dessous de 10 litres d'alcool pur par personne et par an, contre 19 en 1956. Les médecins sont largement revenus de leurs espoirs de « guérir ». Suivant la logique de « *réduction des risques et des dommages* », initialement développée pour les usagers de drogues illicites, il s'agit davantage de limiter les conséquences négatives de la consommation. Les buveurs, de leur côté, ont appris à s'organiser et à s'entraider – autrement dit, à ne plus dépendre des seuls médecins ■

#### POUR EN SAVOIR PLUS

- B. Dargelos**, *La Lutte antialcoolique en France depuis le xix<sup>e</sup> siècle*, Dalloz, 2008.
- S. Tracy**, *Alcoholism in America. From Reconstruction to Prohibition*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2005.
- M. Valverde**, *Diseases of the Will. Alcohol and the Dilemmas of Freedom*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

#### NOTES

1. Cf. D. Nourrisson, « 1872-1950 : les combats perdus de l'antialcoolisme », *L'Histoire* n° 513, novembre 2023, pp. 66-69.
2. P.-M. Legrain, « La cure des buveurs », *La Presse médicale*, 27 janvier 1900, p. 49.
3. Dossiers conservés aux archives de l'Association de santé mentale du XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris (ASM 13).
4. J. Kessel, *Avec les Alcooliques anonymes*, Gallimard, 1960.

# Les Romains face à l'océan

*Grands navigateurs, comment les Grecs puis les Romains comprenaient-ils les marées ? C'est Pline l'Ancien qui est parvenu à la théorie la plus précise du flux et reflux de l'océan. Mais le progrès des savoirs n'a jamais ôté le caractère prodigieux de ce phénomène aux yeux de ses contemporains.*

**Par Yann Rivière**



**Téthys et Okéanos** Okéanos, le plus âgé des Titans, fils d'Ouranos (le ciel) et de Gaia (la terre), au côté de sa sœur Téthys (la fécondité) ; un gouvernail pointé au-dessus de son épaule (mosaïque, Daphné, près d'Antioche sur l'Oronte, III<sup>e</sup> siècle).

**L**es incessantes variations de la mer, le long des rivages, ont intrigué les observateurs dès l'Antiquité. Mais, peu marquées en Méditerranée, les marées ont longtemps été ignorées par les poètes puis par les philosophes grecs. Pour

Homère comme pour Hésiode, les allusions aux mouvements du Titan Okéanos, l'Océan, obéissent à la représentation d'un fleuve circulaire entourant le monde habité : « *Le fleuve va coulant vers sa source* » (*Théogonie*).

Dans l'œuvre d'Aristote, comme chez Platon avant lui, le phénomène des marées est encore absent. S'il observa

bien, dans ses *Météorologiques*, la force des courants dans les détroits resserrés, Aristote supposa néanmoins que les mers extérieures étaient mortes et que la boue s'y accumulait. Une telle évocation n'est pas sans rappeler l'ancienne description carthaginoise d'un monde atlantique au-delà des « colonnes d'Hercule » (le détroit

de Gibraltar), figuré comme une étendue d'eau recouvrant un sol de vase et d'algues, presque immobile et de faible profondeur.

Une telle représentation est en effet présente dans le « journal » d'Himilcon, général carthaginois qui avait franchi Gibraltar et navigué sur l'océan au milieu du v<sup>e</sup> siècle avant notre ère en direction du nord, à la recherche de la route de l'étain. Le contenu de cette description est connu par le poème tardif d'Avienus (I<sup>er</sup> siècle), *Rivages maritimes* : « Ici, sur une large étendue, aucun souffle ne propulse le navire ; ici, les eaux indolentes de la mer paresseuse restent figées. » Il ajoute aussi que « des quantités d'algues se trouvent au milieu des flots et souvent, telles des broussailles, retiennent la poupe » ; néanmoins, dit-il, « à cet endroit, la surface de la mer ne s'étend guère en profondeur et le fond est à peine recouvert d'un peu d'eau. [...] et entre les navires qui glissent avec une paresseuse lenteur viennent nager des monstres »<sup>1</sup>.

Un pas décisif est cependant accompli dans le dernier quart du iv<sup>e</sup> siècle av. n. è., aussi bien du côté de l'océan Indien que de l'Atlantique.

En Orient, Néarque, le commandant de la flotte (navarque) d'Alexandre le Grand, effectue, en 327-325 av. n. è., un périple depuis l'embouchure de l'Indus, où son armée fut d'abord surprise par la marée, jusqu'au delta de l'Euphrate, après avoir passé le détroit d'Ormuz et longé la côte orientale du golfe Persique. Il apprit bientôt à maîtriser le flux et le reflux, non sans parfois devoir faire preuve de patience.

En Occident, c'est également durant cette période (ou peut-être vers 300 av. n. è.) que le Marseillais Pythéas explora (sans doute à deux reprises) une partie de l'Atlantique Nord et atteignit

les îles Shetland, la Scandinavie probablement, et Thulé, qui correspondrait à l'Islande. Dans son traité *De l'océan*, conservé par fragments, plus au nord encore, il désigne une « mer gelée » (la banquise). Cependant, aucun des extraits conservés n'attire l'attention du lecteur sur le phénomène des marées. Quoi qu'il en soit, son ouvrage marque une étape essentielle dans la connaissance de l'océan, en dépit du dénigrement jaloux dont il a été l'objet de la part de Polybe ou de Strabon, lequel n'hésite pas à considérer Pythéas comme un « fieffé menteur » (« pseudistatos ») !

Des progrès dans l'interprétation du phénomène sont accomplis à l'époque hellénistique par les géographes grecs. Le grand savant alexandrin Ératosthène avait observé les courants alternés dans les détroits (en particulier celui de Messine), qu'il mettait en rapport avec le flux et le reflux, et les phases de la Lune. Mais c'est surtout Posidonios d'Apamée qui, dans son traité *De l'océan*, fait remarquer l'influence de la masse solaire et l'attraction, déjà identifiée, du cycle lunaire sur l'ampleur et le rythme des marées. Il se trompe juste à propos des amplitudes annuelles maximales, qu'il situe aux solstices au lieu des équinoxes...

### Un usage militaire

Si les Romains ont puisé en partie leur savoir chez les Grecs, les inventaires géographiques région par région (les chorographies) réalisés par les généraux au fur et à mesure des conquêtes ont été déterminants.

C'est déjà lors de la première guerre punique (264-241 av. n. è.), entre Rome et Carthage, que la flotte romaine semble avoir été confrontée initialement aux aléas des marées, à l'intérieur même du bassin méditerranéen. L'effet du rythme océanique s'y fait ressentir dans les golfes profonds (une différence de niveau de près de 80 centimètres dans le nord de l'Adriatique) et les détroits – la redoutable alternance entre les courants du *montante*



**Scylla** L'un des deux monstres marins qui, avec Charybde, gardait le détroit de Messine, dont la traversée était redoutée des marins. Il est ici représenté avec des chiens sortant de son ventre (vase de Canosa, iv<sup>e</sup> siècle av. n. è.).

et du *scendente* dans celui de Messine en particulier. Au commencement de l'époque impériale, le chorographe Pomponius Mela rapproche ce détroit de l'un des mythes les plus fameux de l'Odyssée, Charybde et Scylla : « Ce « bras de mer » est étroit et trompeur car traversé par un courant alterné qui se dirige tantôt vers la mer Toscane, tantôt vers la mer Ionienne ; affreux et redoutable, il doit sa célébrité aux noms effrayants de Scylla et de Charybde. Scylla est un rocher, Charybde un lieu en mer, tous deux sont funestes à qui s'en approche » (*Chorographie*, II, 115 ; trad. A. Silberman).

En 253 av. n. è., après avoir longé en direction du sud le littoral africain contrôlé par Carthage, la flotte romaine s'aventura jusqu'à l'île de Meninx (l'actuelle Djerba, en Tunisie), au moment précisément où se produisait le reflux. Les navires s'échouèrent alors sur des hauts-fonds. « Ils ne purent les dégager à grand-peine, précise Polybe, que lorsque le flux arriva, alors qu'ils ne l'espéraient plus ». Mis à part cet épisode retentissant, c'est lors de la deuxième guerre punique (218-201 av. n. è.) que la progression des légions et de la flotte en Espagne, depuis l'embouchure de

### L'AUTEUR Directeur d'études à

l'EHESS, Yann Rivière a publié

Histoire du droit pénal romain, de



Romulus à Justinien  
(*Les Belles Lettres*,  
2021) et  
Germanicus.  
Prince romain  
(*Perrin*, 2016).

► L'Èbre (en Catalogne) jusqu'à celle du Guadiana (dans le golfe de Cadix), permit aux Romains de reconnaître le phénomène des marées.

Dès son arrivée à Tarragone, en 210 av. n. è., le jeune Scipion considère la prise du port de Carthagène comme une étape indispensable à la poursuite de la guerre. Les défenses naturelles du site, où les Carthaginois ont installé leur base logistique, sont exceptionnelles. Située au fond d'un golfe défendu, à son entrée, par une île et baignée par la mer Méditerranée à l'est comme au sud, la haute presqu'île sur laquelle est fortifiée Carthagène est protégée, à l'ouest et en direction du nord, par une « lagune ». La place forte n'est donc accessible par voie de terre que le long d'un cordon littoral, à l'entrée duquel Scipion installe son camp, tandis que sa flotte se prépare à entrer en action avec ses machines de guerre embarquées.

Le siège se serait sans doute prolongé si Scipion n'avait décidé de prendre les défenseurs à revers en s'attaquant à la partie de l'enceinte baignée par les

eaux de la lagune : « Elle était d'une profondeur variable selon que la mer s'avance en bouillonnant ou lorsqu'elle vient à manquer. » Le moment de l'attaque est choisi en conséquence, à savoir « lorsqu'on lui annonça que la marée était descendante et qu'il eut observé que les pêcheurs de Carthagène utilisaient des barques légères ou qu'ils parcouraient la lagune à pied lorsque celles-ci s'échouaient sur des bancs ».

### César puis Auguste et les Julio-Claudiens ont tous voulu conquérir la « mer extérieure »

À midi, un fort vent du nord contribue encore à accélérer le retrait des eaux. Les hauts-fonds sont découverts : les 500 hommes menés par leur général n'ont de l'eau que jusqu'à la taille, parfois seulement jusqu'aux genoux, rendant possible leur déploiement. Ce phénomène que Scipion a su apprécier par « le soin » de l'observation et par un calcul raisonné, il le présente comme une « manifestation divine » à ses soldats, auxquels il ordonne de « suivre le chemin qui leur a été ouvert par Neptune et de traverser la lagune jusqu'aux remparts démunis de gardes ». Et la ville fut prise.

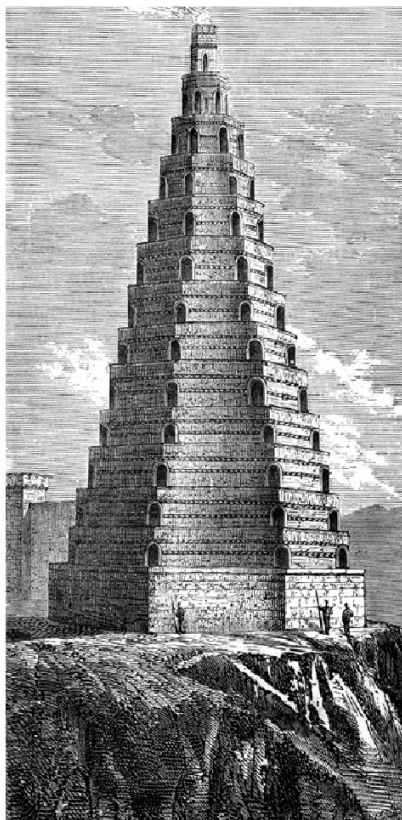
Quatre ans plus tard, en 206 av. n. è., alors que les Carthaginois sont sur le point de quitter l'Espagne à l'issue de leur défaite d'Ilipa, la flotte de Laelius passe le détroit de Gibraltar pour aller mouiller à Carteia, « port situé au bord de l'océan, à l'endroit où la mer s'étale de nouveau après le passage des falaises » (Tite-Live). Une conjuration commanditée par Laelius échoue à Gadès (Cadix). Le général carthaginois Adherbal arrête les conjurés et

les fait monter à bord d'une quinquerème pour les envoyer comparaître à Carthage. En raison de la lenteur de cette galère à cinq rangs de rameurs, les huit trirèmes qui doivent l'escorter partent un peu plus tard. Alors que le lourd vaisseau est déjà engagé dans le détroit et ne peut plus faire marche arrière, Laelius quitte son mouillage de Carteia et attaque l'escorte carthaginoise : « Seule la nature du détroit et du courant était maîtresse de l'ensemble du combat et les portait aussi bien contre leurs propres navires que contre ceux des autres, alors qu'ils ramaient inutilement pour aller dans une direction opposée » (Tite-Live, XXVIII, xxx, 9). Les Romains l'emportèrent. La voie de l'océan leur était ouverte.

### Conquérir l'océan

Lors de sa questure en Espagne ultérieure, en 69 av. n. è., César se rend à Gadès et c'est là, devant une statue d'Alexandre le Grand dressée à proximité du temple d'Hercule, qu'il aurait éclaté en sanglots, « comme écaillé de son inaction, en pensant qu'il n'avait encore rien fait de mémorable à l'âge où Alexandre avait déjà soumis toute la Terre » (Suétone). Au travers de cette anecdote figure le thème de la conquête de la « mer extérieure », un objectif qui sera poursuivi par Auguste et les Julio-Claudiens, tandis que le thème se répandra dans les écoles des rhéteurs – « Alexandre engagera-t-il sa flotte sur l'océan ? » : « Telle est la nature des choses, Alexandre : derrière toutes choses, il y a l'océan ; derrière l'océan, il n'y a rien », ou encore « La fortune met à ta victoire la même limite qu'à la nature : l'océan ferme ton empire ! » (Sénèque le Père).

En 61 av. n. è., alors qu'il avait rejoint de nouveau l'Espagne ultérieure, cette fois comme propréteur, César s'attaqua délibérément aux Lusitaniens. Certains trouvèrent refuge sur des îlots peu éloignés du littoral. Il fit construire des radeaux pour transporter ses fantassins jusqu'à ces lieux, où ils subirent de nombreuses pertes : « En effet, celui qui les commandait aborda sur une langue de terre qui se trouvait juste devant l'île et les fit débarquer, pensant qu'ils pourraient



**Phare Élevé par Caligula (37-41) en amont de Boulogne-sur-Mer (Gesoriacum), il a disparu dans l'éboulement de la falaise en 1644 (reconstitution sur gravure du XIX<sup>e</sup> siècle). Les ruines de celui de Douvres, son pendant outre-Manche, subsistent.**

CARTE

# A la découverte de l'Atlantique



Les découvertes archéologiques confirment chaque jour l'importance de la route atlantique menant aux rives septentrionales de l'Empire romain. Elle était une alternative à la voie allant de Narbonne à Bordeaux, qui contournait la péninsule Ibérique, rivalisant avec les voies terrestres et fluviales qui partaient de l'embouchure du Rhône, jusqu'à la Loire, la Seine ou le Rhin.



**Navires de guerre** A Pompéi, cette fresque du temple d'Isis (déesse protectrice de la navigation dont le culte s'est diffusé dans le monde romain) représente des navires de guerre à rames. Ceux-ci ont été utilisés par les Romains, non seulement en Méditerranée, mais également sur l'océan, parmi d'autres types d'embarcations.

NAPLES, MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE NATIONAL - LUISA RICCIARINI/BRIDGEMAN IMAGES

► continuer à traverser à pied ; lui-même fut ensuite déporté violemment par le jusant, les abandonnant ainsi à leur sort. Ils périrent tous après s'être vaillamment battus » (Dion Cassius).



Cinq ans plus tard, en 56 av. n. è., le proconsul César surprit les Vénètes (un peuple installé sur les rives de l'actuel golfe du Morbihan) en dépit de l'adaptabilité de leurs voiliers aux conditions océaniques – une fois les drisses sectionnées et les voiles abattues, ces solides navires furent exposés à des abordages offrant aux légionnaires romains les conditions d'un combat terrestre. Après le premier débarquement en (Grande-) Bretagne l'année suivante, en 55 av. n. è., la marée lui joua pourtant encore des tours : une partie des navires de guerre, couchés sur le flanc le long du rivage, furent remplis d'eau lors du flux. En 54 av. n. è., pour sa seconde expédition en (Grande-) Bretagne, César tint compte de ses observations et des techniques de navigation les mieux adaptées à l'espace océanique : « Pour la rapidité du chargement et la facilité des mises à sec, il les fait un peu plus bas que ceux dont nous avons coutume d'user sur notre mer, d'autant qu'il avait observé que les vagues, par suite des changements fréquents des marées, étaient moins hautes. »

Cette observation a été abondamment commentée. La remarque de César est fondée : les creux serrés de la Méditerranée peuvent être plus redoutables que la houle de la Manche ! C'est sans doute cette première expérience qui le conduisit l'année suivante à tirer au sec tous ses navires à l'intérieur d'un retranchement : le site

**Étale** En 77, Agricola fit traverser à ses auxiliaires bataves, des « nageurs de combat », le détroit de Menai, séparant le Pays de Galles de l'île de Mona (Anglesey), lieu de tradition druidique et de résistance des Bretons (ci-contre : le détroit à marée basse ; en haut : casque d'auxiliaire, Londres, British Museum).

pourrait en avoir été récemment identifié à Ebbsfleet, sur l'ancienne île de Thanet, autrefois séparée de la côte du Kent par le canal de Wantsum.

Dans les régions océaniques, ce n'est pas tant la navigation elle-même que la proximité du littoral, sur terre comme sur mer, qui présente un danger. Une page de Tacite le rappelle : les deux légions reconduites par voie de terre par Vitellius, sur l'ordre de Germanicus, en l'an 15, en direction du Rhin, le long du littoral de la Frise actuelle, furent aux prises avec un phénomène de submersion : « Sous le souffle de l'aquilon et aussi sous l'influence astrale de l'équinoxe, qui gonfle profondément l'océan, voici la colonne emportée et bousculée. » Les soldats se réfugièrent sur une éminence jusqu'à ce que la mer se retire au lever du jour. La progression des armées romaines en (Grande-) Bretagne à partir de l'expédition de Claude, en 43, montre que la maîtrise du phénomène des marées s'est affirmée.

En 61, le gouverneur Suetonius Paulinus entreprit d'investir l'île insoumise de Mona (l'actuelle Anglesey), séparée des côtes du pays de Galles par le détroit de Menai (la largeur actuelle de ce couloir maritime post-glaciaire varie entre 400 et 1 100 mètres). Pour transporter son infanterie, le légat

donna l'ordre de construire des bateaux à carène plate en raison de la faiblesse et de la variabilité du niveau d'eau, tandis que la cavalerie traversa en suivant des hauts-fonds, ou encore des hommes et chevaux à la nage. Seize ans plus tard, en 77, « bien que l'été fût passé », Agricola décida à son tour de passer dans l'île de Mona. Il sélectionna parmi ses « auxiliaires » les Bataves, peuple des actuels Pays-Bas, réputés pour leur connaissance des hauts-fonds et leur capacité à nager sans se défaire de leurs armes, « suivant leurs coutumes ancestrales ». Il leur fit traverser le détroit, sans doute à hauteur des îlots des Swellies, puisque les courants antagonistes cessent dans ce secteur, au moment de l'étale qui précède le changement de marée. Les ennemis furent pris par surprise, car « ils attendaient une flotte de transport, des navires de guerre et la mer devenue haute » (Tacite, Agricola, XVIII, 5).

### Les marées, un objet pour les savants

Au moment où de telles opérations se déroulaient sur le terrain, Pline l'Ancien proposait une interprétation presque exacte du mouvement (diurne, mensuel et annuel) des marées océaniques. Cette hypothèse savante s'explique par la familiarité avec les marées de l'auteur de l'ouvrage (disparu) *Sur l'art de lancer le javalot à cheval* et qui connaissait les rives germaniques de la mer du Nord.



Son *Histoire naturelle* offre le tableau le plus exact du système légué par l'Antiquité (cf. ci-contre).

Pourtant, quelques années plus tard, alors que son beau-père Agricola faisait accomplir à sa flotte la première circumnavigation de la (Grande-) Bretagne, Tacite s'étonnait encore de l'avancée si profonde des eaux de l'océan à l'intérieur des terres, comme si cette interpénétration de l'élément marin et de l'élément terrestre, à la recherche d'un équilibre toujours recommencé, constituait la véritable spécificité des terres océaniques : « *Ni la nature de l'océan [natura oceani] ni*

### Les savants romains réussirent à expliquer les périodes du rythme des marées et de l'attraction lunaire

*ses marées [aestus] ne sont l'objet de cet ouvrage et nombreux sont ceux qui en ont rendu compte ; je n'ajouterai qu'un point : nulle part la mer n'étend aussi largement sa domination ; elle porte ici et là de nombreux fleuves, et ne s'arrête pas au rivage [litus] lorsqu'elle va en s'accroissant [adrescere] ou en se retirant [resorberi], mais elle se jette jusqu'au plus profond des terres, circule alentour, s'introduit jusqu'au milieu des crêtes et des montagnes comme chez elle. »*

La pénétration des estuaires par la mer à marée montante est l'un des phénomènes océaniques qui a le plus marqué les Grecs et les Romains. Plus généralement, l'alternance du flux et du reflux n'a cessé de les inspirer. Or, malgré le progrès des savoirs, les plus anciennes interprétations se sont perpétuées, comme

l'attestent la pérennité de la représentation pneumatique chez l'auteur du *Panegyrique de Constance*, en 297 ou 298 (« *l'immense océan... soulevé par le souffle de sa respiration ou mû par toute autre cause* »), lorsqu'il célèbre la prise du port de Gesoriacum (l'actuelle Boulogne-sur-Mer), ou encore les images saisissantes de Libanios, au siècle suivant, à propos de la traversée de la Manche par Constant I<sup>er</sup> en plein hiver 343. Le calme surprenant de cet itinéraire hivernal s'expliquerait-il par une coïncidence probable avec la date « *des mortes eaux* » ?

Depuis César, l'apaisement de l'océan est aussi un topos, un signe de domination de la nature, de bonne conduite du gouvernement de l'empire, suggérée également dans l'iconographie par la représentation d'un gouvernail auprès du dieu Okéanos.

L'historien Ammien Marcellin a écrit le récit de cette même expédition du fils de Constantin I<sup>er</sup> en (Grande-) Bretagne et a rédigé, à cette occasion, un excursus consacré à cette île et aux marées dans un livre perdu. On le sait car il déclare, dans son *Histoire romaine* (ou *Res gestae*), ne pas vouloir reprendre ce même excursus à l'occasion de la traversée de Théodose l'Aîné en 368, de la même façon, écrit-il, qu'Ulysse renonce à reprendre chez les Phéaciens le long récit de ses aventures : « *Quand l'histoire est connue, je hais de la redire.* » Et c'est alors d'une formule singulière qu'Ammien désigne le mouvement diurne de la marée, en évoquant la succession des âges de la vie humaine : « *Le mouvement de l'océan qui grandit en devenant adulte et qui décline en vieillissant.* »

Comme on l'a vu, les savants romains étaient parvenus à expliquer les trois périodes, diurne, mensuelle

“

DANS LE TEXTE



## Pline l'Ancien Le rôle du Soleil et de la Lune

**Au sujet de la nature des eaux, beaucoup de choses ont été dites, mais le plus étonnant réside dans la marée [aestus] qui entraîne le flux et le reflux de la mer, ses manifestations [modi] sont nombreuses, sa cause se trouve dans le soleil et dans la Lune [causa in sole lunaque].”**

*Histoire naturelle* parue vers 77.

et annuelle, du rythme des marées et de l'attraction lunaire. Sénèque écrit ainsi : « *L'astre lunaire attire [elicuit] ces “mouvements”* » (*De providentia*). Comme le souligne Eugène de Saint-Denis, « *le mot “elicuit” était de seize siècles en avance sur la chose, sur la théorie de l'attraction newtonienne* »<sup>2</sup>.

Au xvii<sup>e</sup> siècle, l'astronome allemand Johannes Kepler, qui avait démontré la force d'attraction de la lune à l'origine du flux et du reflux, fut critiqué, à tort, par l'Italien Galilée, selon lequel la rotation de la Terre en était à l'origine. Il faudra attendre Isaac Newton et sa découverte de la gravitation universelle pour expliquer les marées par une attraction proportionnelle aux masses et inversement proportionnelle au carré des distances. Mais ce sont les observations de Pierre-Simon de Laplace, au xvii<sup>e</sup> siècle, qui ont permis d'établir définitivement les calculs et prévisions de marées, et de donner naissance à l'océanographie moderne. ■

### POUR EN SAVOIR PLUS

**P. Arnaud**, « Aides à la navigation, pratique de la navigation et construction des paysages maritimes en Atlantique du Nord-Est : quelques éléments de réflexion », *Gallia*, 77/1, 2020, pp. 29-43.

**G. Aujac**, « Les traités “Sur l'océan” et les zones terrestres », *Revue des études anciennes*, t. 74/1-4, 1972, pp. 74-85.

**P. Goukowsky**, « Flottes antiques et marées subites dans l'Antiquité grecque », *Cahiers de la villa Kérylos*

(« L'homme face aux calamités naturelles dans l'Antiquité et au Moyen Âge », actes du 16<sup>e</sup> colloque de la villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer, 14-15 octobre 2005 »), 17, 2006, pp. 73-117.

**F. Herbaut**, *Pythéas. Explorateur du Grand Nord*, Les Belles Lettres, 2024.

**M. Reddé**, *Mare Nostrum. Les infrastructures, le dispositif et l'histoire de la marine militaire sous l'empire romain*, Rome, École française de Rome, 1986.

### NOTES

**1.** Trad. J.-B. Guillaumin et G. Bernard, *Les Belles Lettres*, 2021, v. 116-129.

**2.** E. de Saint Denis, « Les Romains et le phénomène des marées », *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, vol. 15, 1941, pp. 134-162.

## Moyen Age

# Inceste adelphique, le crime des crimes

*Les archives judiciaires et la littérature de la fin du Moyen Age occidental rapportent des amours charnels entre des frères et des sœurs. Des unions répréhensibles, qui transgressent la relation familiale réputée être la plus idéale de toutes.*

Par **Didier Lett**

**L**es registres de justice (*libri maleficiorum*) de Bologne renferment trois procès pour incestes adelphiques, c'est-à-dire entre frère et sœur, au xv<sup>e</sup> siècle. A partir de mai 1420 et durant trois années, Bartolomeo, *alias* Bertono, couche avec sa sœur Antonia, veuve de Giovanni di Valentino de Pérouse. Ils habitent ensemble et partagent le même lit dans une maison louée dans le quartier de Meloncello, situé au-delà de la porte de Saragosse. Au début de cette liaison illicite, Bartolomeo était marié. Après le décès de son

épouse, il a continué à entretenir cette relation. De cette union naît une fille, en février 1421.

En août 1440, Matteo, maître charpentier de Bologne, intente auprès du podestat un procès à son épouse Bartolomea et au frère de celle-ci, Gaspard di Rifinto. Depuis mai 1435, Gaspard et Bartolomea entretiennent des relations charnelles qui débouchent également sur une grossesse. Bartolomea, arrivée à terme, continue à travailler, en particulier à laver le linge, ce qui provoque une fausse couche et la mort de l'enfant.

En avril 1456 est instruit un procès contre Francesco et Isabella, accusés également de relations incestueuses : Francesco, fils de Giacomo, vendeur de vêtements, rend souvent visite à sa mère qui réside dans le même quartier que lui. Là, à partir de janvier 1456, il couche, « *plus de vingt fois* », avec sa sœur Isabella, pourtant mariée depuis plus de trois ans à un certain Giovanni.

Ces trois procès font partie des rares témoignages d'incestes adelphiques

jugés par les autorités communales. Rares car, au Moyen Age, comme dans d'autres périodes de l'histoire, « on lave son linge sale en famille ». A moins que l'affaire ne sorte et ne déborde de l'espace domestique, ne fasse du bruit, ne provoque un scandale et en vienne à concerner l'ordre public, le législateur et le juge ne s'intéressent pas à ce qu'il se passe derrière les murs de la maison, là où règne la puissance paternelle (*patria potestas*).

Ces quelques cas jugés ne représentent qu'une infime partie des incestes ayant vraiment eu lieu. La publicité qui leur a été donnée tient sans doute, dans deux cas sur trois, à la grossesse, expliquant le scandale et, par conséquent, le déclenchement d'un procès car l'enfant à naître non seulement matérialise une trace du péché commis, mais, comme toute progéniture née hors mariage, menace les règles coutumières de transmission des héritages.

Mais, si l'inceste adelphique est mal connu, c'est aussi parce que les

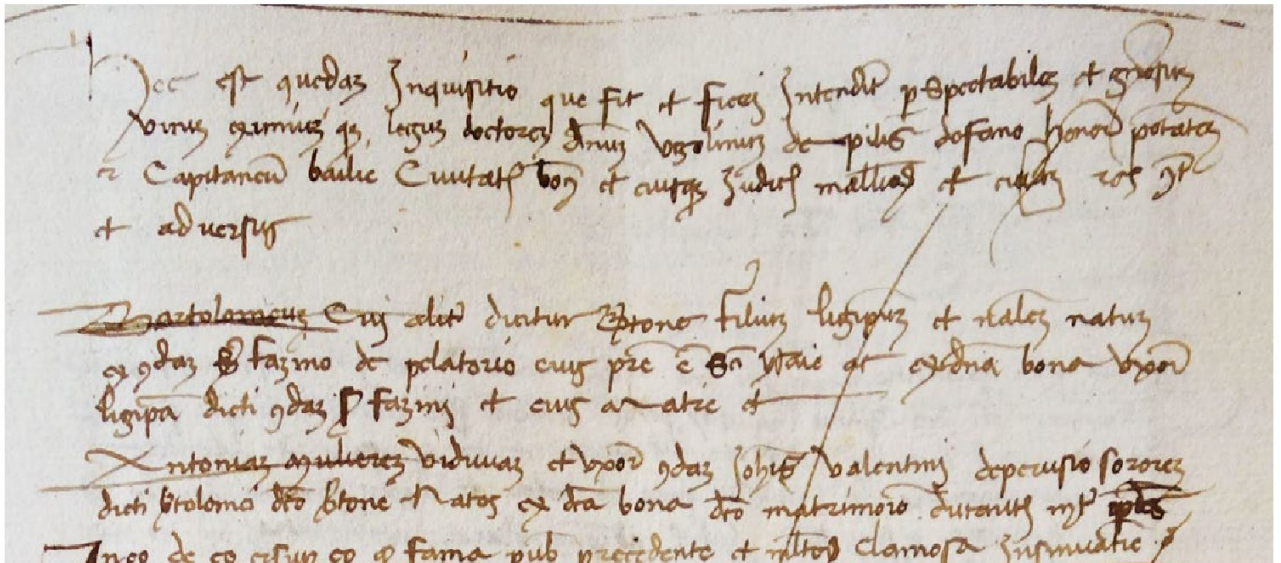
**L'AUTEUR Spécialiste de l'enfance, la famille, la parenté et du genre, Didier Lett** est professeur émérite

à Université Paris Cité. Il a récemment publié *Enfants au Moyen Age* (Tallandier, 2025).





**Dans la Bible** Dans le livre II de Samuel est raconté le viol de Tamar par Amnon, tous deux enfants de David. Sur l'illustration de ce psautier du XIV<sup>e</sup> siècle, le frère attire sa sœur dans son lit en feignant d'être malade (British Library).



**DANS LES ARCHIVES**

## Bartolomeo et Antonia : les amants dénoncés

Dans ce document de 1424 conservé dans les registres de justice des Archives de Bologne, le notaire a souligné les noms d'un frère et d'une sœur qui ont eu ensemble une fille. Ce geste vient appuyer la gravité de leur crime, et vise à repérer aisément les accusés (*Liber Inquisitionum et Testium 320, fo 20, Curia del Podesta, Giudici ad Maleficia de l'Archivio di Stato*).

historiens ne s'y sont pas intéressés. Fortement influencés par les travaux de l'anthropologue Claude Lévi-Strauss et de ses émules, qui considéraient la prohibition de l'inceste comme un impératif social universel lié à la nécessité de se reproduire, ils se sont longtemps focalisés sur l'inceste qu'on pourrait appeler

anthropologique (cf. p.76), c'est-à-dire la mise en place progressive par l'Église des prohibitions d'alliance et leurs extensions démesurées, exigeant dans l'Occident médiéval une exogamie irréalisable. Si les historiens commencent de manière très récente et encore bien timide, dans un contexte d'essor de la protection

de l'enfance et de la lutte contre les crimes sexuels, à s'intéresser à l'inceste intrafamilial, c'est cependant essentiellement au crime pédophile père-fille, celui pour lequel nous avons un peu plus de traces. Sans doute est-il temps aussi que l'inceste adelphique, lui aussi, « sorte du placard ».

L'inceste adelphique a d'autant plus ►

► de mal à être reconnu que la société médiévale chrétienne valorise à l'extrême le lien fraternel. Par son incarnation, le Christ se présente comme le frère aîné des chrétiens. Il est, comme l'écrit saint Paul, « *le premier né d'une multitude de frères* » (Épître aux Romains, VIII, 29). Dans les textes ha-

### Ceux qui pratiquent l'inceste adelphique ont commis un crime (« *crimen* ») et un péché (« *peccatum* »)

giographiques médiévaux, *frater* et *soror* désignent souvent cette « germanité » spirituelle qui apparaît comme une annonce de ce que sera le paradis céleste, après le Jugement dernier, où tous les élus seront réunis à Dieu, ensemble, se ressemblant tous comme des jumeaux.

Dans la littérature, lorsque deux personnages se donnent du « mon frère »

ou du « ma sœur », c'est toujours une preuve d'une profonde affection. Les chevaliers se lient par une fraternité d'armes et les moines se vivent tous comme des frères, dans un rapport d'égalité à l'égard de l'abbé, père du monastère. A partir du XIII<sup>e</sup> siècle, ce courant de fraternité religieuse s'accroît encore avec le mouvement des ordres mendiants dont les membres sont des « frères » et avec l'essor des confréries. Le vocabulaire qui désigne le plus fréquemment la confrérie est *con* (*fraternitas*) ou *confratria*. Ce type d'association propose un brassage social, offre un lieu de rencontre entre groupes sociaux différents et souvent très hiérarchisés dans la société « civile ». Les statuts des confréries insistent toujours sur l'égalité entre les membres et rappellent souvent la fraternité scripturaire : « *Que l'amour fraternel vous lie d'affection entre vous* » (Épître aux Romains, XII, 9). Dans ce contexte, on comprend que l'inceste consommé entre un frère et une sœur soit difficilement imaginable

et, lorsqu'il est découvert, représente un crime terrifiant et éminemment répréhensible.

La condamnation de l'inceste adelphique repose sur un fondement scripturaire. Dans le Lévitique, au sein du riche passage relatif aux règles de l'union conjugale (XVIII, 6-18), on peut lire : « *Tu ne découvrirras pas la nudité de ta sœur, qu'elle soit fille de ton père ou fille de ta mère, qu'elle soit née à la maison ou qu'elle soit née au-dehors, tu n'en découvrirras pas la nudité* » (XVIII, 9).

### La tête tranchée

Dans les registres de la justice civile des communes italiennes, la gravité de ce crime se perçoit par l'intensité et l'abondance des qualificatifs se rapportant aux frères et aux sœurs incestueux. Comme toute personne ayant perpétré un délit d'importance, ce sont des « *hommes de mauvaises conditions, fréquentations, vie et renommée* » et ils ont commis leur méfait « *excités par un esprit diabolique, n'ayant pas Dieu devant les yeux, mais plutôt l'ennemi du genre humain* ». De plus, ce sont des « *personnes adultères, impies et incestueuses* ».

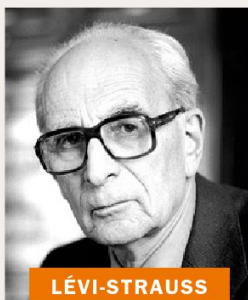
Leur acte est également lourdement qualifié. Si, en latin classique, *incestum* désigne une impureté, les normes instaurées par le christianisme en font un acte de *stuprum* (luxure), contre-nature, une transgression à la fois morale, juridique et religieuse. Ceux qui pratiquent l'inceste adelphique ont commis un crime (*crimen*) et un péché (*peccatum*) « *énorme, impie, détestable et abominable* » qui est une « *honte* », un « *outrage* » et un « *affront* », « *à l'égard des statuts communaux, du droit canon, des bonnes mœurs ou de Dieu* ». Le notaire d'un des procès de Bologne écrit qu'en commettant l'inceste avec sa sœur Isabella, Francesco « *n'a manifesté aucun respect, ni pour la justice divine ni pour les liens du sang* ». Dans cette documentation, la gravité du crime se perçoit également par le fait que le notaire a souligné les noms de Bartolomeo et d'Antonia, ainsi que celui de Bartolomeo. Ce surlignage est exceptionnel dans l'ensemble de ces

#### FOCUS

## Totem et tabou : l'inceste selon les anthropologues

Les historiens ont été profondément marqués par les travaux d'Émile Durkheim, pour qui l'inceste est moins l'interdiction d'une sexualité entre proches qu'une nécessité d'exogamie

imposée aux membres d'un « clan » partageant un même ancêtre commun (totem), se considérant comme une seule chair et ne pouvant mélanger leur sang commun (tabou), puis, après les années 1970, par les études de Claude Lévi-Strauss. Pour lui, la prohibition de l'inceste est un impératif



LÉVI-STRAUSS

social universel lié à la nécessité de se reproduire.

Les historiens ont donc surtout étudié cet « inceste anthropologique », c'est-à-dire, pour l'Occident médiéval, la mise en place progressive

des interdictions d'alliances imposées par l'Église et leurs extensions démesurées au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, exigeant une exogamie irréalisable (un individu n'aurait pu épouser près de 3 000 personnes de sa génération qui lui sont liées par un lien de consanguinité, d'affinité ou de spiritualité).

registres. Il distingue ces trois germains incestueux en permettant au notaire d'insister sur la gravité du délit et à tout autre officier qui consulterait ces livres de repérer plus aisément les protagonistes incriminés.

On peut, enfin, mesurer la gravité du délit à la sentence décidée ou appliquée. Hélas, aucun de ces trois cas n'est renseigné dans les registres de sentences. On ignore presque tout des sanctions prises à l'encontre de ces six frères et sœurs incestueux. On sait seulement qu'en 1456 Isabella a été condamnée par contumace à 4 000 livres de Bologne et à avoir « *la tête tranchée [amputatio capitis] à cause dudit inceste [per incestu predicto]* » car elle ne s'est pas présentée au juge après quatre appels à comparution. Mais, sachant les terribles sentences (souvent la peine capitale) qui attendent les délits incestueux intra-familiaux en général, nul doute que les cinq autres frères et sœurs ont dû connaître un sort proche de celui d'Isabella.

L'inceste adelphique, la sodomie, la magie ou l'infanticide, font partie des crimes les plus horribles qu'on attribue à une personne que l'on veut disqualifier. Voilà comment le cistercien Pierre des Vaux-de-Cernay, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, dresse le portrait de son ennemi, le comte de Toulouse Raymond VI, dans son *Hystoria Albigensis* : il « *était si luxurieux et lubrique que, comme nous l'avons établi avec certitude, il abusait de sa propre sœur au mépris de la religion chrétienne. Depuis sa prime jeunesse, il recherchait avec ardeur les concubines de son père et couchait avec elles avec beaucoup d'appétit, car nulle femme ne lui plaisait s'il n'avait pas appris que son père avait déjà couché avec elle. Ainsi, même son père lui prédisait très souvent son exhérédation, tant à cause de son hérésie qu'à cause de cette énormité* ».

De très rares cas documentés montrent que, de manière tout à fait exceptionnelle, les stratégies lignagères, associées à la cupidité de certains prélats, pouvaient faire sauter les interdits d'inceste. On peut citer Raymond-Roger de Comminges et sa cousine au troisième degré Jeanne d'Espagne au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Ou, ▶

## À SAVOIR

# Claire ou la métaphore de la mamelle



François d'Assise et Claire (détail d'un retable italien du XIV<sup>e</sup> siècle).

*La sainteté de François d'Assise tient aussi à sa résistance à la tentation de l'inceste adelphique.*

**P**armi les témoins entendus à l'automne 1253 lors du procès de canonisation de Claire, la sœur de François d'Assise, quatre nonnes rapportent une vision que la future sainte leur aurait racontée : elle se voit, portant une cuvette d'eau chaude et une serviette, gravir sans effort une très haute échelle pour rejoindre son frère. Parvenue à sa hauteur, François sort son sein et, selon le témoignage de sœur Filippa, lui ordonne : « *Viens, reçois et suce.* » Claire s'exécute et trouve le lait fraternel d'une grande douceur. François l'invite à poursuivre la succion, ce que Claire fait avec

jouissance. Il convient, bien entendu, de lire le récit de la « *vision de la mamelle* » de manière métaphorique. Le téton du saint devient le sein de l'Église duquel la nourriture spirituelle apporte à tous les chrétiens le réconfort du salut.

### Père spirituel de sa sœur

François devient ainsi le père spirituel de sa sœur, ce qui est rendu possible dans le système de parenté hagiographique où la bonne distance n'existe plus et où un individu peut occuper dans sa généalogie simultanément deux places au lieu d'une. Il n'empêche que c'est une relation adelphique très sensuelle qui sert de véhicule à cette métaphore. Le saint est ainsi aussi celui qui sait résister à la tentation charnelle, parfois provoquée par la présence sororale. ■

► vers 1458, le comte Jean V d'Armagnac, qui était parvenu à épouser sa sœur lors d'un mariage célébré par un prêtre et avec la dispense du pape, grâce à l'appui de plusieurs évêques – cette union fut ensuite cassée mais cette entorse assez sidérante mérite d'être signalée.

### Ce que dit la fiction

Puisque ce type d'inceste est peu renseigné dans la documentation judiciaire, reste donc, pour nous informer, la possibilité de recourir aux sources de la fiction. Sans avoir l'ampleur qu'on lui trouvera dans les romans de la fin du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle (tels *l'Icosaméron* de Casanova, *Paul et Virginie* d'Henri Bernardin de Saint-Pierre, *René* de François-René de Chateaubriand ou *Le Crépuscule des dieux* d'Élémir Bourges), la littérature médiévale a exploré le thème de l'inceste adelphique, l'attribuant même à des personnages de haut rang, ainsi le

roi Arthur dans le *Lancelot propre* rédigé vers 1215 ou Charlemagne.

La *Vie de saint Gilles*, composée dans le dernier tiers du XII<sup>e</sup> siècle, est le premier texte à faire explicitement mention du péché de l'empereur carolingien : pendant que Gilles célèbre la messe, un ange lui apparaît et dépose sur l'autel une cédule qui relate en détail l'inceste. Charlemagne, obligé d'avouer son péché, est pardonné par Gilles. Dans *Ronsavals*, version provençale de la *Chanson de Roland*, sans doute antérieure à 1250, Charlemagne s'écrie devant Roland mort : « *Beau neveu, je vous ai eu par mon grand péché de ma sœur et par mon erreur. Je suis ton père et ton oncle également et vous êtes, cher seigneur, mon neveu et mon enfant.* » Dans *Tristan de Nanteuil*, chanson de geste écrite au début du XIV<sup>e</sup> siècle, on peut lire : « *Son péché fut horrible. [...] Que ce fut le péché quand il engendra Roland en sa sœur germaine.* »

Les récits hagiographiques aussi développent parfois ce thème. La *Vie du pape saint Grégoire*, récit du XI<sup>e</sup> siècle, rapporte ainsi un double inceste, frère-sœur et mère-fils : un comte d'Aquitaine, veuf, meurt en laissant un fils et une fille qui vivent ensemble, s'aiment et s'unissent charnellement. Un ami du père recueille la sœur enceinte qui accouche et abandonne

### Les prélats promulguent des canons visant à interdire aux frères et sœurs de partager la même couche

le nouveau-né. Le frère est envoyé en Terre sainte et y meurt. Un abbé, Grégoire, trouve l'enfant, le baptise en le nommant Grégoire. Ce dernier apprend à l'âge de 12 ans qu'il est enfant trouvé, devient chevalier et recherche ses origines. Un jour, le diable l'incite à défendre et à sauver un château assiégé. La forteresse appartient à une châtelaine avec laquelle Grégoire s'unit sans savoir que c'est sa génitrice. Après que l'inceste a été révélé, désespéré, Grégoire s'enfuit en pauvre mendiant et mène une vie d'ermitte durant dix-sept ans avant d'être choisi comme pape. Dans ce récit, l'inceste, frère-sœur puis mère-fils, est le moteur du chemin vers la sainteté de Grégoire, puisque son érémitisme et son élection pontificale apparaissent comme les expiations de cette double transgression.

La *Vie du pape saint Grégoire* représente une exception car, dans la plupart des récits hagiographiques, l'inceste adelphique est très rarement consommé. Il est davantage suggéré ou évité de justesse par la capacité de résistance du saint. C'est le cas dans le récit fait en 1253 à l'occasion du procès en canonisation de Claire, la sœur de François d'Assise (cf. p. 77). De même, au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, dans le manuscrit légendaire angevin-hongrois, est mis en image un épisode de la vie de saint Bernard où celui-ci est figuré se plongeant dans une rivière glacée afin de refroidir son



#### DÉCRYPTAGE D'IMAGE

### Charlemagne pardonné

La fresque de saint Gilles au Loroux-Bottereau, près de Nantes, se situe dans la nef droite de l'église Saint-Jean-Baptiste et date de l'an 1200. Charlemagne, agenouillé aux pieds du saint, est remis du péché d'inceste par Gilles. A gauche, la sœur du roi, Gisèle, donne, sur les conseils du saint, la main à Milon d'Angers, qui deviendra le père nourricier de Roland, le fils qu'elle a eu avec son frère.

attirance sexuelle à l'égard de sa sœur Hombeline et d'éviter de commettre l'inceste adelphique.

Les législateurs, les prédicateurs ou les éducateurs de la fin du Moyen Âge ont-ils pris conscience des menaces de l'inceste adelphique, surtout dans les familles les plus humbles, où n'existe qu'une seule pièce meublée de quelques lits et donc où frères et sœurs dorment souvent ensemble ? Il n'est pas rare que les prélats promulguent des canons visant à interdire aux frères et sœurs de partager la même couche ou au moins d'éviter cette proximité nocturne au-delà de l'âge de raison. Ainsi, en 1496, l'évêque de Saint-Brieuc recommande : « *Nous défendons aux frères et aux sœurs ou autres parents de sexe différent de coucher ensemble après l'âge de 7 ans. Cet usage, qui donne lieu à une infinité d'horribles péchés, comme nous l'ont rapporté plusieurs confesseurs, est donc prohibé sous peine d'excommunication et d'une amende de 10 livres de monnaie.* »

## L'intervention des moralistes

Dans son *Confessional*, Jean Gerson, au début du xv<sup>e</sup> siècle, va plus loin dans ses allégations. Dans le passage qu'il consacre à l'inceste au sein du chapitre sur le péché de luxure, il rapporte que de nombreux confesseurs entendent chaque année à Pâques de jeunes chrétiens qui n'osent pas « *confesser les "dissolutions" qu'ils avaient réalisées lorsqu'ils étaient âgés de 9, de 10, de 11 et de 12 ans avec leurs frères et sœurs quand ils couchaient ensemble en jeunesse.* »

Finalement, la documentation judiciaire, les diatribes des moralistes, comme la littérature et l'hagiographie, nous informent sur l'interdit très fort que représente l'inceste adelphique dans les sociétés médiévales et sur l'angoisse de sa transgression. Dans la relation entre frères et sœurs, comme dans tous les liens de parenté, la pire des menaces est de ne pas respecter « la bonne distance » : la haine farouche qui provoque le fratricide et l'amour extrême qui entraîne l'inceste. Dans l'un et l'autre cas, la lignée

### FOCUS

## Les Tourlaville

En décembre 1603, Julien et Marguerite de Tourlaville furent décapités en place de Grève : Arlette Lebigre avait raconté le procès de cet inceste adelphique dans le n° 61 de *L'Histoire* (novembre 1983).

@ Retrouvez l'article sur [www.lhistoire.fr](http://www.lhistoire.fr)



Affiche du film de Valérie Donzelli, tiré de cette affaire (2015).

est menacée d'extinction, soit par la mort d'un de ses membres, soit par une entrave au mariage des filles avec d'autres familles dans le cadre de l'alliance matrimoniale.

L'inceste adelphique est un interdit majeur de la société médiévale car il calomnie une relation très fortement valorisée, offrant à deux personnes de sexe différent et de même génération une grande proximité affective qui devrait être dégagée de tous liens charnels, une sorte de modèle de couple chaste idéal dans des sociétés médiévales où la hiérarchie spirituel/charnel est structurante. Dans un procès daté de 1426, qui se trouve aussi dans les *libri maleficiorum* de Bologne, Giovanni a frappé son frère Michele et a commis un adultère et un inceste du deuxième type avec Angelica, sa belle-sœur. Le notaire écrit que Giovanni a bafoué « *la manière honnête de vivre et l'amour fraternel.* » Ce lien affectif puissant doit rester spirituel. Dès qu'il prend une coloration sexuelle, il ne peut qu'être irrémédiablement et puisamment condamné. ■

## MOTS-CLÉS

### Adelphie

Le terme, issu du grec *adelphos* (« union » ou « frère »), a été créé en 1814 en botanique pour désigner les filets des étamines lorsqu'ils sont réunis en faisceaux – en fonction du nombre de ceux-ci, les fleurs sont dites « monadelphes, diadelphes, polyadelphes ». A partir des années 1990, le mot est utilisé en anthropologie et en histoire à la place de « fratrie » ou son adjectif, adelphique, à la place de « fraternel », pour signifier les relations entre frères et sœurs sans exclure ces dernières.

### Germain-germaine

Ce terme, qui désigne « celle ou celui qui est né des mêmes père et mère », est issu des termes latins *germanus*, qui signifie « proche parent », et *germen*, « qui est du même germe ». On peut donc aujourd'hui le traduire par « frère ou sœur biologique ». La germanité désigne donc les frères et sœurs descendant d'un même couple de parents. On parle par extension ensuite de « cousins germains » pour distinguer les enfants descendant de chacun des frères et sœurs.

## POUR EN SAVOIR PLUS

**W. Bannour, P. Berthier (dir.)**, *Eros Philadelphie. Frère et sœur, passion secrète*, Colloque de Cerisy, Centre culturel international de Cerisy-la-Salle, Éditions du Félin, 1992.

**F. Collard**, « Des Borgia en Armagnac ? Le comte, sa sœur, l'Église et le roi. Réflexions sur l'inceste de Jean V (1420-1473) », *Cahiers de Fanjeaux* n° 52, janvier 2019, pp. 351-375.

**A.-E. Demartini, J. Doyon, L. Le Calsne (dir.)**, *Dire, entendre et juger l'inceste, du Moyen Âge à nos jours*, Seuil, 2024.

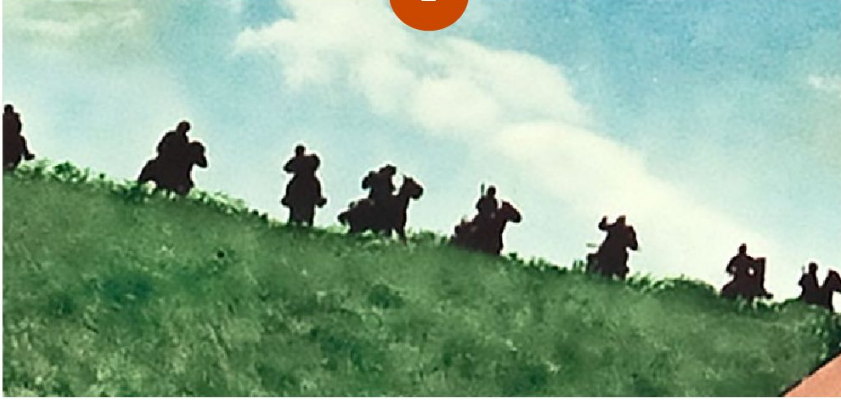
**A. Fine, D. Lett**, « Frères et sœurs en Europe dans la recherche en sciences sociales » et « L'histoire des frères et des sœurs », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* n° 34, février 2011, pp. 167-202.

**A. Lebigre**, « Le secret des Tourlaville : une affaire d'inceste au xvi<sup>e</sup> siècle ? », *L'Histoire* n° 61, novembre 1983, pp. 78-85.

**D. Lett**, *Frères et sœurs. Histoire d'un lien*, Payot, 2009 ; « L'inceste adelphique à Bologne au xv<sup>e</sup> siècle : un "crime énorme, impie, détestable et abominable" », M. Closson, F. Raviez (dir.), *Les Amours entre frère et sœur. L'inceste adelphique, du Moyen Âge au début du xix<sup>e</sup> siècle*, Garnier, 2020, pp. 43-61.



1



### ◀ LES BRIGANDS

Une bande de bandits affamés prévoit de s'emparer de la prochaine récolte d'un village niché au fond d'une vallée de montagne. Ces guerriers personnifient l'époque des Royaumes combattants (1467-1573), pleine de bruit et de fureur, où l'empereur et le *shôgun* n'ont plus de pouvoir.

2



### ▶ PAYSAN OU GUERRIER ? ▶

Au Japon, le chiffre 7 renvoie de manière positive aux « sept dieux du bonheur », à la fête des étoiles du 7<sup>e</sup> jour du 7<sup>e</sup> mois, aux « sept circuits » de l'État antique, à la « 7<sup>e</sup> nuit » célébrant une naissance, etc. Mais Kikuchiyo, à la fois guerrier et paysan, est-il pleinement membre d'un groupe composé de sept *samurai*, ou bien n'est-il qu'un électron libre, élément périphérique non intégré à la troupe des six *rônin* ? Dans l'histoire des guerres civiles du XVI<sup>e</sup> siècle, la frontière entre *samurai* et paysans fut en réalité si ténue que l'hégémon Toyotomi Hideyoshi (1537-1598) promulgua plusieurs édits visant à dissocier clairement les deux statuts.

3



### ▲ LE CHAPEAU DE LA PAYSANNE

Le chapeau de paille est porté par les guerriers défilant fièrement dans les rues de la ville où les paysans partent recruter des *samurai*. Mais, aux champs, ce couvre-chef protège du soleil la paysanne Shino, le seul personnage féminin du film de Kurosawa. L'amour de Shino pour l'un des sept *samurai* permet au cinéaste d'introduire une dimension supplémentaire à son récit qui traite de questions universelles : respect de soi, violence physique, travail, loyauté à la communauté, courage, compassion.

### ▼ LA MAISON DE PRODUCTION

Ces deux idéogrammes écrits à la verticale se lisent *tôhō*, ce qui signifie littéralement « trésor(s) de l'Orient ». Tel est le nom bien mérité de la société qui finança plusieurs films de Kurosawa, et où l'acteur Mifune lui-même fit ses débuts. Créée en 1937, la Tôhō investit dans le cinéma, le théâtre, la télévision. En 2026, elle sort *Godzilla Minus Zero*, 39<sup>e</sup> *Godzilla* de l'histoire du cinéma.

4



# LIVRES

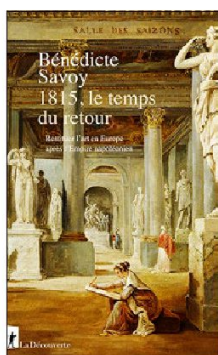
■ Les livres du mois p.82 ■ Le classique p.89 ■ Les revues du mois p.90

## 1815, après Napoléon, restituez les œuvres d'art !

*Quand s'effondre l'Empire napoléonien, la France doit rétrocéder des milliers d'œuvres d'art spoliées à travers l'Europe. Une opération qui suscita des débats aux échos très actuels.*

Par Catherine Brice\*

L'intérêt pour les restitutions, les réparations ou les compensations, que ce soit celles octroyées aux propriétaires d'esclaves, aux victimes des révolutions, aux colonisés ou aux spoliés des guerres mondiales occupe de plus en plus les historiens. Avec ce livre, issu de ses cours au Collège de France et d'un séjour de recherche au musée du Prado à Madrid, Bénédicte Savoy propose une lecture des restitutions d'œuvres d'art à la fin d'un empire, en l'occurrence le Grand Empire, celui de Napoléon. L'historienne s'était déjà intéressée, en 2003, au patrimoine annexé par la France en Allemagne « autour de 1800 » puis, avec l'universitaire sénégalais Felwine Sarr, était entrée avec détermination dans le débat au sujet des œuvres d'art de l'Afrique. Un des arguments phares en faveur de leur restitution étant la



1815, le temps du retour. Restituer l'art en Europe après l'Empire napoléonien  
**Bénédicte Savoy**  
*La Découverte*, 2026,  
 328 p., 22 €.

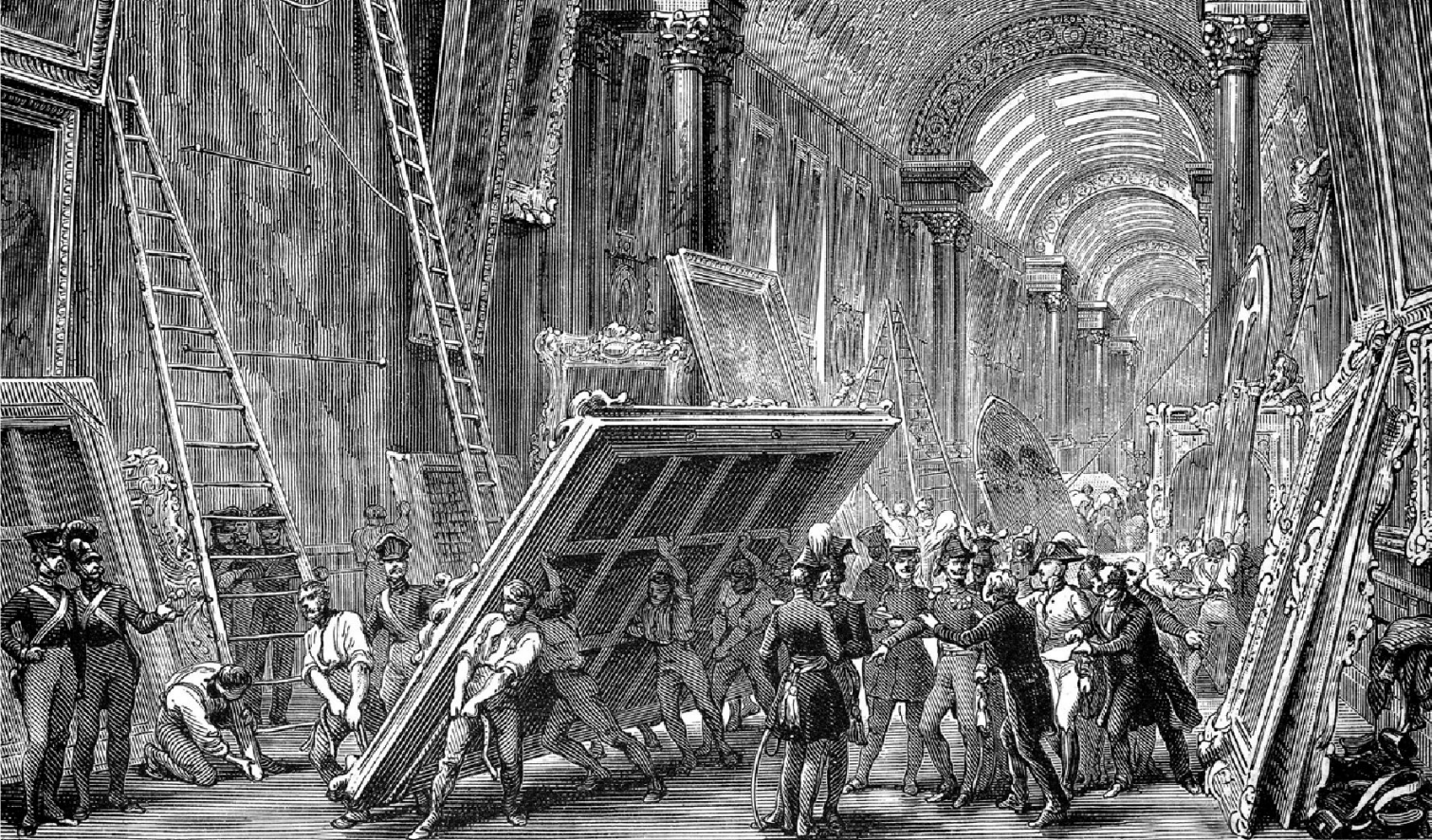
possibilité, pour la jeunesse des pays spoliés, de se constituer une mémoire commune. Si les conditions de confiscation des œuvres d'art sont différentes entre Empire napoléonien et empire colonial, les restitutions posent des problèmes analogues, même si les conditions philosophiques du débat peuvent diverger d'une période à l'autre.

L'ambiguïté du projet napoléonien est bien connue. En 1800, le droit de conquête était tout à fait admis par le droit des gens, ancêtre du droit international, théorisé par Grotius en 1625. Par conséquent, compenser une politique brutale d'appropriation des biens – assez courante – par l'accessibilité, la grandeur et la beauté du Louvre, désormais ouvert à tous pour l'édification et l'accès au Beau et au Bien, pouvait apparaître comme un progrès. Toutefois, pour les

vainqueurs, menés par l'Angleterre – qui n'avait pas subi de spoliations –, maintenir l'intégrité du Louvre aurait donné le sentiment que la projection territoriale de l'Empire, encapsulée dans ces objets spoliés, restait intacte. Si Vivant Denon, premier directeur du musée Napoléon au Louvre (1802-1815), répond à cela en invoquant une finalité supérieure rendue possible par le musée, soit l'éducation à la beauté, le progrès des arts et l'émulation des artistes, d'autres voix se font entendre. Quatremère de Quincy, en particulier, philosophe et critique d'art, pour qui les objets exposés au musée, hors de leur contexte de production, deviennent des survivances amputées de toutes leurs capacités à créer des liens, nourrir des mémoires, agir sur les communautés.

### Des armées aux musées

On est là au cœur des débats théoriques sur les restitutions des œuvres d'art. Bénédicte Savoy détaille les étapes de ce processus, les obstacles, les ruses juridiques et politiques. Une première phase, timide, de restitutions



**Reprise** En juillet 1815, l'armée prussienne récupère des œuvres accaparées par Napoléon et exposées dans la Grande Galerie du Louvre (gravure, 1875).

eut lieu en 1814, celles-ci étant camouflées en « cadeaux » ou « dons consentis » de Louis XVIII aux souverains espagnol, autrichien ou du Brunswick. Cette pratique permet à la France de ne pas perdre la face : les dons restent « secrets » et, surtout, ne sont autorisés que pour les œuvres non exposées. Or Vivant Denon riposte en organisant des expositions comme celle de l'été 1814 sur les écoles primitives en Italie et en Allemagne. Ce faisant, rendant « visibles » les œuvres, il en interdit le don. En l'absence de loi sur l'inaliénabilité des collections, ces pratiques permettent au Louvre de résister à cette première vague.

Après l'échec des Cent-Jours, la seconde vague de restitutions à partir de 1815, est bien mieux documentée. Cette fois, les alliés firent usage d'une violence symbolique et réelle pour contraindre la France à rendre tableaux et sculptures, envoyant même l'armée dans les musées. Ainsi, l'armée prussienne, le 11 juillet 1815, décrocha *manu militari* plusieurs toiles du Louvre. Dans cette seconde phase, on préféra, aux négociations bilatérales qui avaient été inefficaces, une action concertée des pays européens – ce qui permit à l'État pontifical, bien faible

militairement, d'envoyer le peintre Canova, alors inspecteur général des Antiquités et des Beaux-Arts, récupérer une partie du butin romain... L'opinion publique internationale en fut largement informée. Comme ces restitutions se déroulèrent « dans le silence des traités », il apparaît que le droit des gens, qui reconnaissait le droit de conquête, est désormais bafoué au profit d'une vision politique et morale des spoliations d'œuvres d'art.

### Contrairement aux prédictions d'alors, le Louvre se releva fort bien de ces épisodes

Bénédicte Savoy suit, enfin, le destin des œuvres restituées, leur réinstallation et leur capacité à, de nouveau, retrouver un sens autre qu'esthétique dans leur pays d'origine, tout en soulignant que, contrairement aux prédictions d'alors, le Louvre se releva fort bien de ces épisodes. Toutefois, toutes les œuvres ne furent pas réinstallées dans leur contexte d'origine. *Le Martyre de saint Pierre* par Rubens, confisqué en 1794 à Cologne, était

devenu l'un des symboles les plus forts de la restitution allemande. Son rapatriement en grande pompe s'accompagna d'un retour dans son église d'origine, où il conserva une fonction religieuse. De même les *Chevaux de Saint-Marc*, à Venise, retrouvèrent leur place emblématique, sur la loggia de la basilique. En revanche, les nombreux tableaux d'autel des États pontificaux n'ont jamais été rendus à leur église d'origine. En créant la Pinacothèque, la papauté a transformé des objets de culte en objets d'étude et de prestige pour l'État pontifical, malgré les protestations des communautés locales. Enfin, nombre des quelque 300 œuvres restituées à l'Espagne restèrent stockées à l'Académie des beaux-arts de Madrid et la *Sainte Élisabeth de Hongrie* de Murillo, bien que restituée en 1815, n'a retrouvé son église à Séville qu'en 1939.

Droit ou morale ? Respecter aujourd'hui l'inaliénabilité des Domaines ou reconnaître l'injustice des spoliations et restituer ? Et dans quelles conditions ? Même si le droit international a évolué, la question reste d'actualité. ■

\* Professeure émérite à l'université Paris-Est-Créteil-Val-de-Marne

## Femmes puissantes

*Une chronique de l'Antiquité rédigée au travers du regard des femmes.*

**D**aisy Dunn a fait ses études à Oxford, où elle a enseigné, un temps, l'histoire classique. Auteure à succès, elle met aujourd'hui son talent au service d'une fresque magistrale qui raconte, du point de vue des femmes, trois mille ans en Méditerranée. Il s'agit de redonner à chacune d'elles sa place, comme on distingue, dans la trame d'un tissu, un fil manquant. La conclusion de ce récit captivant est sans surprise : le rôle des femmes dans l'Antiquité fut considérable.

Le regard masculin a privilégié les chefs de guerre, les rois et les empereurs. Mais il n'est pas impossible de faire entendre celles qui ont agi dans leur ombre. Les textes font connaître des femmes puissantes : Artémise, qui gouverne la Carie et conseille Xerxès, le Grand Roi perse ; Aspasia, la compagne de Périclès ; Olympias

qui, mariée à Philippe, fut la mère d'Alexandre ; Livie, l'épouse et la confidente d'Auguste ; Agrippine, qui donna le jour à Néron et mourut sous ses coups. Il est aussi d'autres héroïnes de chair et de sang dont la tradition n'a pu éliminer les faits et les gestes : la poétesse Sappho ou la Spartiate Cynisca, première femme à remporter une victoire aux Jeux olympiques. Sans parler d'Hydna de Sicyone, qui nagea dans les eaux glacées pour couper les câbles de navires perses et provoquer leur naufrage. Quant à Cicéron, comment aurait-il pu déjouer la conjuration de Catilina sans les informations que lui livra Fulvie ?

Quelques lignes écrites par des femmes de l'Antiquité ou rapportant leurs propos donnent, en tête



de chaque chapitre, la tonalité de son contenu. L'historienne ne limite pas son enquête aux sources littéraires. Les réalités matérielles inspirent ainsi un tableau nuancé sur la Grèce minoenne, dont la société est marquée par les influences féminines.

A la qualité de la recherche s'ajoute un plaisir de lecture qui ne faiblit jamais. L'ouvrage a tout pour devenir un classique. ■

**Hervé Duchêne**

Professeur émérite à l'université de Bourgogne (Dijon)

Le Fil manquant. La véritable histoire des femmes dans l'Antiquité  
**Daisy Dunn** trad. de l'anglais par Valérie Le Plouhinec

Le Cherche-Midi, 2025, 672 p., 24,50 €.

## Le vrai pouvoir des écrivains

*Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les écrivains, même modestes, connaissent un pouvoir médiatique grandissant.*

**D**epuis plus de cinquante ans, les travaux de l'historien états-unien Robert Darnton ont, avec ceux de quelques autres et en particulier de Roger Chartier, transformé l'histoire culturelle des Lumières. Ce livre en reprend les principaux apports. Revenant avec beaucoup d'honnêteté sur les premières critiques qui avaient mis en doute le rôle des *Grub Street* (rue de Londres habitée par la plèbe littéraire) et des « *écrivassiers* » des bas-fonds dans le déclenchement de la Révolution française, l'auteur corrige légèrement le tir tout en consolidant ses hypothèses, livrant ici une utile synthèse de ses réflexions. Certes, les écrits de ces « *Rousseau du ruisseau* » n'ont pas directement fait basculer l'ordre dominant comme il l'avait suggéré au début des

années 1970, concède-t-il, mais la frustration de ces écrivains-outsiders dans la compétition acharnée au cœur du commerce du livre et des médias a, selon lui, de toute évidence, contribué à la radicalisation des combats culturels et politiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le nombre d'écrivains double ou triple au cours du siècle, atteignant au moins 3 000 avant 1789 et ils deviennent de plus en plus influents au fur et à mesure que l'opinion le devient elle-même. En quatre chapitres, l'auteur montre comment les règles du jeu de leurs carrières se transforment avec la Révolution française, conduisant les plus subalternes à faire exploser



la vie culturelle. Les portraits croisés de quelques figures emblématiques de ce monde bigarré, de Morellet à Manuel en passant par Fabre d'Églantine, sont particulièrement éclairants pour comprendre, de manière incarnée, les reconfigurations de ce nouveau

pouvoir médiatique. ■

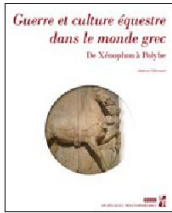
**Guillaume Mazeau**

Maître de conférences à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La Condition d'écrivain. Culture et Révolution dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle  
**Robert Darnton** trad. de l'anglais par Frédéric Joly  
Gallimard, 2025, 240 p., 22 €.

## Antiquité

## La Grèce à cheval



Avec science et brio, cartes, graphiques et illustrations à l'appui, cette étude sur le meilleur compagnon du guerrier antique met

en scène l'univers de la cavalerie au cours des trois siècles de la période hellénistique.

Le rôle de cet animal dans les conflits du monde grec est largement réévalué, surtout à l'époque de Démosthène, alors que surgit la figure exemplaire du roi-cavalier. Les armées civiques réforment à moindres frais leurs cavaleries ou en constituent de nouvelles, souvent dans une perspective fédérale, de manière à réaliser leurs ambitions militaires. Dès le règne de Philippe II de Macédoine, la cavalerie devient une arme décisive, seule capable de donner la victoire. Les armées d'Alexandre (jusqu'à 7 000 cavaliers) font de cet instrument tactique un outil de conquête. Les escadrons de cavalerie mènent missions de reconnaissance, harcèlement de l'ennemi, attaques surprises et manœuvres pour prendre l'adversaire à revers avant le choc final. Cette révolution stratégique impose aux états-majors de se préoccuper de logistique : ravitaillement en fourrage, itinéraires à suivre, bien-être des animaux.

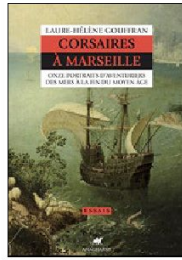
Posséder une monture a toujours été un signe de distinction dans les cités grecques. Le prestige du cheval de guerre se trouve renforcé dans le monde des rois hellénistiques. A l'image de Bucéphale, qui n'acceptait d'être monté que par Alexandre, il consacre le souverain qui préside au développement des haras et à la diffusion des pratiques équestres. Il en ira de même à Rome.

Guerre et culture équestre dans le monde grec, de Xénophon à Polybe  
**Jérémy Clément**

Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2025, 564 p., 42 €.

## Moyen Age

## Marseille corsaire



Onze portraits d'hommes et d'une femme, onze manières d'être corsaire ou pirate en Méditerranée à la fin du Moyen Age – c'est là ce que

donne à voir Laure-Hélène Gouffran, au terme d'un impressionnant et minutieux travail d'enquête mené à partir d'une foisonnante diversité de registres documentaires. D'actes notariés en chroniques, en passant par les correspondances échangées d'une rive à l'autre, l'auteure guide son lecteur à travers les traces, parfois ténues, laissées par la prédation maritime dans les archives du *xiv<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup>* siècle. Un travail qui lui permet de convoquer tout à la fois la figure de petits nobles devenus la terreur d'une mer fragmentée entre une pluralité de pouvoirs concurrents – tel Baldassare Spinola, corsaire génois retranché à Brégançon –, de marchands et d'armateurs qui s'adonnent à la course au gré de la conjoncture à l'instar du marin Georges Ponci, ou encore de femmes entrepreneures finançant la course contre les « Maures », comme cette Catherine Bompars qui n'apparaît que très furtivement dans les archives marseillaises – autant de trajectoires qui interrogent la définition même du corsaire. En explorant les contours de ce groupe d'aventuriers des mers, l'ouvrage restitue ainsi la variété des significations de la prédation maritime au sein de parcours personnels contrastés : la course apparaît tour à tour comme un moyen d'accroître son influence, de s'enrichir, mais aussi, pour ceux nés loin de la Méditerranée, de s'intégrer aux sociétés de ses rivages.

Corsaires à Marseille. Onze portraits d'aventuriers des mers à la fin du Moyen Age **Laure-Hélène Gouffran**  
Toulouse, Anacharsis, 2025, 224 p., 22 €.

XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle

## La guerre au féminin



Mères, épouses, blanchisseuses, lingères, ravitailleuses, cantinières, infirmières, prostituées : elles sont légion à former la population bigarrée des « suiweuses

de guerre », ces auxiliaires de service qui accompagnaient les corps d'armée dans les conflits, depuis l'Ancien Régime jusqu'à l'Empire. Elles participaient de plein droit à la communauté militaire, tout en s'appropriant les rites, mots et valeurs de la culture guerrière et en gérant une économie de guerre à la fois légale et illégale. Un constat susceptible d'écorner le mythe viriliste d'une armée fondée sur un entre-soi masculin, qui dépasse aussi la perspective victimaire, même si ces femmes sont exposées (viol, captivité, blessures physiques ou psychiques, mort). Moins bien identifiées que les femmes-soldates, mais bien plus nombreuses, ces femmes ont longtemps été accusées de dissiper la combativité des troupes, de transmettre des maladies vénériennes, de ruiner les officiers et d'importer aux armées une sophistication aux antipodes de l'ascétisme guerrier. Elles ont pourtant pris part à l'effort de guerre même si elles demeurent mal connues. Cet ouvrage corrige ce biais grâce à des sources normatives (textes réglementaires sur le fonctionnement des armées) et administratives (états de service et demandes de pensions) conservées par le Service historique de la Défense, mais aussi une centaine de récits masculins et une dizaine de témoignages féminins, notamment de Vendéennes. Un corpus qui met au jour une agentivité propre des femmes leur assurant un certain ascendant sur la troupe, à défaut de permettre leur réelle émancipation.

Suiweuses de guerre de l'Ancien Régime à l'Empire **Marion Trévisi**  
PUF, 2025, 392 p., 25 €.

XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle

## Introuvable jacobinisme



Que n'a-t-on pas entendu sur les Jacobins ! Leur culture politique est non seulement postulée comme une réalité homogène, mais régulièrement érigée en idéologie : le « jacobinisme », incarnation fantasmée d'un « mal français » depuis 1789, comme l'a affirmé Alexis de Tocqueville, un mal fondé sur l'excès de pouvoir de l'État central parisien. Or les Jacobins proviennent à la fois d'un club « breton » et d'un modèle atlantique notamment issu des îles Britanniques et de l'Amérique, mais ils se caractérisent par un pluralisme politique au réseau particulièrement décentralisé, comme le rappellent les auteurs de ce livre au registre aussi clair qu'engagé. Ils rappellent aussi que le terme « jacobinisme » a été inventé vers le printemps 1791 dans la presse royaliste conservatrice, puis repris par l'abbé Barruel l'année suivante, imposant pour longtemps une vision biaisée et conspirationniste d'une Révolution française orchestrée par des clubistes parisiens idéologues et très bien organisés. Sans se limiter à déconstruire les « fausses évidences » forgées sur le moment ni à en retracer l'histoire jusqu'à nos jours dans une seconde partie stimulante, les deux auteurs esquissent une très bonne synthèse de ce que furent, dans les pratiques, les Jacobins : une nébuleuse politique faite d'associés, une « chambre d'écho révolutionnaire », servant, dans les départements, de véritables corps intermédiaires entre l'État et la Nation. Une réalité aux antipodes des fantasmes qui, encore aujourd'hui, gardent malheureusement la peau dure.

Haro sur les Jacobins ! Essai sur un mythe politique français, xviii<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècle  
**Guillaume Roubaud-Quashie,**  
**Côme Simien**  
 PUF, 2025, 352 p., 19 €.

XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle

## L'été 1908

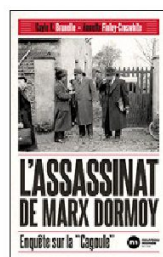


Dans ce nouveau livre, François Georgeon s'est donné pour objectif premier de faire connaître la « révolution jeune-turque », dont les répercussions, des Balkans au Moyen-Orient, se sont étendues au-delà de l'empire. Quels étaient les enjeux, le contexte global et les lieux qui ont conduit au scénario révolutionnaire ? Qui étaient ses acteurs ? Le coup de force militaire qui a mis fin au régime autocratique du sultan Abdülhamid a entraîné des scènes de liesse populaire sans précédent : musulmans, chrétiens et Juifs s'embrassaient au cri de « vive la liberté ! », des discours enflammés étaient prononcés dans toutes les langues, des femmes se mêlaient aux manifestations. Du jamais-vu ! L'ouvrage se concentre sur la période allant de juillet 1908 à août 1909, « moment révolutionnaire » par excellence, ponctué d'événements tels que grèves ouvrières, pertes territoriales, contre-révolution, massacres d'Arméniens, exil du sultan, de nature à révéler des fractures et des malentendus. L'espoir d'une société plurielle, conjuguant réforme et fraternité, n'a duré qu'un temps, mais la communion entre les peuples, les communautés et les classes sociales a bien existé. Et dans l'histoire mouvementée de ces régions, de Salonique à Istanbul, de Beyrouth à Jérusalem : « *Y a-t-il jamais eu depuis un siècle des moments plus heureux que ces jours et ces nuits de l'été 1908 ?* » Ainsi s'achève *Un printemps ottoman*, sur une note un peu nostalgique.

Un printemps ottoman. La révolution jeune-turque de 1908  
**François Georgeon**  
 Les Belles Lettres, 2026, 322 p., 26,90 €.

XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle

## Qui a tué Marx Dormoy ?



Marx Dormoy, figure socialiste importante des années 1920-1930 et du Front populaire, fut assassiné le 26 juillet 1941 au Relais de l'Empereur, un hôtel de Montélimar, où, prisonnier politique du régime de Vichy, il passait un séjour forcé prolongé. Dans un livre publié outre-Atlantique en 2020, deux historiennes américaines ont décoré sa vie, puis sa mort, provoquée par une bombe à retardement déposée dans son lit. Après avoir retracé le parcours politique de celui qui fut maire de Montluçon (Allier), l'enquête suit presque jour pour jour celle du commissaire Chenevrer. Le livre plonge dans l'histoire de la Cagoule, groupuscule d'inspiration fasciste mené par Eugène Deloncle, dont Dormoy obtint dès 1937 l'interdiction et dont il fut, plus tard, la victime. L'ouvrage, précis, méticuleux, presque romancé, bluffant par son suspense et par ses descriptions, fait de la détermination de Chenevrer et du juge d'instruction un acte de résistance en soi et rend hommage au combat de Jeanne Dormoy visant l'obtention d'une justice pour son frère. Le récit fait peu à peu remonter les racines du crime, jusqu'à Vichy. L'ouvrage dessine, en conclusion, une page d'histoire plus globale pour la Cagoule, ancrant le mouvement, malgré son discours ultranationaliste, dans un réseau international puissant, loin de la petite organisation clandestine, divisée et amateur qu'ont pu y voir journalistes et universitaires des années 1930-1940 – une vision actualisée ces dernières années par plusieurs chercheurs, dont Chris Millington ou Joel Blatt.

L'Assassinat de Marx Dormoy.  
 Enquête sur la « Cagoule »  
**Gayle K. Brunelle,**  
**Annette Finley-Croswhite**  
 Nouveau Monde, 2024, 450 p., 22,90 €.

XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle

## L'âge d'or de la presse écrite



« Il fut un temps où tout le monde avait un journal sous le bras, où nos villes et nos vies étaient rythmées par la publication de magazines qui s'étaient à tous les coins de

rue. » Comme l'ont montré Dominique Kalifa, Marie-Ève Thérenty, Alain Vaillant, Sylvain Venayre, cet âge médiatique débute au XIX<sup>e</sup> siècle, triomphe au début du XX<sup>e</sup> siècle, résiste longtemps, mais entre en crise au XXI<sup>e</sup> siècle, à l'heure des nouveaux systèmes de communication et de la lecture numérisée et morcelée. Le moment est venu d'organiser « la cérémonie d'au revoir », écrit Guillaume Pinson, et d'analyser ce qui s'en va avec la civilisation du journal. Il ne s'agit donc pas d'un essai sur le temps présent, même si la conclusion en propose une lecture suggestive, mais d'une réflexion historique sur ce qu'impliquait la lecture quotidienne de la presse écrite. Bien plus qu'un simple passe-temps, la consommation du journal déterminait en effet un mode de vie, un rapport aux émotions, à l'espace et au temps. On se familiarisait avec la circulation mondiale des nouvelles ; on s'accoutumait au rythme de l'information, à son attente impatiente (« à suivre ») ; on partageait un « système affectif de masse » où les gros titres fabriquaient les peurs et les élans. On vivait ainsi une expérience anthropologique qui fut banale au XX<sup>e</sup> siècle, mais dont ce livre personnel et stimulant, nourri d'images et de récits, nous rappelle qu'elle eut un début et qu'elle connaît peut-être une fin.

L'Adieu au journal **Guillaume Pinson**  
CNRS Éditions, 2026, 234 p., 24 €.

XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle

## Les limites du Front populaire



Dans un nouvel ouvrage fondé en partie sur des archives inédites, Ludivine Bantigny propose une relecture de l'histoire du Front populaire. Elle y

oppose la vie, les forces qui ont constitué le Front populaire (partis et organisations de gauche) à la Bourse, les groupes qui lui sont hostiles (patronat, formations de droite, milieux conservateurs), en cherchant à montrer que, faute d'une rupture radicale avec le capitalisme, les premiers ont été obligés de se plier à la puissance des seconds.

Si l'on peut regretter le mélange de l'histoire avec des pages proprement militantes, l'ouvrage n'en demeure pas moins passionnant. Il se décline autour de quelques grands thèmes. L'auteure, classiquement, commence par analyser le processus qui conduit à la victoire des gauches, à partir de la riposte antifasciste des 9 et 12 février 1934 : succès électoral aux législatives du 26 avril et du 3 mai 1936, grèves du printemps et grandes lois sociales consacrées par l'accord Matignon du 8 juin. En regard, elle étudie les crises ayant entravé l'action du ministère Blum, animé d'une volonté conciliatrice. L'auteure montre quels ont été les refus patronaux d'une législation sociale trop avantageuse, le cadre d'une économie de marché empêchant de plus amples transformations, l'influence indirecte de la politique internationale, le poids de l'empire colonial et les campagnes hostiles des mouvements des droites. Elle conclut, comme pour expliquer le sens du mouvement politique et social, par un chapitre sur les réflexions et l'action de la gauche révolutionnaire antistalinienne entre 1936 et 1938.

La Bourse ou la vie. Le Front populaire, histoire pour aujourd'hui

**Ludivine Bantigny**

La Découverte, 2026, 368 p., 23 €.

XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle

## Le monde des espions



L'ouvrage de Sébastien-Yves Laurent, professeur à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, et de Peter Jackson, professeur à Glasgow, qui a codirigé pendant

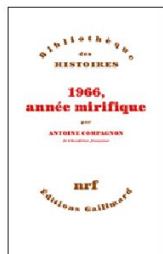
des années *Intelligence and National Security*, revue qui fait autorité dans le monde anglo-saxon, vient combler un vide. Il manquait, en France, une synthèse écrite par des universitaires, qui s'efforceraient de « dissiper déformations et préjugés issus des œuvres de l'imagination ». Il existait certes un dictionnaire, dirigé par Hugues Moutouh et Jérôme Poirot (Perrin, 2018), mais aucune synthèse interprétative comparable à l'excellent *The Secret World. A History of Intelligence* de Christopher Andrew, un tour de force de plus de 900 pages (Yale University Press, 2018). Le présent ouvrage définit le renseignement tout à la fois comme « levier majeur du pouvoir » et « une pratique de l'information ». Exploitant une vaste bibliographie, les auteurs étudient le champ traditionnel de l'espionnage, militaire et civil, mais aussi les opérations secrètes, de la désinformation à l'assassinat ciblé. Le chapitre final éclaire la question essentielle des effets de la globalisation sur le renseignement. Publié dans la collection « Le Grand Jeu » que Sébastien-Yves Laurent codirige avec Olivier Forcade, le livre témoigne du dynamisme d'un domaine pratiquement ignoré pendant des décennies par les chercheurs. On ne peut que s'en réjouir eu égard à l'actualité, qu'elle soit synonyme de terrorisme ou de « menace russe ».

L'Essor du renseignement moderne.  
Une histoire mondiale de l'espionnage  
**Sébastien-Yves Laurent,**  
**Peter Jackson,**  
**avec Boris Delagenière**

Nouveau Monde-Ministère des Armées,  
2025, 472 p., 26,90 €.

XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle

## Le « roman d'une année »



Le gros volume accouché par Antoine Compagnon propose le « roman d'une année », 1966, traversé par des figures artistiques et culturelles, des objets nouveaux, des « affaires », les mots et les images du temps. On y croise logiquement Marguerite Duras, Roland Barthes, la nouvelle vague, André Malraux et l'interdiction du film de Rivette *La Religieuse*, les Maisons de la culture et le livre de poche, la « culture jeune » et l'Union des étudiants communistes. Pourquoi 1966 ? Est-ce une année ordinaire ou extraordinaire ? Une année exemplaire (et de quoi) ? Une année de bascule ? Antoine Compagnon ne choisit pas vraiment. C'est à la fois, écrit-il, une année comme une autre mais aussi une année « mirifique » par l'abondance des réussites intellectuelles et des novations artistiques, comme 1913, un « virage dans notre modernité » et le début souterrain de la révolte de Mai 68. Finalement, c'est l'argument d'ego-histoire qui l'emporte : « *Au fond, je vous ai raconté mon histoire ; 1966 était un prétexte.* » Cette chronique personnelle n'est donc pas sans charme et, sans le vouloir, elle retrouve une vérité historiographique martelée par Lucien Febvre et Marc Bloch : le principe d'exhaustivité ne saurait régir le geste historique, il faut choisir les faits et surtout les construire à l'intersection d'un événement et d'une problématique. 1966 est une variante des acmés intellectuelles qui ont rythmé les deux derniers siècles. Antoine Compagnon en est un témoin avisé et enthousiaste, retrouvant sa jeunesse en même temps que l'énergie culturelle des Trente Glorieuses.

1966, année mirifique

**Antoine Compagnon**

Gallimard, 2026, 544 p., 26,50 €.

Général

## Plaidoyer pour l'histoire



Le lecteur imaginera peut-être, derrière ce titre, un pamphlet. Il sera rapidement dérompé : le brillant petit essai de Jean-Frédéric Schaub est une réflexion inquiète sur l'histoire à l'heure de la post-vérité. L'empire du faux gagne du terrain et l'IA lui offre une puissance décuplée. Au chapitre des réjouissances s'ajoutent les mensonges cyniques proférés quotidiennement par les leaders populistes et autoritaires, qui entretiennent la confusion dans l'espace public. Que peut l'histoire face aux instrumentalisation contemporaines et aux menaces qui pèsent sur la démocratie ? Beaucoup, en vérité, à condition d'affirmer sa fonction première, qui consiste à produire des savoirs vrais. Quitte à renoncer aux séductions qu'offre le style orné ou l'invention littéraire. Il faut « séparer les ordres » (de l'histoire, de la politique, de l'art), répète l'auteur. Chacun est légitime à faire usage du passé, mais l'histoire n'est émancipatrice qu'à la condition d'être une science sociale à part entière : « *Dans l'époque si indifférente à la vérité qui est la nôtre nous ne pouvons plus tellement nous payer le luxe de l'ambiguïté.* » C'est pourtant l'un des charmes de ce plaidoyer rationaliste que de cheminer aussi bien avec des historiens que des écrivains. Dans son exploration des frontières, Jean-Frédéric Schaub est aussi à son aise avec Marc Bloch qu'avec Philip K. Dick, Mohamed Mbougar Sarr, Zadie Smith ou Michel Butor, et on lui en sait gré.

Le passé ne s'invente pas

**Jean-Frédéric Schaub**

Albin Michel, 2026, 234 p., 19,90 €.

Les membres du comité ont publié



Nul ne saurait mettre en doute l'identité de la Bretagne, avant comme après son inclusion dans le territoire français. Certains objets en sont même particulièrement symboliques, l'écrin d'or renfermant le cœur d'Anne de Bretagne, les enclos paroissiaux de Basse-Bretagne, l'Ankou, figure effrayante de la mort, ou, plus récemment, *Le Cheval d'orgueil*, livre-manifeste de Pierre-Jakez Hélias (2 millions d'exemplaires vendus depuis 1975). Joël Cornette en a sélectionné 50, évoqués chronologiquement depuis le collier de coquillages de Tévéc, qui signale les plus anciens restes humains en Armorique (vers 5400 avant notre ère) jusqu'au bonnet rouge coiffé en 1675 par les opposants aux impôts levés par Louis XIV et à nouveau par les manifestants bloquant notamment la voie express Brest-Quimper en 2013, une preuve parmi d'autres de la persistance de cette mémoire. Quelques personnages émergent : Nominoë, « roi » de Bretagne au début du IX<sup>e</sup> siècle, Jean Conan, qui, autour de 1820, relata sa vie en vers bretons (7050 !) reliés avec la toile du havresac qui l'avait suivi dans toutes ses aventures civiles et militaires, Bécassine et le barde Alan Stivell qui réhabilita la harpe celtique dans le sillage de Mai 68. Un livre idéal pour attendre les vacances en Bretagne.

Une histoire de la Bretagne

**Joël Cornette**

Eyrolles, « 50 objets racontent », 2025, 208 p., 22,90 €.

Plus de comptes rendus sur [www.lhistoire.fr](http://www.lhistoire.fr)

## Classique

## « Les Déracinés » de Maurice Barrès

En 1897, celui qui deviendra la figure de proue de l'antidreyfusisme publiait un roman déjà nationaliste, défendant les « racines » françaises contre l'abstraction philosophique.

Par Michel Winock\*

## LA THÈSE

*Les Déracinés*, premier volet de la trilogie *Le Roman de l'énergie nationale*, a été publié en 1897, à la veille de la phase la plus aiguë de l'affaire Dreyfus. Ce récit fut considéré d'abord comme un événement littéraire, avant de l'être comme une formulation romanesque du nationalisme barrésien. Car il s'agissait d'un roman à thèse, la défense des « racines » (celles du terroir et celles de la tradition) contre l'abstraction philosophique de l'homme et de l'humanité enseignée à l'université.

L'intrigue tourne autour d'un professeur de philosophie au lycée de Nancy, Paul Bouteiller (dont les traits ont pour modèle Auguste Burdeau, philosophe qui fut le professeur du jeune Barrès et devint un homme politique) et sept de ses élèves qui, subjugués par le maître, le suivront à Paris. « *Jeune dieu de l'intelligence* », Bouteiller, issu de la méritocratie scolaire, homme de nulle part, incarne la pensée moderne et s'emploie à « *déraciner* » ses élèves, « *les détacher du sol et du groupe social où tout les relie, pour les placer hors de leurs préjugés dans la raison abstraite* ». Il déforme « *les âmes lorraines* » ; il ne conçoit qu'une réalité, celle de la loi morale de Kant. C'est un nomade, le contraire d'un enraciné. Selon Barrès, « *l'université méprise ou ignore les réalités les plus aisément tangibles. Ses élèves [...] ne comprennent guère que la race de leur pays existe, que la terre de leur pays est une réalité et que, plus existant, plus réel encore que la terre ou la race, l'esprit de chaque petite patrie est pour ses fils instrument d'éducation et de vie* ».

Cependant, l'auteur est un écrivain plus qu'un théoricien politique. Il écrit un roman de formation, suit le parcours de ces bacheliers partis pour se perdre ou s'établir dans la capitale ; leur destinée n'échappe pas à la fabulation sans



Avec une préface de François Broche, Bartillat, « *Omnia* », 2022.

pour autant s'affranchir du déterminisme de leurs origines sociales. Alors que les plus riches entament de belles carrières, les deux plus pauvres tombent dans la misère et le crime, qui enverra l'un d'eux à l'échafaud. C'est qu'on a voulu « *faire, avec des petits Lorrains, avec des enfants de la tradition, des citoyens de l'univers, des hommes selon la raison pure.* »

Le récit s'achève par l'élection de Bouteiller à la députation. Au cours de la cérémonie qui consacre sa victoire, celui-ci remercie son ancien élève Suret-Lefort, en le félicitant de s'être affranchi « *de toute particularité lorraine* ». Le succès de l'ancien professeur symbolise le triomphe de la République des « *déracinés* ».

## CE QU'IL EN RESTE

*Les Déracinés* et l'ensemble du *Roman de l'énergie nationale* ont été célébrés comme une grande fresque de la vie sociale et politique de la France des années 1880. Aragon, qui l'admirait (comme Mauriac, Montherlant, Malraux et tant d'autres), a pu dire que Barrès avait inventé là le roman politique moderne. Sur le plan des idées, celui-ci esquisse la doctrine barrésienne du nationalisme, qu'approfondira son engagement dans l'affaire Dreyfus. En 1899, sa conférence à la Patrie française, « *La Terre et les Morts* », en fixera le fondement : « *Le terroir nous parle et collabore à notre conscience nationale, aussi bien que les morts.* » Face à ce qu'il appelle la « *décadence* », il prônera le traditionalisme, la décentralisation régionale, le protectionnisme, complétés par la xénophobie et l'antisémitisme. Nombre d'intellectuels fustigèrent la doctrine de l'enracinement, tel André Gide : « *Né à Paris d'un père uzétien et d'une mère normande, où voulez-vous, Monsieur Barrès, que je m'enracine ?* » ■

\* Conseiller de la direction de L'Histoire

## L'AUTEUR



## Maurice Barrès

Né en 1862, consacré « *Prince de la jeunesse* » à la suite de sa trilogie *Le Culte du Moi*, il est passé au culte du « *Moi collectif* » avec *Le Roman de l'énergie nationale* et l'affaire Dreyfus. De l'égotisme au

nationalisme, il est député boulangiste en 1889 et il devait encore évoluer vers la célébration de l'Union sacrée à partir de la Grande Guerre, pendant laquelle il est éditorialiste à *L'Écho de Paris*, invitant à la

réconciliation et à la solidarité entre « *les diverses familles spirituelles de la France* ». Il est mort en 1923.



Retrouvez tous les « *Classiques* » sur [www.lhistoire.fr](http://www.lhistoire.fr)

## Revue

## Le genre du droit

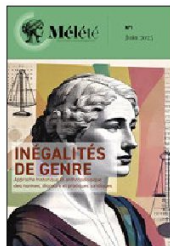
Mélété est une nouvelle revue, consacrée à l'histoire et à l'anthropologie du droit.

Une nouvelle revue est née, sous la houlette de Mélété, muse de l'exercice intellectuel. Consacrée à l'histoire et à l'anthropologie du droit, elle emprunte les outils de la sociologie et de la philosophie pour valoriser des travaux innovants dans ces domaines, s'attachant tout particulièrement à la déconstruction des normes qui entourent les discours et les pratiques juridiques. On le voit notamment dans un premier numéro consacré aux inégalités de genre. Claire Laborde-Menjaud, Alexandrine Nedelec et Maxime Tourette y livrent un dossier d'une grande richesse, qui mêle ressources historiographiques et études de cas.

Chercheurs et chercheuses de toute discipline y seront, par exemple, très intéressés de découvrir une série d'outils méthodologiques pour analyser les

questions de genre dans les textes juridiques, grâce au prologue de Prune Decoux et d'Hélène Duffuler-Vialle. Les articles balayent, ensuite, la question de l'Antiquité jusqu'à la période contemporaine. Nicolas Siron travaille par exemple un réquisitoire d'Euxithéos, dans lequel ce dernier nomme plusieurs femmes, dont sa mère, Nicarète. Une manière pour l'historien d'analyser les façons dont on désigne les citoyennes dans les tribunaux athéniens : dépréciation, effet rhétorique, ou marque de respect ?

Du côté de l'histoire contemporaine, Maxime Tourette signe un article passionnant sur le traitement colonial de la sorcellerie féminine en Afrique occidentale française (1897-1941), qui ne laisse pas apparaître de véritables



distinctions avec les accusations de sorcellerie masculine. Les travaux varient, dans leur nature mais aussi dans leurs inscriptions géographiques et historiques. Pour donner un dernier exemple, Oona Le Meur donne, dans un tout autre registre, une analyse minutieuse de la notion de consentement dans des procès pour viols en Belgique.

Soulignons par ailleurs que cette revue prometteuse comporte, par souci de transparence, un « prologue méthodologique », révélant son inscription académique, en l'occurrence le projet ANR-HLJPGenre, qui a débuté en 2022. ■

**Mélété. Cahiers d'histoire et d'anthropologie du droit** n°1, 2025.

EN VENTE DÈS LE 26 MARS

## Le mois prochain dans « L'Histoire »

### 1776, LA RÉVOLUTION AMÉRICAINE SANS LÉGENDES



**Un événement mondial !**

**Treize colonies contre l'Angleterre**

**Tea Party : une affaire de droits de douane**

**Les Amérindiens dans la mêlée**

**New York bombardé**

**Pourquoi la France s'est engagée**

**L'esclavage et les silences de la Constitution**

**2026 : comment Trump s'apprête à commémorer**

## L'aurore, ou l'aube ?



L'aurore porte divers noms, mais, attention ! Il ne faut pas la confondre avec l'aube, qui la précède, ou avec le crépuscule, là où la nuit reprend ses droits. Comment faire l'histoire de ce moment fugace qui parcourt le monde, les arts, les sciences et les langues ? Thomas Bouchet décortique le *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, de Pierre Larousse, et révèle la recherche éperdue d'une définition d'un temps à cheval entre la nuit et le jour. Pourpre et mauve, lumineuse et sombre, l'aube est la déesse qui fait renaître le jour ; elle révèle parfois aussi les crimes tapis dans la nuit. Coordonné par Anouche Kunth et Thomas W. Dodman, ce dossier investit un « entre-deux » que les sciences sociales aiment à penser.

Sensibilités n° 14, 2026.

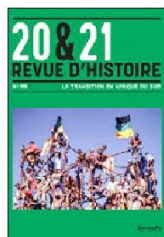
## Président et fils d'escroc



Comment peut-on construire une brillante carrière politique quand son père s'acharne à déshonorer son patronyme ? Adolphe Thiers a, lui, réussi à s'élever à la plus haute fonction républicaine, malgré un père au penchant pour « le faste, la dépense, les plaisirs et peut-être le libertinage » (Alexandre Leduq). Sorte de Rastignac avant la lettre qui n'a eu de cesse de mettre à profit les événements politiques contemporains et la bourse de ses proches, Pierre-Louis Thiers vola plusieurs fois les deniers publics, envoya son père (puis son fils) régler ses dettes, et quitta femme et enfant pour se réfugier en Italie et échapper à la prison.

Brasero n° 5, 2025.

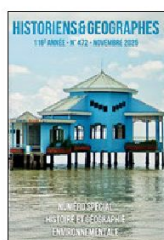
## Massacre à Marikana



En Afrique du Sud, la sortie de l'Apartheid (1948-1994) n'a pas été linéaire. Ce numéro spécial revient sur le caractère inaccompli de la transition, « par le bas », et sur l'incertitude qui entoure la fin d'un régime héritier de dominations coloniales européennes – néerlandaise à partir de 1652, britannique à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Nicholas Rush Smith analyse la persistance des inégalités et des pratiques répressives de l'État contre les citoyens noirs. Il part du massacre de Marikana en 2012, lorsque 34 mineurs en grève sont tués par la police, et de l'échec des mobilisations qui l'ont suivi, ne parvenant pas à fusionner en un mouvement général.

20&21 n° 166, avril-juin 2025.

## Et l'environnement ?



Entretien avec Charles-François Mathis, un chercheur optimiste qui fait le point sur l'histoire environnementale à la française et souhaite que sa discipline devienne une « pratique commune » à tous les historiens. « *Un travail de fond doit être effectué dans l'éducation des plus jeunes [... Mais] il y a des progrès à faire pour mieux armer les enseignants.* » Son regret, malgré tout, reste la faible voire inexistante écoute des décideurs politiques, comme l'atteste, selon lui, l'adoption récente de la loi Duplomb. Des thématiques qui lui font dire que les historiens doivent désormais se positionner dans le débat public, comme les scientifiques avant eux.

Historiens & Géographes n° 472, novembre 2025.

## LETTRES DE L'ÉTRANGER

### A 5 km/h

En 1815, la nouvelle de la victoire du duc de Wellington à Waterloo a mis trois jours pour parvenir au centre de Londres, à 320 km de là (traversée de la Manche comprise). Soit une vitesse moyenne d'un peu plus de 4,5 km/h. La vitesse de propagation des informations n'avait en réalité guère changé depuis le début du XV<sup>e</sup> siècle, observe l'historien Joad Raymond Wren dans un ouvrage consacré à la diffusion de l'information dans l'Europe moderne. Avant l'avènement du chemin de fer, du bateau à moteur et du télégraphe, les nouvelles circulaient à la vitesse conjuguée des chevaux et des bateaux à voile, soit en moyenne, 1,5 à 5 km/h. *Literary Review*, octobre 2025.

### Décembristes

Le 14 décembre 1825, une troupe de quelque 3 000 Russes conduits par des officiers idéalistes entre dans Saint-Petersbourg, pour tenter d'imposer une constitution à l'autocratie russe. Ils se font massacrer. On sait que le mouvement révolutionnaire avait aussi pris racine en Ukraine. Après un échec à Moscou, le régiment Tchernigov marche sur Kiev, une opération bien mal organisée. Au troisième jour de marche, un officier accorde à ses hommes de se reposer, alors que, raconte l'historienne suédoise Susanna Rabow-Edling, les forces loyalistes se préparent à les écraser. *Times Literary Supplement*, 12 décembre 2025. ■

Olivier Postel-Vinay



Plus d'informations sur [www.lhistoire.fr](http://www.lhistoire.fr)

# SORTIES

■ Expositions p.92 ■ Cinéma p.94

## Expositions



# Lavau : prince d'exception

*En 2015, on a découvert à Lavau, en Champagne, la tombe d'un personnage de haut rang social. Troyes expose aujourd'hui le résultat de ces fouilles.*

Était-il prince ou même roi, ce jeune homme à la peau mate et aux cheveux châtaines raides, que les siens ont honoré d'une tombe grandiose du <sup>v</sup>e siècle avant notre ère ? Lorsque l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) intervient en 2015 sur la zone d'un futur centre commercial, comme la remarquable loi française oblige les constructeurs à le faire, l'équipe de Bastien Dubuis (co-commissaire de l'exposition) ne s'attendait pas à une découverte aussi exceptionnelle, la plus remarquable depuis celle de Vix en 1953. Tout un complexe funéraire (7 000 m<sup>2</sup>) composé d'un enclos, d'un portique monumental permettant d'accéder à une grande tombe (14 m<sup>2</sup>), l'ensemble étant fermé par un tumulus lui aussi géant, plus de 8 mètres de haut. Là, couché sur un char à deux roues, un squelette paré d'un torque et de bracelets d'or dormait depuis près de 25 siècles, entouré de plusieurs dizaines d'objets choisis, vaisselle de banquet, armes de parade. Parmi ces pièces, un chaudron immense en bronze, de 1 mètre de diamètre, aux anses ornées de têtes de félins et d'Achéloos, le dieu-fleuve, pouvant contenir jusqu'à 300 litres d'un vin rouge aromatisé, tel que les élites le priaient alors.

Et c'est l'un des traits les plus intéressants de la fouille, au-delà de la beauté



des bijoux et de la finesse des objets soigneusement déposés pour accompagner le jeune guerrier dans son dernier voyage. L'ensemble témoigne d'échanges commerciaux et culturels intenses entre cultures du Nord et du Sud, faisant déjà de la région actuelle de Troyes un véritable carrefour : un vase provenant d'un atelier attique a été agrémenté, une cinquantaine d'années plus tard, de décorations en or et argent par des artistes d'une extrême technicité, sans doute celtes et étrusques (pour les décors de filigrane dont ils étaient experts).

### Pièces d'apparat

Émilie Millet, l'autre co-commissaire, insiste sur la virtuosité de ces « artisans de cour », capables d'ajouter à une fibule de minuscules lions ailés de 3 mm seulement. D'autres pièces, provenant de sites différents, permettent d'établir des comparaisons et des liens. Le prince était en mesure d'attirer des orfèvres venus parfois de loin, ce qui explique le caractère hybride, « un peu étrusque, un peu grec, un peu celte »,

du mobilier exhumé. Si sa dépouille n'est pas présente, éthique oblige, on sait aussi qu'il possédait une dentition quasi parfaite et que son corps a été traité pour le préserver, au moins le temps d'organiser ses funérailles.

Détail surprenant : on a retrouvé peu d'attirail guerrier et uniquement des pièces d'apparat, une exception dans la région pour une tombe masculine, le char n'est pas conçu pour la guerre, le casque est en vannerie et non en métal, le couteau devait simplement servir à couper la viande dans le cadre de banquets réunissant une foule nombreuse. Ce qui incite les archéologues à se demander si ce prince pacifique n'avait pas aussi un aspect religieux : l'évocation de Dionysos sur les vases, d'Achéloos, le motif d'une barque solaire avec des oiseaux aquatiques, pourraient ainsi apparaître comme des attributs divins. Mais on peut se demander quelles étaient les relations entre le monde d'harmonie et de prospérité évoqué ici et les tombes guerrières, nombreuses dans les plaines champenoises. ■

**Huguette Meunier**

### À VOIR

**Lavau, un prince celte en bord de Seine jusqu'au 21 juin**  
**au musée d'Art moderne**  
**– collections nationales Pierre & Denise Lévy, Troyes (10).**



Ci-dessus : tête du dieu Achéloos sur le chaudron en bronze découvert à Lavau. Page de gauche : en haut, torse décoré avec des cercles concentriques en forme de poire et, en dessous, détail des filigranes sur le bec d'une œnochoé.

## Hamlet dans la Hongrie communiste

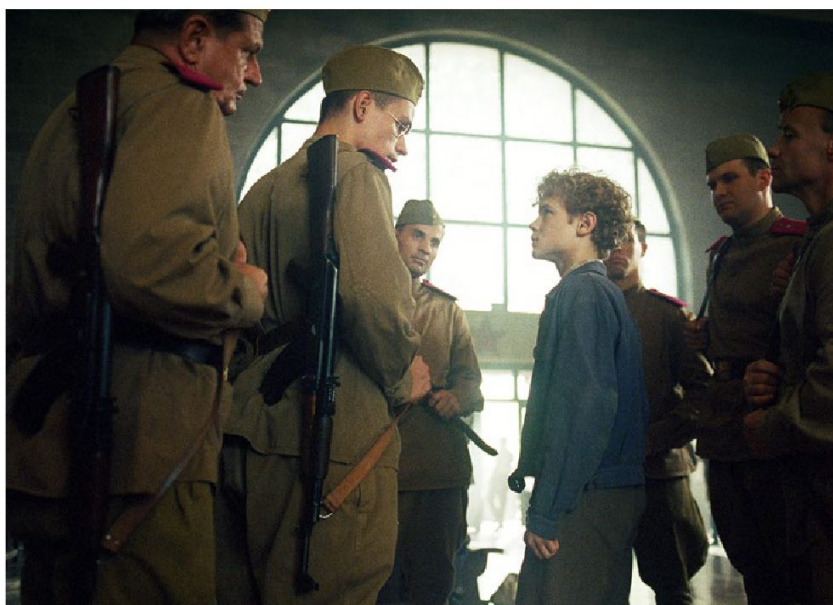
*Budapest, 1957 : un orphelin espère le retour de son père déporté dans les camps.*

**B**udapest 1957, un an après l'échec de l'insurrection contre le régime communiste. Andor, un garçon juif, vit seul avec sa mère, Klara, qui l'a récupéré dans un orphelinat à la fin de la guerre et l'élève dans le souvenir de son mari déporté dans un camp durant la Seconde Guerre mondiale. Hirsch, c'est son nom de famille, il le clame plus d'une fois, il y tient. Pour rien au monde il ne voudrait en changer. Cela fonde son identité. Il est orphelin d'un père qu'il n'a jamais connu et qui vendait des billets de spectacles. Tout ce qu'il lui reste de lui est une boîte de tickets anciens, un livre avec son écriture et une photo.

Quand un homme rustre tout juste arrivé de la campagne, qui fait profession de boucher, prétend être son vrai père, le monde d'Andor vole en éclats. L'homme aurait caché sa mère juive durant la guerre, contre de l'argent, en faisant sa maîtresse. Bouleversé, l'enfant ressent surtout de la colère, comme une trahison. Laszlo Nemes, auteur du *Fils de Saul* puis de *Sunset*, nous livre ici un récit intime, inspiré de l'histoire personnelle de son père, mais revue et élargie à la manière d'*Hamlet*. Il y a le fantôme du père qui rôde, l'usurpateur qui prend la place, comme une filiation contaminée.

### Liberté surveillée

Le film reconstitue magnifiquement l'ambiance de Budapest, un an après l'écrasement de la révolution hongroise. Une ambiance lourde de liberté surveillée et de précarité générale dans la ville, en ruine à certains endroits. Des militaires contrôlent les papiers, le contenu des valises, la police traque les jeunes insurgés qui tentent de se cacher dans les taudis, espérant passer à l'Ouest. Le soulèvement, étouffé, a ému le monde occidental, qui a pourtant abandonné la Hongrie à l'ogre



**Andor et sa mère Klara. Après l'échec de la révolution hongroise en 1956, le jeune garçon évolue dans une ville soumise au contrôle des militaires.**

soviétique. Albert Camus a bien exprimé ce sentiment de culpabilité dès 1956 dans un discours prononcé salle Wagram à Paris : « *Lorsque l'esprit est enchaîné, l'écrivain muselé, l'ouvrier opprimé, lorsque la nation n'est pas libre, le socialisme ne libère personne et asservit tout le monde. Que le sacrifice hongrois, devant lequel nous avons remâché notre honte et notre impuissance, serve au moins à nous rappeler cela.* »

L'« orphelin », ce n'est pas seulement Andor qui cherche son père mort, c'est tout un pays sacrifié sur la carte de la guerre froide.

### Un nœud dramatique

Le film de Laszlo Nemes croise ces histoires dans un nœud dramatique : il donne forme à la tragédie historique, puisque les « pères » d'Andor apparaissent comme des incarnations contradictoires et complémentaires – c'est le sens de la tragédie –, emboîtées par les projections fantasmatiques de l'enfant. Il vit avec le fantôme – Hirsch – de son père juif qu'il espère survivant des camps de la mort et voit venir vers lui le père monstre – Berend Mihaly, joué de manière grandiose par Grégory Gadebois – qui est à la fois le « sauveur » de sa mère et son bourreau. Un boucher qui nourrit sa famille et qui découpe l'histoire, le seul qui, en définitive, par ses relations et sa puissance, peut le protéger de la répression communiste. Dans l'esprit embrouillé d'Andor, la spirale de l'histoire fait tourner les rôles, comme

dans un manège, sans effacer pourtant aucune de ses ambiguïtés.

Laszlo Nemes prend l'histoire comme un matériau qu'il retravaille : avec ses gros plans au plus proche des visages, dont les bords sont mangés par le désastre, les optiques modifiées, le son en hors champ omniprésent. Tout cela crée comme des « yeux intérieurs » chez le spectateur. Le regard d'Andor, lui, guide tout ; l'image ne va jamais au-delà de ce que l'enfant peut comprendre. Ce qu'il partage avec nous, c'est finalement une immense mélancolie de l'histoire. ■

**Antoine de Baecque**

#### À VOIR

**Orphelin Laszlo Nemes,**  
en salle le 11 mars.

## Chronique palestinienne

*Une saga familiale qui s'étire sur plus de soixante-dix ans, de 1948 à aujourd'hui.*



**A travers les générations, le film propose une fresque de la Palestine.**

Un adolescent palestinien se trouve pris dans une manifestation en Cisjordanie occupée et fait face à la violence des soldats israéliens. Tandis qu'il est transporté à l'hôpital, sa mère, bouleversée et inquiète, raconte les événements qui ont conduit à ce moment fatidique. Son récit remonte à 1948, quand les Palestiniens perdent leur terre au profit de la fondation de l'État d'Israël.

### Cicatrices d'un peuple

Le film de Cherien Dabis, cinéaste et actrice américano-palestinienne, est profondément personnel, bercé par les récits d'exil de son père et ceux de sa communauté restée sur place, traversant les événements de 1948, 1967 et des intifadas. La réalisatrice s'est donné pour mission de les restituer sous la forme d'une fresque historique couvrant trois générations successives, composant un portrait familial à travers le grand-père, le père et le fils, tous vus par le regard de cette femme pivot qu'elle joue elle-même.

Le film parvient très justement, avec beaucoup d'émotions, à croiser les deux registres qui le portent de bout en bout : la chronique intime d'une

famille et la lutte du peuple palestinien pour sa reconnaissance et son droit à la terre. Ainsi, les espoirs, les aveuglements et les drames d'une famille témoignent des cicatrices laissées par la dépossession d'un peuple. ■

**A. de B.**

#### À VOIR

**Ce qu'il reste de nous Cherien Dabis,**  
en salle le 11 mars.

#### POUR NOS ABONNÉS

**3 MARS**  
20 HEURES

**Le Pacte** **mk2**



### ORPHELIN DE LASZLO NEMES

Avant-première suivie d'une rencontre avec **Laszlo Nemes**, réalisateur, et

**Antoine de Baecque**

**25 places** sont offertes aux abonnés de *L'Histoire*

**Inscription :**  
**privilege-abonnes**  
**@histoire.presse.fr**

**Mk2 Odéon**  
**113, bd Saint-Germain**  
**75006 Paris**  
**www.mk2.com**

#### POUR NOS ABONNÉS

**10 MARS**  
20 HEURES

**NOUR** **UGC**  
FILMS



### CE QU'IL RESTE DE NOUS DE CHERIEN DABIS

Avant-première suivie d'une rencontre avec **Cherien Dabis**, réalisatrice, et

**Antoine de Baecque**

**40 places** sont offertes aux abonnés de *L'Histoire*

**Inscription :**  
**privilege-abonnes**  
**@histoire.presse.fr**

**UGC Odéon**  
**124, bd Saint-Germain**  
**75006 Paris**  
**www.ugc.fr**

# Nino, Yasmina et Beyrouth

*Un amour sur trois décennies dans une ville martyre.*



**Enfants puis adultes, Nino et Yasmina se croisent dans les rues de Beyrouth.**

**N**és le même jour dans le même hôpital de Beyrouth alors bombardé, Nino et Yasmina se retrouvent à l'école pour un coup de foudre enfantin brutalement interrompu par un déménagement. Vingt ans plus tard, toujours à Beyrouth. Lui s'occupe d'un petit restaurant, elle travaille dans la finance. Rien ne devrait les rapprocher mais, lorsqu'ils se retrouvent par hasard à l'occasion d'un accident, la foudre frappe encore.

Comment cet amour, « fragile et merveilleux », peut-il résister au présent d'une ville qui se désagrège ? Le film de Cyril Aris interroge le désir de fonder un couple, puis une famille, dans une ville aussi indispensable qu'impossible, aussi nécessaire que fracturée. Faut-il rester, ou partir ? Le lien amoureux peut-il résister aux années et aux ruines d'un pays en destruction chronique ?

Sur trois décennies, tous les extrêmes sont présents : une soif de vivre démesurée, des moments de joie et d'espoir mais assombrés, précédés et suivis par des guerres, l'effondrement et le désespoir. Au Liban,

l'histoire et la politique ne sont jamais des « arrière-plans ». L'amour de Nino et Yasmina ne peut exister en dehors de son contexte. Tout le film est là.

Mais sa réussite, *in fine*, est d'emprunter le chemin de la comédie pour dire cette tragédie. Comme le formule Cyril Aris : « *J'ai vu comment l'humour et l'amour pouvaient devenir nos boucliers contre l'obscurité.* » ■

**A. de B.**

## À VOIR

**Un monde fragile et merveilleux**

Cyril Aris, en salle.

## POUR NOS ABONNÉS

**2 MARS**  
20 HEURES



## UN MONDE FRAGILE ET MERVEILLEUX DE CYRIL ARIS

Film présenté par  
**Antoine de Baecque**  
25 places sont offertes  
aux abonnés de *L'Histoire*

**Inscription :**  
**privilege-abonnes**  
**@histoire.presse.fr**

**Cinéma des Cinéastes**  
7, avenue de Clichy  
75017 Paris  
**cinema-des-cineastes.fr**

## RADIO-TÉLÉ

### Concordance des temps

Le 28 février Jean-Noël Jeanneney reçoit dans son émission Claudine Le Tourneur d'Ison pour « Alexandrie et sa bibliothèque ». Le 7 mars, Arnaud Houte pour « Hubertine Auclert, féministe ». Le 14, Philippe Baudorre pour « Barbusse dans la Grande Guerre ». Tous les samedis à 10 heures sur France Culture.

### Le fil de l'histoire

Du 9 au 13 mars, Annette Wiewiorka pour « Nuremberg et Tokyo. Comment a-t-on jugé les crimes de la Seconde Guerre mondiale ? ». Du lundi au vendredi à 14h50 sur France Inter.

### Tombeau de glace

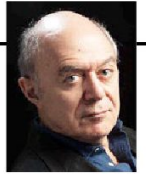
Le 6 août 1930 des marins norvégiens découvrent les restes d'une expédition suédoise vers le pôle Nord disparue trente-trois ans auparavant. Notamment un journal de bord et 93 clichés. A partir de ce matériau, Robin Hunzinger fait le récit d'une aventure qui tourna à la catastrophe. Le mardi 3 mars à 23h50 sur Arte et sur arte.tv

### Pologne : IVG en danger

Lauréat du prix du Jury lycéen et du prix du Public au Festival international du film d'histoire de Pessac en 2024, *Pologne : les femmes, le pape et le Parti* d'Ada Grudzinski illustre comment un droit n'est jamais définitivement acquis. Le dimanche 8 mars à 20h50 sur Histoire TV.

@ Plus d'informations sur [www.lhistoire.fr](http://www.lhistoire.fr)





## Docs en stock !

*Héros oubliés de la guerre d'Espagne, troc d'humains sous Ceausescu, Hiroshima : l'histoire était encore une fois bien présente au festival du documentaire de Biarritz.*

**D**ès lors que l'on privilégie le pas de côté, il faut s'attendre à des surprises et des découvertes. Le cas, cette fois encore, pour la 8<sup>e</sup> édition du Fipadoc, festival international du film documentaire qui se tient rituellement au début de l'année à Biarritz. On s'en doute, les sujets sociétaux ou en prise avec l'actualité y ont tenu la plus grande place : le refus de la résignation face à l'indignité des conditions de travail, le combat des Cambodgiens pour localiser et identifier les trésors pillés dans les temples d'Angkor, la montée en Europe des extrêmes droites désormais fédérées autour de la notion de « remigration », la résistance des bibliothécaires américains face à la nouvelle censure qui les frappe... Autant d'individus qui tiennent bon dès lors qu'ils se regroupent, et puis, de Kaboul à Gaza en passant par l'Ukraine et le Kurdistan, la guerre, la guerre, la guerre.

Loin de cette violence sans fin, on trouve une tendresse inédite auprès des femmes de Sarajevo qui surmontent leurs traumatismes trente ans après en tissant ensemble leur propre résilience dans la pratique du tricot. Ou du côté de la monastère Sainte-Cécile de Rome dans la vie d'une religieuse cloîtrée à qui l'on confie chaque début d'année deux agneaux bénis et qui les élèvera avec amour afin que leur laine serve à tisser le pallium porté par le pape à la fête des saints Pierre et Paul (29 juin). Ou du côté de la Réunion dans le dialogue entre un compositeur qui écrit une œuvre pour une baleine à bosse après avoir découvert que la musique parlait à la sensibilité des cétacés, loin, très loin de l'isolement de l'individu entre les tours du grand désert urbain, à Tokyo précisément, où l'on a créé un ministère de la Solitude afin de rompre celle de la moitié des habitants qui disent en souffrir.

Comme lors des éditions précédentes de ce Festival, l'histoire n'était pas en reste malgré sa part réduite. *Hiroshima. La course vers l'apocalypse*, coécrit par le réalisateur David Korn-Brzozza avec l'historien Olivier Wiewiorka, pose à

nouveaux frais la question : les deux bombes atomiques larguées en 1945 sur Hiroshima et Nagasaki ont-elles vraiment hâté la capitulation du Japon tout en marquant un point de non-retour pour l'humanité ? Ailleurs, un documentaire fondé sur les archives inédites des tractations entre Américains et Soviétiques consacre la conférence d'Helsinki (1975) comme l'acte final de la guerre froide. D'autre part, deux films saisissants ont impressionné tant par l'originalité de leur enquête que par celle de son traitement.

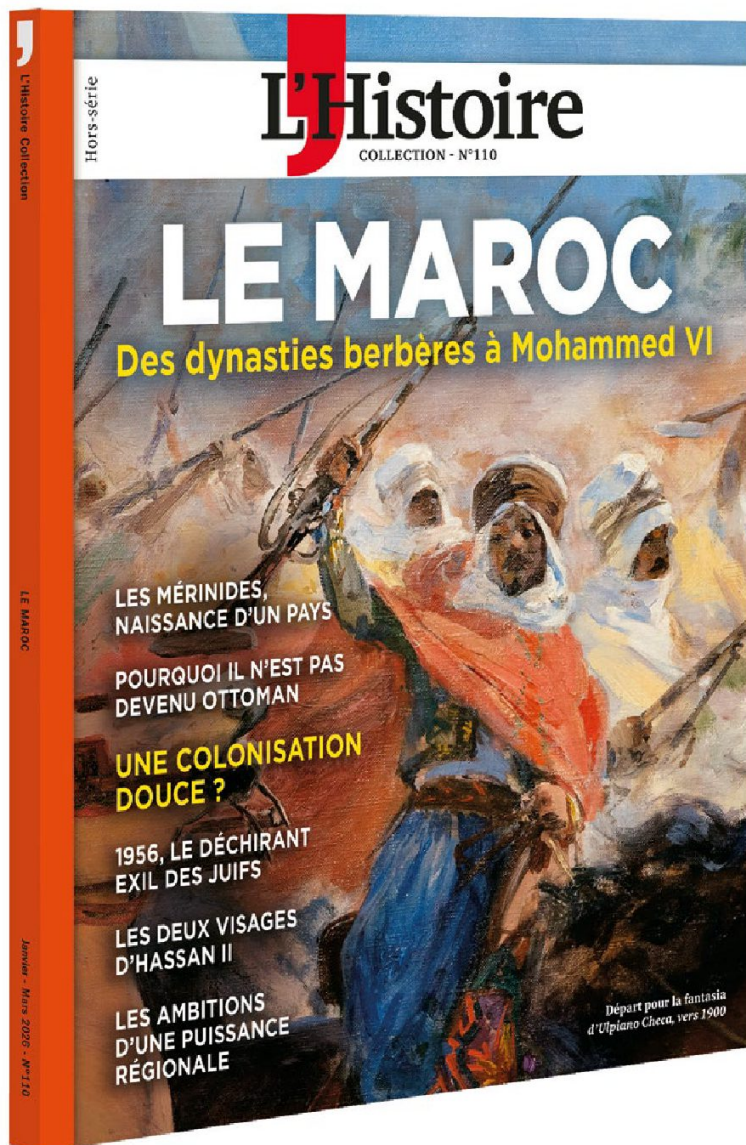
**L'**un, *Cendres*, raconte l'obstination du professeur d'un lycée de Bilbao pour rendre justice à deux inconnus de l'histoire découverts en creusant le livre de Javier Cercas *L'Imposteur* (Actes Sud, 2015). Il apprit qu'au péril de leur vie, un Tchèque et son fils, résistants désarmés, avaient pendant la guerre sauvé puis préservé depuis lors les cendres de 2 200 déportés à Hradisko (près de Prague), notamment des Basques espagnols républicains, afin que bien plus tard leurs familles sachent ce qu'il en fut.

Pierre Goetschel, lui, a relevé le défi : réaliser ce qui se présente *a priori* comme infilmable en raison du déficit d'images, à savoir comment la Roumanie de Ceausescu, souffrant d'un manque chronique de devises étrangères, marchandait l'octroi de visas de sortie pour des milliers de Juifs contre l'assurance de pouvoir exporter ses porcs. Le réalisateur a bataillé pour accéder aux archives de la Securitate et du cinéma national mais il se heurta au mur des Archives françaises et israéliennes qui voulaient préserver le secret sur ce trafic humain peu glorieux, bien qu'il ait permis à de nombreux individus de fuir la dictature communiste. Sans parler de la réticence des familles à évoquer un moment perçu comme honteux. Son film s'est appuyé sur le livre de Sonia Devillers *Les Exportés* (Flammarion, 2022). Celle-ci a aidé le réalisateur à une condition : qu'il n'évoque pas sa famille. ■

*Pierre Assouline est membre du comité scientifique de L'Histoire, il a notamment publié L'Annonce (Gallimard, 2025)*



Retrouvez toutes les « Cartes blanches » sur  
[www.lhistoire.fr](http://www.lhistoire.fr)  
A suivre également sur  
[www.larepubliquedeslivres.com](http://www.larepubliquedeslivres.com)



Le mook  
des passionnés  
d'histoire

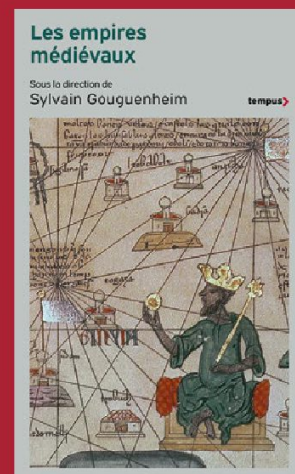
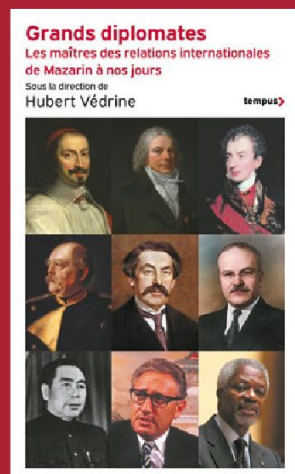
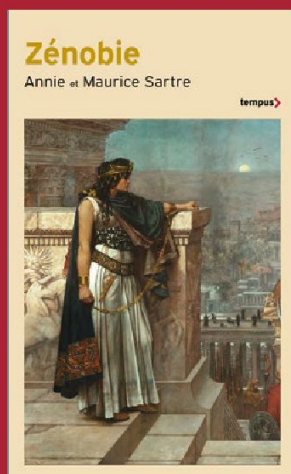
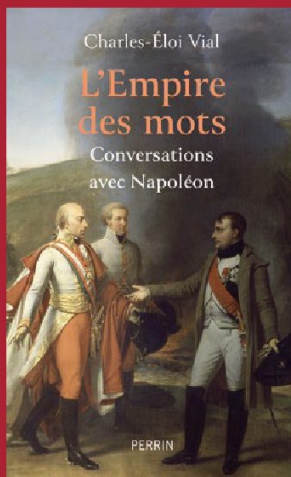
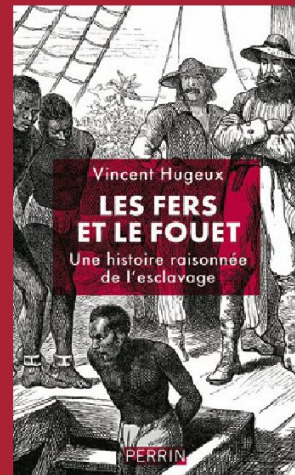
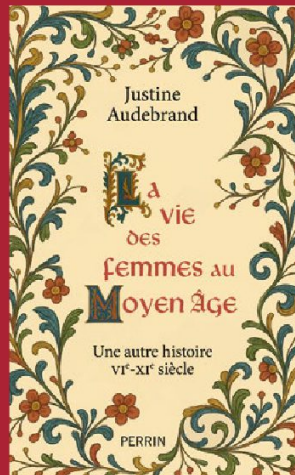
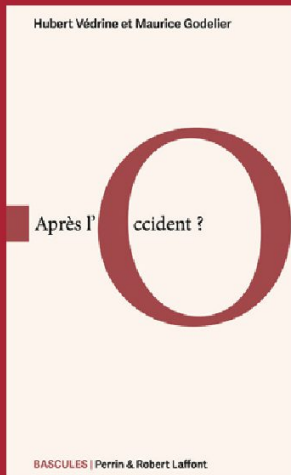
Trimestriel  
132 pages

Le 8 janvier 2026,  
en kiosque, en librairie  
et sur [www.lhistoire.fr](http://www.lhistoire.fr)

Romanisé au tournant de notre ère, conquis par les Arabes au VII<sup>e</sup> siècle, le Maghreb occidental voit émerger, au Moyen Âge, des dynasties berbères indépendantes qui règnent aussi sur l'Andalousie. Au XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle, le Maroc s'insère dans le jeu européen. Avant d'être colonisé par la France en 1912. Depuis l'indépendance en 1956, des souverains à poigne s'affirment sur la scène régionale.

**L'Histoire**  
COLLECTION

# PERRIN



LE MEILLEUR  
DE L'HISTOIRE